No 31417 — 100e année — J.A.

Lundi 2 juin 1980

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction (039) 21 11 35

ÉLECTIONS COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

Le conseiller fédéral Pierre Aubert est venu accomplir son devoir civique à La Chaux-de-Fonds. (Photo Bernard)

Récapitulation par district	Sièges 1976	Sièges 1980	+ –	Radical 76	Radical 80	Lib/PPN 76	Lib/PPN 80	Soc 76	Soc 80	POP 76	POP 80	ADI 76	ADI 80	MPE 76	MPE 80	LMR 76	LMR 80	Entente 76	Entente 80
District de Neuchâtel	302	**302**		84	**75**	86	**85**	78	**80**					13	**9**			41	**53**
District de Boudry	447	**447**		106	**96**	106	**116**	113	**125**									122	**110**
District du Val-de-Travers	233	**229**	– 4	77	**76**	33	**31**	81	**72**									42	**50**
District du Val-de-Ruz	296	**296**		75	**68**	67	**72**	59	**68**									95	***86**
District du Locle	153	**149**	– 4	15	**14**	36	**31**	34	**37**	8	**7**							60	**60**
District de La Chaux-de-Fonds	75	**75**		13	**12**	16	**15**	19	**22**	7	**6**	5	**5**					15*	***14**
TOTAL	1506	**1498**	– 8	370	**341**	344	**350**	384	**404**	15	**13**	5	**5**	13	**9**			375	**373**

*Encore deux conseillers à élire **Encore un conseiller à élire

Les situations s'aggravent par-ci et se consolident par-là !

Forte érosion radicale, confirmation du courant porteur pour les socialistes et les libéraux: les résultats globaux des élections communales de 1980 ne varient guère par rapport à ceux de 1976.

Toutefois, en chiffres cumulés depuis 1976, la situation s'aggrave pour les radicaux et le pop, elle se consolide pour les libéraux-ppn et elle est en progression pour les socialistes.

Les libéraux, en incorporant le ppn n'ont pas trouvé dans les urnes du Haut une réponse favorable à leurs espoirs: le district du Locle a mal digéré la fusion, ou plutôt l'extinction du ppn dans les rangs libéraux, et il sanctionne l'opération d'un fort mouvement d'humeur par l'abandon de cinq sièges.

Sur le plan cantonal, en deux législatures les radicaux perdent 44 sièges (−15 en 1976 et −29 en 1980), ils en détiennent 341, sur le total cantonal de 1498, soit 22,16 % (24,55 % en 1976). Le pop en perd quatre (−2, −2) et n'en a plus que 13, 0,86 %. Les libéraux-ppn gagnent 7 sièges (+1 en total compensé en 1976, +6 en 1980), ils en totalisent 350 soit 23,36 % (22,95 %). Les socialistes répètent leur avance, ils en cumulent +40 (+20 et +20) pour atteindre 404 sièges, 26,97 % (25,55 %).

Les indépendants conservent les cinq sièges conquis en 1976 (0,33 %); à Neuchâtel le mpe perd 4 sièges sur les 13 de 1976 et la lmr n'atteint pas le quorum, comme en 1976.

Les listes d'ententes communales restent stables avec 373 sièges (−2), soit 24,9 %.

En résumé, sur deux périodes législatives les radicaux perdent 44 sièges et les socialistes en gagnent 40: c'est la tendance marquante de ces élections.

Est-ce à dire que cela va se traduire par un quelconque changement dans la vie de nos communes ? Non, en rien. G. Bd

Suite en page 6

La Chaux-de-Fonds: une ville de gauche... à contrepoids

Bien des choses étaient possibles, pas grand'chose ne s'est passé, dans la principale ville du canton. L'usure du pouvoir, le vent en poupe des libéraux, le score incertain de l'alliance des indépendants pouvaient déboucher sur un basculement de la majorité de gauche en place depuis plus de soixante ans. Il n'en a rien été. Cette majorité de gauche demeure. Intacte: 22 sièges sur les 41 du législatif. Et en fait de score incertain, l'adi réalise, en pour cent des listes, exactement le même que lors de sa «percée» il y a quatre ans. Elle garde donc ses cinq sièges même si, en chiffres absolus des listes, elle progresse légèrement. En fait, deux formations sortent victorieuses de la joute. Les libéraux-ppn, moins que prévu, qui passent tout de même de 16 % des listes et de 7 sièges à 18,1 % des listes et 8 sièges. Et surtout les socialistes, plus que prévu, qui n'avancent eux aussi que d'un siège, mais qui progressent de plus de 400 listes, dépassant pour la première fois depuis douze ans les 4000 listes et réalisant leur meilleur score depuis aussi longtemps avec 36 % des listes. En font les frais, les popistes à gauche qui perdent un siège et tombent à 14,7 % des listes (contre 17,4 en 1976), et les radicaux à droite, qui perdent un siège également et reculent de 15,4 à 14,8 % des listes.

En fait, derrière cette apparente stabilité se cache un mouvement quand même, plus important peut-être qu'il ne semble: celui d'une décantation, d'une clarification politiques. MHK

Suite en page 6

OPINION

Communales neuchâteloises

Proportionnellement vôtre...

«La majorité doit avoir plus de représentants que la minorité: mais s'ensuit-il que la minorité n'en doive pas avoir du tout?

»Le plus grand nombre doit l'emporter sur le plus petit, mais s'ensuit-il que le plus petit doive être compté pour rien?

»Il est des cas où la majorité n'est que la minorité plus un et la minorité, la majorité moins un. Prétendra-t-on qu'il suffit d'une voix de différence pour faire que l'une des fractions soit le peuple et l'autre le néant?».

C'est la question que se posait la République neuchâteloise de 1890, radicale et radicale seulement, alors qu'elle vivait sous le régime du système majoritaire. Et la réponse que l'on apportait alors n'était pas moins sage que la question:

«Partout où la voix des minorités est étouffée, partout où elles n'ont pas leur influence proportionnelle sur la marche des affaires publiques, il y a un privilège au profit du plus grand nombre, et la tyrannie, ne l'oublions pas, germe dans tout privilège.»

La révolution de 1856 et notre réunion définitive à la Suisse avaient fait éclore l'idée d'une représentation populaire désignée selon le système proportionnel.

La République s'est donné... 38 années de réflexion. Le 22 novembre 1894, à 16 h. 25, le Grand Conseil adoptait à l'unanimité moins une voix le projet du Conseil d'Etat qui abandonnait le système majoritaire fixé par la loi de 1877, au profit de la représentation populaire selon le système proportionnel.

C'était il y a 86 ans, cela ne fait toujours que trois ou quatre générations ! Et le Conseil d'Etat, dans le fil de son discours, alors qu'il travaillait à la promotion de son projet lança: «L'application d'un système électoral proportionnel mettra fin aux coalitions malsaines et immorales».

Ainsi en est-on venu, peu à peu, à «partager» le pouvoir communal, cantonal et fédéral, au sein d'exécutifs où il est de bon ton de se gargariser de collégialité.

Ainsi, au terme de pseudo-affrontements en vient-on, après quatre semaines de «combat» politique, dans les communes neuchâteloises, à se regrouper collégialement pour assurer quatre années de gestion.

Mais peut-on ainsi s'amuser en politique à prétendre partager le pouvoir quatre années durant et quatre semaines avant l'échéance électorale passer à gué et dénoncer de l'autre rive ce à quoi on a prêté la main, comme si l'on n'était plus responsable de rien de ce qui a été fait et fort de ce qui resterait à faire?

Comment, dès lors, représentant minoritaire à l'exécutif, cautionner le pouvoir d'une majorité que précisément on combat au législatif? D'où l'ambiguïté de bien des discours politiques.

Outre le fait d'être porteur du germe de tyrannie, le système majoritaire cultive bien d'autres tares, mais il a pour lui l'avantage de clairement établir les responsabilités des tenants du pouvoir.

Dans nos exécutifs d'opposition proportionnelle collégiale, on en vient à devoir établir clairement les irresponsabilités...

Gil BAILLOD

Devant tous les évêques de France

Le Pape condamne le progressisme et l'intégrisme

C'est devant 500.000 à 600.000 fidèles, selon les estimations officielles, que Jean Paul II a célébré hier matin «la messe du peuple de Dieu» sur le terrain d'aviation du Bourget, près de Paris, transformé pour l'occasion en lieu de rassemblement.

Le temps maussade, pluies intermittentes et vent froid, et la retransmission télévisée de la cérémonie ont sans doute découragé nombre de fidèles qui comptaient venir au Bourget. Les organisateurs avaient prévu jusqu'à 1,2 million de personnes dans ce décor évoquant les exploits des as de l'aviation, et notamment l'arrivée triomphale de Lindbergh à Paris.

En présence de M. Giscard d'Estaing, à gauche, le Pape serra la main du secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais. (Bélino AP)

Par ailleurs, le pape Jean Paul II a appelé les catholiques à surmonter leurs divisions et a condamné, comme de mauvaises interprétations du concile Vatican II, les deux «tendances» que constituent au sein de l'Eglise catholique: le «progressisme» et l'«intégrisme».

Lancé devant les 120 évêques français, cet appel à surmonter «cette opposition entre frères» a dominé la troisième journée de la visite du souverain pontife en France, marquée également dans la matinée par la grande fête religieuse au Bourget.

C'est avec beaucoup de précisions que Jean Paul II a défini les thèses des «progressistes» et des «intégristes», de ceux qui ont «la hantise d'avancer» et de ceux qui «se durcissent en s'enfermant dans une période donnée de l'église». L'évocation de ce problème devant les évêques réunis dans l'après-midi dans le grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux, en région parisienne, a pris un relief particulier dans un pays où l'Eglise catholique a été marquée, depuis plusieurs années, par le «schisme» intégriste de Mgr Lefèbvre. (afp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Un oui massif au crédit routier

Lire en page 7

Militaires américains stationnés en Europe

M. Carter: «Nous ne réduirons pas nos effectifs»

Dans une interview diffusée hier par la chaine de télévision C.B.S., le président Carter affirme son intention de ne proposer à aucun moment la réduction des effectifs militaires américains stationnés en Europe.

M. Carter a écarté l'idée de rappeler une partie des contingents d'Europe en vue d'alléger le budget de défense des Etats-Unis.

«Nous disposons en Europe d'environ 300.000 hommes chargés de contribuer à la défense de nos alliés ainsi qu'à celle de notre pays contre toute agression communiste. Je n'ai absolument pas l'intention de proposer d'en réduire le nombre», a-t-il dit.

Le président américain était interrogé sur ce point en raison du différend qui l'a opposé au Congrès au sujet du volume des dépenses militaires, dans le cadre de ses efforts pour rééquilibrer le budget américain. Le chef de la Maison Blanche a rappelé que depuis son accession au pouvoir, Washington s'était engagé pour une période de quinze ans à mettre au point une formule de planification des dépenses militaires avec ses alliés de l'O.T.A.N.

ACCROISSEMENT DES DÉPENSES MILITAIRES

«Dans cette optique, les Etats-Unis sont convenus avec l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et d'autres pays d'accroître de trois pour cent par an les achats et dépenses en matière de défense», a souligné M. Carter.

Le dirigeant américain a précisé que Washington s'était fixé pour but un accroissement de quatre pour cent des dépenses militaires dans le cadre de son programme budgétaire. (ats, reuter)

Main tendue à Edward Kennedy

Le président Carter a proposé à son rival pour l'investiture du parti démocrate, le sénateur Edward Kennedy, de travailler ensemble pour empêcher le candidat républicain Ronald Reagan de remporter les élections présidentielles de novembre.

M. Carter a indiqué qu'il téléphonerait au sénateur après les importantes primaires de demain (en Californie et sept autres Etats) pour discuter avec lui de possibles «concessions dans tous les domaines». «Je pense, a-t-il dit, que nous pouvons aplanir les différences (entre nous) et aller à la victoire».

Cependant, M. Kennedy a refusé l'offre. (afp)

SPORTS

- **FOOTBALL: bonne opération pour Servette.**
- **CYCLISME: J.-M. Grezet s'impose, comme prévu, au Grand Prix suisse de la route.**
- **ATHLÉTISME: un Français bat le record du monde de saut à la perche.**
- **MOTOCYCLISME: les courses de Lignières perturbées.**
- **TENNIS: Noah éliminé.**

Lire en pages 13, 14, 17 et 22

ÉLECTIONS COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

District du Val-de-Ruz

296 sièges restaient à pourvoir dans les 16 communes du Val-de-Ruz *(sans changement par rapport à 1976) où l'évolution démographique a été* favorable à Cernier (2 sièges de plus au législatif) au détriment de Fontainemelon (2 sièges de moins). D'une façon générale, les libéraux-ppn et les socialistes sortent vainqueurs de ces élections sur l'ensemble du district avec respectivement des gains de 5 et 9 sièges, gagnés sur les radicaux (–7) et *sur les candidats d'entente communale (–7). Ce scrutin présentait plusieurs* pôles d'intérêt. A Cernier d'abord où la liste du Renouveau, qui comptait 6 élus, ne se représentait pas. En comptant les deux sièges supplémentaires attribués à l'assemblée de commune, ce sont donc 8 sièges qui étaient à se disputer entre les trois listes des partis, partage qui s'est effectué presque équitablement: + 2 pour les radicaux, + 3 pour les libéraux et + 3 pour les socialistes, ces derniers gagnant 8 sièges en quatre ans (+5 en 1976). A Fontainemelon, ce sont les libéraux-ppn qui sortent vainqueurs (+2) au détriment des radicaux (–2) et des socialistes (–2). A Valangin, les indépendants n'obtiennent pas le quorum, ce qui permet aux radicaux de regagner un siège. A Savagnier, pour leur première apparition, les socialistes enlèvent deux sièges, de même qu'à Villiers, ou, également pour la première fois, ils en prennent trois à l'entente communale. Enfin, à Montmollin, seuls 13 candidats de la liste d'Entente communale ont atteint la majorité absolue, si bien que deux conseillers généraux restent à élir.

District du Val-de-Ruz	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		Ent	
	76	80	–	76	80	76	80	76	80	76	80
Cernier	35	37	+2	10	12	6	9	13	16	6	
Chézard-St-Martin	23	23		10	9	7	7	6	7		
Dombresson	21	21		10	9	6	6	5	6		
Villiers	15	15							3	15	12
Le Pâquier	15	15								15	15
Savagnier	15	15		4	3	7	7		2	4	3
Fenin-Vilars-Saules	15	15		6	5					9	10
Fontaines	15	15		5	4	5	6	5	5		
Engollon	9	9								9	9
Fontainemelon	31	29	–2	7	5	10	12	14	12		
Les Hauts-Geneveys	15	15				6	5	3	3	6	7
Boudevilliers	15	15		7	5					8	10
Valangin	15	15		5	6	4	4	4	4	2	1
Coffrane	15	15		2	3	11	10	2	2		
Les Genev.-s/Coffr.	27	27		9	7	5	6	7	8	6	6
Montmollin	15	15								15	13
TOTAL	296	296		75	68	67	72	59	68	95	86

CERNIER

37 conseillers généraux.
Radicaux: 6908, 12 sièges (+2).
Libéraux: 5414, 9 sièges (+3).
Socialistes: 9402, 16 sièges (+3)

RADICAUX. Sont élus: Laurent Krugel, 249; Fernand Marthaler, 240; Philippe Soguel, 230; Marianne Werz, 197; Francis Frutiger, 191; Rodolphe Ludi, 190; Suzanne Baltisberger, 188; Roland Debely, 184; Henri Corboz, 183; Claude Soguel, 183; Frédy Peter, 183; J.-Jacques Happersberger, 176.

Obtiennent des voix: Jean-Pierre Streit, 168; Willy Debely, 160; Raymond Schneider, 159.

LIBÉRAUX. Sont élus: Eugène Delachaux, 235; Marcel Challandes, 200; Jean-Michel Tripet, 186; Guy Fontaine, 183; René Devenoges, 175; André Gremion, 159; François Favre, 158; Arnold Schneider, 156; Roger Voirol, 133.

Obtiennent des voix: Marcel Neuhaus, 126; Michel Miletto, 114.

SOCIALISTES. Sont élus: Bernard Soguel, 312; Eric Vittoz, 272; Jean-Claude Bassin, 266; Paul Goumaz, 261; Jean-Pierre Vuilleumier, 258; Jean-Philippe Schenk, 257; André Wermeille, 245; Marie-Lise Dapples, 244; Claire Wermeille, 244; Monique Vittoz, 243; Margrit Colomb, 240; Jean-Pierre Steiner, 238; Charles Graber, 237; Marianne Jeanneret-Obrist, 232; Pierre-André Guyot, 229; Claude-Alain Vuillème, 229.

Obtiennent des voix: Mireille Sinz, 222; Gilbert Stauffer, 220; Denis Schneider, 220; Jean-Luc Droz, 219; Véronique Hänni, 193.

CHÉZARD - SAINT-MARTIN

23 conseillers généraux.
Radicaux: 167, 9 sièges (–1).
Libéraux: 139, 7 sièges.
Socialistes: 130, 7 sièges (+1).

RADICAUX. Sont élus: Michel Tanner, 191; Marcel Veuve, 188; Georges Sandoz, 185; Maximilien De Martini, 181; Georges-André Debély, 178; Max Maurer, 177; Marcel Junod, 173; Erwin Micheletti, 158; Raymond Landry, 155.

Obtiennent des voix: Bernard Muller, 153; Jean-Pierre Bonjour, 147; Jean-François Hayoz, 140; Christiane Guignard, 127; Pierre-André Martinelli, 124; Daniel Borel, 124; Gilberte Lorimier, 102.

LIBÉRAUX. Sont élus: Pierre Blandenier, 172; Raymond Gentil, 152; Marie-Claire Chassot, 148; Maurice Meyer, 146; René Debrot, 135; Françoise Sandoz, 133; Jean-Marcel Mosset, 132.

Obtiennent des voix: Marie-Christine Botteron, 129; Michel Guex, 127; Martial Flotiron, 121; Jacques Beiner, 115; Daniel Hurni, 112; Jean-Paul Kohli, 105.

SOCIALISTES. Sont élus: Denis Robert, 158; Alain Aeschlimann, 149; Raymond Chanel, 137; François Challandes, 131; Marceline Robert-Laager, 130; Pierre-Alain Berthoud, 124; Pierre-André Geiser, 116.

Obtiennent des voix: Richard Bonjour, 112; Jean-Pierre Plancherel 110; Walter Di Gianvittorio, 105.

DOMBRESSON

21 conseillers généraux.
Radicaux: 3731, 9 sièges (–1).
Libéraux: 2811, 6 sièges.
Socialistes: 2504, 6 sièges (+1).

RADICAUX. Sont élus: F. Tritten, 208; R. Stauffer, 188; J.-P. Junod, 183; W. Junod, 182; G. Guinaud, 169; R. Howald, 168; P.-A. Spycher, 168; R. Meyrat, 166; R. Jeannet, 159.

Obtiennent des voix: R. Racine, 155; P.-A. Berthoud, 149; A. Racine, 122.

LIBÉRAUX. Sont élus: J.-J. Leuba, 145; J. Stucky, 142; P. Amez-Droz, 141; Cl. Ducommun, 140; G. Hirschi, 131; H. Kunz, 125.

Obtiennent des voix: B. Mariotti, 112; A. Augsburger, 109; M. Monnier, 108; L. Monnier, 99.

SOCIALISTES. Sont élus: Cl. Bourquin, 156; J.-Cl. Barbezat, 142; J.-Cl. Cuche, 120; J.-Cl. Diacon, 118; J.-Cl. Jobin, 117; M. Jaques, 115.

Obtiennent des voix: M. Ecœur, 99; E. Thévenaz, 95; S. Zumstein, 93.

VILLIERS

15 conseillers généraux.
Entente communale: 1349, 12 sièges (–3).
Socialistes: 395, 3 sièges (+3).

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Willy Amstutz, 96; Frédéric Cuche, 95; Charles Maurer, 91; Johny Burger, 89; Eric Perrenoud, 83; Didier Wertheimer, 82; Suzanne Geiser, 82; Rita Buffat, 81; Samuel Grau, fils, 80; Léo Gimmel, 75; Roger Oppliger, 72; André Loichat, 71.

Obtiennent des voix: François Schumacher, 70; Alain Badel, 58; Raymond Cuche, 50.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Luc Virgilio, 45; Rosmarie Rüttimann, 34; Eric Lavanchy, 32.

Obtiennent des voix: Jean-Pierre Aebi, 30; Claude Rüttimann, 24; Jean-Claude Bonardo, 22.

LE PÂQUIER

15 conseillers généraux.
Entente comunale: 15 sièges.

ENTENTE COMUNALE. Sont élus: Marlyse Bachmann, 80; Michel Cuche, 79; Hans Baumann, 76; Rodolphe Waelti, 73; Jean-Bernard Boder, 72; Fernand Cuche, 67; Gaston Cachelin, 65; Yves Yersin, 64; Claude Cuche, 63; Francis Aeschlimann, 61; Jean-Philippe Christen, 60; Eugène Cuche, 58; Bernard Cuche, 56; Jean-Louis Moratel, 56; Liliane Jeanfavre, 54.

Obtiennent des voix: Blaise-André Cuche, 53; Frédéric Cuche, 52; Jean-Pierre Baumann, 48; David Burkhalter, 46; Lydia Obrist, 43; Leo Cuche, 32; Ernest Fallet, 32; Erwin Mathys, 32; Bluette Cuche, 31; Marlène Zurcher, 10.

SAVAGNIER

15 conseillers généraux.
Radicaux: 1142, 3 sièges (–1).
Libéraux: 2053, 7 sièges.
Socialistes: 525, 2 sièges (+2).
Ralliement: 1031, 3 sièges (–1).

RADICAUX. Sont élus: Albert Guignard, 86; François Debelly, 86; Jean-M. Vuilliomenet, 86.

Obtiennent des voix: J.-P. Pierre-Humbert, 76; Philippe Salomon, 75; Jean-Louis Schupbach, 72.

LIBÉRAUX. Sont élus: José Grard, 165; Marcel Lienher, 137; Blaise Kahr, 135; Henri Furrer, 135; Jean-Louis Cosandier, 129; René Fallet, 127.

Obtiennent des voix: Cyril Coulet, 121; Rémy Aubert, 116; Katy Hélary, 111; Rémy Matthey, 107.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Claude Rollier, 48; Dominique Bucher, 38.

Obtiennent des voix: Marcel Robert-Charrue, 37; Georges Perret, 24; Edith Perret, 23.

RALLIEMENT. Sont élus: Luc Gaberel, 93; Cyril Giauque, 82; Robert Grandjean, 66.

Obtiennent des voix: Pierre-A. Schupbach, 65; Claude Cattin, 55; Elfriede Cattin, 54; Madeleine Walter, 49; Charles Walter, 46.

FENIN-VILARS-SAULES

15 conseillers généraux.
Radicaux: 5 (–1).
Intérêts communaux: 10 (+1).

RADICAUX. Sont élus: Favre Alain, 74; Lorimier Denis, 69; Lorimier Pierre-André, 69; Steiner André, 69; Gogniat Blaise, 67.

Obtiennent des voix: Bonvin Pierre-Henri, 66; Zimmermann Rodolphe, 66; Krattinger Claude, 65; Nydegger Joseph, 63; Otzenberger Bernhard, 61; Matthey-Guenet Marie-Claude, 57; Martin Jean-Pierre, 51.

INTÉRÊTS COMMUNAUX. Sont élus: Maridor Jean-Claude, 122; Fatton François, 112; Rosselet Jean-Daniel, 111; Zingg Bernhard, 107; Liechti Françoise, 107; Rickli Jean-Willy, 106; Mottier Henri, 106; Mathez Jean-Francis, 104; Desaules Elena, 101; Sermet Francis, 101.

Obtiennent des voix: Wenger Lucette, 99; Fatton Marcel, 94; Favre Jacqueline, 87; Bachmann Marcel-Yves, 83; Wenger Frédy, 81.

FONTAINES

15 conseillers généraux.
Radicaux: 1061, 4 sièges (–1).
Libéraux: 1273, 6 sièges (+1).
Socialistes: 1387, 5 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Pierre-Alain Storrer, 92; Albert Challandes, 80; Benjamin Challandes, 76; Mlle Anna Richard, 76.

Obtiennent des voix: François Job, 62; François Steudler, 57; Mme Françoise Challandes, 57; Yves Noirjean, 35.

LIBÉRAUX. Sont élus: Francis Besancet, 100; Claude Haussener, 84; Denis Challandes, 84; Jean-Dominique Cornu, 82; Marcel Montandon, 81; Jean-Luc Frossard, 76.

Obtient des voix: Mme Eliane Etter, 76.

SOCIALISTES. Sont élus: Gilbert Schulé, 120; Roger Duvoisin, 112; Jean-Denis Frossard, 94; Michel Vermot, 93; Marcel Graf, 87.

Obtiennent des voix: Vladislav Mlyncar, 85; Gérard Clément, 69; André Marti, 69.

ENGOLLON

9 conseillers généraux, élection tacite.

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Albert Stauffer, Marcel Besson, Philippe Comtesse, André Aeschlimann, Jean-Claude Haussener, Anne-Marie Ruchti, Edouard Reichen, Dora Comtesse, Micheline Haussener.

FONTAINEMELON

29 conseillers généraux.
Radicaux: 3078, 5 sièges (–2).
Libéraux: 6895, 12 sièges (+2).
Socialistes: 7207, 12 sièges (–2).

RADICAUX. Sont élus: Charles Porret, 157; Jean-Philippe Robert, 152; Richard Morgin, 148; Roger Guenat, 129; Willy Liechti, 122.

Obtiennent des voix: Bernard Zaugg, 118; Claude Duvanel, 111; Madeleine Hoffmann, 107.

LIBÉRAUX. Sont élus: Robert Houriet, 272; Philippe Clot, 261; Claude Robert, 259; Daniel Thommen, 248; Rosemarie Perrin, 241; Pierrette Gschwend, 241; Jean-Pierre Besson, 229; Eric Matthey, 225; Jean-Pierre Schafer, 224; Jacques Devard, 223; Paul-André Balmer, 215; Silvano Bettrame, 192.

SOCIALISTES. Sont élus: Claude Lüthi, 277; Jean-Jacques Racine, 275; Jean Perret, 257; Jean-Jacques Bole, 256; Pierre-Alain Gafner, 251; Roger Perret-Gentil, 248; Georges Dubois, 241; Francis Schweizer, 241; Marcel Pahud, 238; Yves-Edmond Tornare, 234; Martine Monnier, 234; Audrey Lüthy, 232.

Obtiennent des voix: Henri Malcotti, 218; François Rappo, 218; Gilbert Veillard, 217; Jean-Paul Geiser, 216; Muguette Jaquet, 212.

LES HAUTS-GENEVEYS

15 conseillers généraux.
Entente communale et parti radical: 1653, 7 sièges (+1).
Parti libéral: 1350, 5 *sièges* (–1).
Parti socialiste: 916, 3 sièges.

PARTI RADICAL ET ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Théo Brandt, 134; Jean-Pierre Pieren, 130; Emma Andrié, 117; Walter Schmied, 111; Andres Stamm, 107; Jean-Louis Bron, 102; Claude Simon-Vermot, 102.

Obtiennent des voix: René-Pierre Pieren, 97; Jacqueline Rosset, 86; Georges-Alain Loetscher, 81.

PARTI LIBÉRAL. Sont élus: Elisabeth Bugnon, 102; Francis Leuenberger, 102; Rénald Jeannet, 96; Jean-Pierre Schwab, 94; Gérard Corti, 91.

Obtiennent des voix: Gilbert Soguel, 88; Jean-J. Meylan, 82; Frédéric Cachelin, 78; André Charmillod, 64; Jacqueline Gonseth, 57.

PARTI SOCIALISTE. Sont élus: Walter Keller, 82; Danielle Schläppy, 66; François Boand, 64.

Obtiennent des voix: Benno Gartenmann, 62; Otto Rumo, 58. (pp)

BOUDEVILLIERS

15 conseillers généraux.
Radicaux: 919, 5 sièges (–2).
Intérêts communaux: 1833, 10 sièges (+2).

RADICAUX. Sont élus: Claude Sandoz, 74; Rinaldo Albisetti, 63; Eric Tanner, 63; Reynald Mamin, 61; Jämes Challandes, 55.

Obtiennent des voix: Pierre Mühlematter, 53; Daniel Allemand, 48; Michel Tödtli, 38; Roland Jossi, 37.

INTÉRÊTS COMMUNAUX. Sont élus: Francis Chiffelle, 136; Jacques Balmer, 125; Claude Rudolf, 121; Claude Bachmann, 120; Jean-Paul Jacot, 118; Mme Danie Muster, 113; François von Allmen, 111; Marcel Maumary, 110; Jean Montandon, 106; Mme Claudine Béguin, 100.

Obtiennent des voix: Michel Sandoz, 100; Constant Renaudin, 99; Géo Golay, 97; Gilbert Fivaz, 97; François Ecabert, 92.

VALANGIN

15 conseillers généraux.
Radicaux: 6 sièges (+1).
Libéraux: 4 sièges.
Socialistes: 4 sièges.
Intérêts communaux: 1 siège (–1).
Indépendants: 0 siège.

RADICAUX. Sont élus: François Vaucher, 66; Sylvie Charrière, 62; Barthélémy Hügli, 62; Pierre-André Robert, 59; Otto Wälti, 57; Jean-Pierre Perrin, 53.

Obtiennent des voix: Charles Charrière, 52; Annette Lautenbacher, 42.

LIBÉRAUX. Sont élus: Etienne Balmer, 54; Georges Huguenin, 50; Charles Jacot, 40; Jean-Maurice Chollet, 33.

Obtient des voix: Marlène Dufaux-Mercier, 28.

SOCIALISTES. Sont élus: Alain Vaucher, 46; Henri Tock, 45; Catherine Vaucher, 44; Ernest Streit, 33.

INTÉRÊTS COMMUNAUX. Est élu: Jean-Claude Schertenleib, 36.

Obtient des voix: Roland Blandenier, 28.

INDÉPENDANTS. Obtiennent des voix: Marcel Clerc, 23; Martha Schertenleib, 23.

COFFRANE

15 conseillers généraux.
Radicaux: 675, 3 sièges (+1).
Libéraux: 1929, 10 sièges (–1).
Socialistes: 469, 2 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Waelti J.-Bernard, 87; Meyer Francis, 73; Pfammatter Pierre 49.

Obtiennent des voix: Piller J.-Bernard, 45; Favre Eric, 45; Krebs André, 40; Bähler Rose-Marie, 37; Schenk Jacques 33; Breguet Gertrude, 33.

LIBÉRAUX. Sont élus: Perregaux Rénold, 145; Bischoff Jean-Pierre, 139; Magnin Eric, 130; Monnier Willy, 124; Besancet Jean-Marc, 121; Jacot Marcel, 113; Fahrny Marc, 112; Monnier Michel, 109; Jeanneret Jeannine, 102; Antonini Madeleine, 99.

Obtiennent des voix: Mercier Maxi, 93; Hostettler Claude, 91; Fankhauser Pierre, 76; Richard Charles, 69.

SOCIALISTES. Sont élus: Cuenat François, 58; Berthoud Antoine, 56.

GENEVEYS/COFFRANE

27 conseillers généraux.
Radicaux: 3809, 7 sièges (–2).
Libéraux: 3169, 6 sièges (+1).
Socialistes: 3948, 8 sièges (+1).
Intérêts communaux: 3084, 6 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Jeanrenaud Hélibert, 168; Brauen André, 161; Bernasconi Félix, 144; Mentha Alfred, 143; Schroer Heinz, 123; L'Eplattenier Roger, 116; Duvoisin René, 112.

Obtiennent des voix: Meister Jean, 112; Martignier Claude, 106; Vaucher Charles, 106; Bannwart Christiane, 70.

LIBÉRAUX. Sont élus: Bourquin André, 162; Kunzi Ernest, 147; Perret André, 146; Hutmacher Werner, 140; Dubied Claude, 132; Digier Nicole, 110.

SOCIALISTES. Sont élus: Gertsch Frédy, 180; Dubois Jacques, 165; Bandelier René, 155; Tschann Jean- P. 154; Jacot-Descombes Mme, 153; Gillabert Armand, 151; Terrapon Armand, 129; 1 élu reste à désigner.

INTÉRÊTS COMMUNAUX. Sont élus: Girardin Maurice, 154; Crosetti Gino, 135; Siegrist Marie-Ch., 129; Nappez Gaston, 124; Martin Monique, 112; Langel Yvan, 110.

Obtiennent des voix: Rossetti Carole, 100; Chaslain Odile, 97.

MONTMOLLIN

15 conseillers généraux.
Liste d'entente communale: 13 sièges (restent deux sièges à repourvoir).

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Charles Etter, 122; Georges Jeanneret, 115; Christian Badertscher, 114; Jean-Louis Jeanneret, 111; Marc Stubi, 108; Louis Jeanneret, 108; Bernard Claret, 103; Rémy Commino, 102; Claude Lœwer, 99; Denis Jeanneret, 99; Raoul Gœtschmann, 94; Roland Glauser, 79; Fernand Stubi, 78. Deux conseillers restent à élire, n'ayant pas atteint la majorité absolue.

Obtiennent des voix: Pierre Sauser, 75; Roger Jeanneret, 73; Denis Derron, 70; Christian Zumkehr, 67; Maurice Oppliger, 66; Jean-Pierre Henry, 64; Bernard Guyaz, 64; Daniel Jeanneret, 62; René Schafter, 60; Alfred Stauffer, 48; Robert Lutz, 41.

(Photo Bernard)

ÉLECTIONS COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

District du Val-de-Travers

Au Val-de-Travers, une relative stabilité se dégage du scrutin. Relative car les socialistes perdent de fait 9 sièges, ceux qu'ils détenaient à Noiraigue où ils étaient majoritaires. Si officiellement, dans ce village, le parti socialiste a disparu de la scène politique, plusieurs de ses membres se sont toutefois portés candidats sur la liste d'Entente.

Ce recul numérique de la gauche n'a toutefois fait progresser ni les radicaux, ni les libéraux qui ont subi l'assaut des listes d'ententes communales aux Verrières et aux Bayards. Dans le village frontière, les libéraux n'ont pas atteint le quorum, perdant par la même occasion leur trois sièges au législatif qu'ils cèdent à la liste verrisanne, heureuse de glaner encore un siège de la liste paysanne. Aux Bayards, Alternative démocratique saigne à vif le parti radical qui perd 5 sièges. Par contre à Buttes, les radicaux s'attribuent trois sièges de la défunte entente communale et les socialistes un. A Fleurier, la majorité a bien failli basculer dans le camp socialiste, alors qu'à Couvet ce parti n'a pas bénéficié du retrait du Renouveau covasson; libéraux (+3) et radicaux (+2) se partagent les 5 sièges devenus disponibles. A Môtiers et Travers, les partis bourgeois font les frais de la diminution des sièges du Conseil législatif. Enfin, à St-Sulpice les socialistes perdent la majorité au profit des radicaux (+1).

District du Val-de-Travers	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		Ent	
	76	80	–	76	80	76	80	76	80	76	80
Môtiers	17	15	–2	7	5	4	4	6	6		
Couvet	41	41		11	13	9	12	16	16	5	0
Travers	27	25	–2	8	7	8	7	11	11		
Noiraigue	15	15		6	7			9	0		8
Boveresse	15	15								15	15
Fleurier	41	41		16	16	5	5	20	20		
Buttes	15	15		5	8			6	7	4	0
La Côte-aux-Fées	15	15								15	15
Saint-Sulpice	15	15		7	8			8	7		
Les Verrières	17	17		6	6	3	0	5	5	3	6
Les Bayards	15	15		11	6	4	3				6
TOTAL	233	229	–4	77	76	33	31	81	72	42	50

MÔTIERS

15 conseillers généraux.
Radicaux: 1944, 5 sièges (–2).
Libéraux: 1536, 4 sièges.
Socialistes: 2327, 6 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Codoni Jean-Baptiste, 192; Jean-Pierre Barrelet, 174; Jean-Pierre Bobillier, 158; Pierre-Alain Piaget, 122; Robert Jornod, 117.

Obtiennent des voix: Serge Procureur, 110; Marceline Thiébaud, 107; Denis Chevré, 82; Arlette Vollerin, 82.

LIBÉRAUX. Sont élus: René Calame, 169; Angelo Carminati, 134; Louis Bourquin, 110; Willy Morel, 106.

Obtiennent des voix: Jean-Jacques Bobillier, 103; Arlette Durig, 92.

SOCIALISTES. Sont élus: Willy Bovet, 200; Pierre-André Delachaux, 183; Pascal Stirmann, 170; Michel Binggeli, 164; Claude Vuilliomenet, 157; Gisèle Simon, 151.

Obtiennent des voix: Claire-Lise Vouga, 141; Jean-Claude Vuille, 139; Bernard Mentha, 115.

COUVET

41 conseillers généraux.
Radicaux: 10.790, 13 sièges (+2).
Libéraux: 10.527, 12 sièges (+3).
Socialistes: 13.231, 16 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Roulet Pierre, 354; Girod Jacques, 304; Droz Serge, 302; Reinhard Arthur, 300; Berginz Daniel, 293; Petitpierre Josiane, 292; Thiébaud Charles-Edouard, 276; Berset Jean-Pierre, 258; Hasler Eugène, 253; Raineri Dante, 248; Reymond Eric, 231; Jaeger- Rumley Anne-Marie, 223; Geiersberger Claudiane, 209.

LIBÉRAUX. Sont élus: Bourquin Gilbert, 368; Bourquin Jean-Luc, 317; Weil Suzanne, 306; Borel Pierre-Marcel, 304; Bastardoz Eric, 291; Fivaz Francis, 281; Corlet Jean-Michel, 279; Jeanneret Francine, 259; Barraud Michel, 254; Cruchaud Pierre-Denis, 249; Stampfli Gérard, 249; Flury Louis, 225.

SOCIALISTES. Sont élus: Jeanneret Claude, 379; Thiébaud Fernand, 368; Gilliéron Jean-François, 340; Grandjean Albert, 325; Crétenet Jean-Pierre, 317; Gilliéron Marcel, 311; Meyer Daniel, 309; Etienne Edouard, 307; Matthey John, 306; Dupont André, 304; Vaucher René, 303; Neuhaus Charles, 294; Thiébaud Lucie, 293; Knapen Antoine, 291; Güder Frédy, 291; Bovet Willy, 290.

Obtiennent des voix: Bovet Roger, 288; Crétenet Myriam, 287; Pesenti Lucette, 287; Grimm Marguerite, 282; Maradan René, 250.

TRAVERS

25 conseillers généraux.
Radicaux: 3319, 7 sièges (–1).
Libéraux: 3531, 7 sièges (–1).
Socialistes: 4927, 11 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Marcel Jaccard, 164; Alfred Hugi, 149; Jacques Bähler, 138; Fernand Kaenel, 137; Jean-François Pellaton, 137; Arlette Veillard, 132; Pierre-André Sunier, 131.

Obtiennent des voix: André Currit, 128; Charles-André Sagne, 123; Jean Reymond, 118.

LIBÉRAUX. Sont élus: Yves-André Maulini, 166; Francis Tüller, 163; Aldin Monnet, 149; Daniel Delachaux, 148; Lidia Flück, 147; André Krügel, 145; Hermann Perrinjaquet, 142.

Obtiennent des voix: Robert Grisel, 140; Bernard Gogniat, 135; Charles Flück, 135; Bernard Overney, 130.

SOCIALISTES. Sont élus: Serge Thiébaud, 203; Daniel Ruffieux, 201; Jean-Pierre Carrel, 201; Jean-Pierre Veillard, 196; Jean-Pierre Racine, 194; Daniel Deleury, 194; Françoise Froesch, 193; Pierre Bolle, 192; Emile Wohlhauser, 190; Claude Jeannotat, 186; Jeanne Burgat, 185.

Obtiennent des voix: Maurice Leuba, 177; Charles Tanniger, 176; Marlène Previtali, 169.

NOIRAIGUE

15 conseillers généraux
Radicaux: 1253, 7 sièges (+1)
Entente communale: 1371, 8 sièges (+8)
(Les socialistes ne présentaient plus de liste)

RADICAUX. Sont élus: Pierre Monnet, 102; Henry Montandon, 98; Bernard Hamel, 93; René Ramseyer, 88; Gilberte Hotz, 78; Murielle Kammermann, 71; Jean-Claude Schick, 69.

Obtiennent des voix: Jacky Conterno, 69.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Francis Jacot, 98; Frédéric Sollberger, 96; Anita Colladetto, 93; Roger Perrenoud, 92; Ingrid Jeannet, 89; Jean-Jacques Revaz, 87; Madeleine Pilet, 84.

Obtiennent des voix: Michel Conterno, 80; Irène Perrenoud, 70.

BOVERESSE

15 conseillers généraux (système majoritaire)
Entente communale: 13 élus, deux conseillers généraux devront être élus lors d'un deuxième tour, n'ayant pas obtenu la majorité absolue de 69 voix.

Entente communale. Sont élus: Hansjörg Fankhauser, 113; Marcel Pittet, 101; Franco Pizzotti, 99; Charles Michel, 98; Raoul Perret, 95; Francy Dumont, 94; Daniel Rosselet, 94; Félix Lehmann, 90; Louis Bieler, 87; Edmond Jeanrichard, 86; Huguette Bouquet, 79; Robert Stauffer, 77; Maurice Bähler, 74. Majorité absolue 69.

Obtiennent des voix: Henri Fatton, 66; Jean-Louis Vaucher, 64; Otto Haldi, 62; Jacqueline Bernard, 57; Nelly Monnier, 56; Roger Erb, 49; Paul Jacot, 42; Léone Bieler, 42; Reymond Duvoisin, 42; René Dreyer, 37; François Martin, 37; Nelly Heimann, 21; Evelyne Duvoisin, 16.

FLEURIER

41 conseillers généraux.
Radicaux: 16.968, 16 sièges.
Libéraux: 6070, 5 sièges.
Socialistes: 22.656, 20 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Hadorn Jean-Louis, 439; Favre Georges-Henri, 436; Schlaeppi Kurt, 434; Hugli Jean, 430; Stoudmann Françoise, 430; Herrmann Jean-Michel, 423; Veuve Michel, 420; Niederhauser Michel, 420; Chabloz Georges, 418; Marquis Germain, 412; Berthoud Alain, 409; Perrenoud Antoinette, 404; Brunisholz Eliane, 403; Gertsch Bernard, 402; Geiser Jean-Claude, 395; Berthoud Raymond, 394.

Obtiennent des voix: Payer Francis, 387; Junod André, 386; Sutter Gaby, 380; Moerlen Yves, 367; Vuilleumier Daniel, 364; Basset Robert, 351; Gobbi Philippe, 325.

LIBÉRAUX. Sont élus: Brunner Jean-Louis, 204; Borel Jacques, 201; Cousin Roger, 200; Cousin Bernard, 185; de Pourtalès Ernest, 175.

Obtiennent des voix: Sandoz Pierrette, 170; Landry François, 168.

SOCIALISTES. Sont élus: Leuba Roland, 615; Mischler Jean-Pierre, 582; Clerc Patrice, 579; Gosteli Jean-Claude, 579; Jeanneret Raoul, 564; Hirtzel Marcel, 559; Charrère Roland, 555; Gerber Jean, 563; Jeanneret Edouard, 547; Kneissler Claude, 530; Luthy Eric, 529; Montandon Gislaine, 526; Chaudet John, 522; Berger Francis, 516; Barraud Frédy, 515; Fatton Georges, 503; Glardon André, 501; Pluquet Yvette, 493; Paillard Marius, 490; Herrmann Rosita, 482.

Obtiennent des voix: Audetat Roger, 479; Noël Eliane, 477; Hirschy Fernand, 469; Parrod Cosette, 448.

LA CÔTE-AUX-FÉES

15 conseillers généraux.
Majorité absolue: 129.
Liste populaire: 15 sièges.

LISTE POPULAIRE (No 1): Sont élus: Willy Maillardet, 229; Willy Leuba, 228; Jacqueline Corlet, 227; Mady Piaget, 221; Jean-Philippe Martin, 213; Jämes Piaget, 211; Robert Buchs, 211; François Guye, 211; Willy Lambelet-Savioz, 211; Roland Dubois, 196; Fritz Leuba, 196; Gabriel Piaget, 166; Jean-Pierre Grandjean, 159; Jean Piaget, 145; Philippe Leuba, 138.

Obtiennent des voix: Jean Schutz, 120; André Schneizer, 107; Willy Piaget, 79.

SAINT-SULPICE

15 conseillers généraux.
Radicaux: 1171, 8 sièges (+1).
Socialistes: 1157, 7 sièges (–1).

RADICAUX, LIBÉRAUX ET JEUNES RADICAUX. Sont élus: Michel Graber, 80; Charles Tschäppät, 80; Charles Divernois-Maeder, 78; Jean-Maurice Wagnière, 71; Michel Krebs, 70; Louise Roth, 68; Adrien Huguenin, 68; Charles-Edouard Gertsch, 67.

Obtient des voix: Eric Schlub, 67.

SOCIALISTES: Sont élus: Maurice Tuller, 79; Fernand Meyer, 77; Francis Trifoni, 75; Frédy Vaucher, 70; Marcel Treuthardt, 69; Dominique Baggi, 65; Jeanne-Rose Tuller, 64.

Obitennent des voix: Jean-Pierre Lebet, 64; Roger Péguiron, 63.

BUTTES

15 conseillers généraux.
Radicaux-libéraux: 2257, 8 sièges (+3).
Socialistes: 1861, 7 sièges (+1).
Entente: — (–4).

RADICAUX-LIBÉRAUX. Sont élus: Paul-Albert Blatty, 157; Georges Thiébaud, 152; Edouard Sahli, 144; Edwin Volkart, 138; Jean-Pierre Dubois, 135; Michel Dubois, 126; Willy Reno, 123; Pierre-Auguste Thiébaud, 121.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Luc Steinmann, 152; Lucien Dubois, 138; Florian Dubois, 137; Gilbert Dubois, 129; Gilbert Grandjean, 120; Michel Fragnère, 120; Josy Percassi, 111.

Obtiennent des voix: Georgina Dubois, 103; Jean-Louis Guyaz, 103.

LES VERRIÈRES

17 conseillers généraux.
Radicaux: 1976, 6 sièges.
Libéraux: 601, n'obtiennent pas le quorum (–3).
Liste paysanne: 791, 2 sièges (–1).
Socialistes: 1531, 5 sièges.
Liste verrisanne: 1527, 4 sièges (+4).

RADICAUX. Sont élus: Raymond Schlaepfer, 147; Denis Christinat, 135; Pierre Fauguel, 112; Roger Perrenoud, 111; Pierre-Eric Rey, 100; Albert Amstutz, 95.

Obtiennent des voix: Jean Fahrni, 86; Katherine Jaquemet, 81; Claude Fatton, 80.

LIBÉRAUX. Obtiennent des voix: Denis Poncioni, 78; Micheline Landry-Béguin, 68; Jean Egli, 62; Michel Moret, 50.

LISTE PAYSANNE. Sont élus: Paul Wieland, 101; Jean-Louis Fragnière, 63.

Obtiennent des voix: Fritz Zurbuchen père, 60; Heidi Marti-Egli, 42.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Pierre Ray, 119; Jean-Maurice Evard, 116; Gilbert Hirschi, 110; Jean Egger, 99; Willy Haldi, 94.

Obtient des voix: Pascal Hugueniin-Dezot, 77.

LISTE VERRISANNE. Sont élus: Alain Ribaux, 125; Auguste-Michel Chariatte, 121; Jean-Louis Jornod, 112; Jean-François Loew, 108.

Obtiennent des voix: Frédy Amstutz, 103; Michel Fankhauser, 96; Jimmy Nowacki, 93; Yves-Alain Fauguel, 81; Eddy Moret, 64.

LES BAYARDS

15 conseillers généraux.
Radicaux: 861, 6 sièges (–5).
Libéraux: 409, 3 sièges (–1).
Alternative démocratique: 906, 6 sièges (+6).

RADICAUX. Sont élus: Frédy Favre, 75; Serge Fontaine, 72; Pierre-André Hainard, 69; Roland Keller, 68; Félix Rosselet, 66; Claude Kaenel, 62.

Obtiennent des voix: Christine Montandon, 56; Edouard Barbezat, 53; J.-L. Basset, 46; Robert Pipoz, 46; Hermann Staehli, 42; René Henchoz, 29; Gaston Buensoz, 20; Jean Wenger, 15; Lydia Sagne, 15.

LIBÉRAUX. Sont élus: Paul-André Chedel, 65; Michel Chedel, 45; Jean-Louis Chedel, 41.

Obtiennent des voix: Frédy Jeanneret, 41; Louis Jeannin, 30.

ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE. Sont élus: Constant Fatton, 85; Claude Tharin, 80; Samuel Keller, 76; Georges-André Fatton, 72; Frédéric Matthey, 70; Jean-Claude Matthey, 68.

Obtiennent des voix: Willy Chédel, 67; Michèle Tharin, 61; Pierre Steudler, 49; Dorothea Barbezat, 48; Christophe Guye, 48.

District de Boudry

Dans le district de Boudry, 440 sièges étaient à repourvoir. La participation a été relativement faible dans les 15 communes.

Dans l'ensemble, les radicaux ont subi une défaite puisque perdant 10 sièges: ils en possédaient 106, ils en auront donc 96 seulement pour la prochaine législature. Les pertes se sont fait sentir notamment à Boudry (2), Cortaillod (3), Colombier, Auvernier, Peseux, Bôle et Saint-Aubin (1).

Les listes d'entente ont-elles aussi connu un fléchissement: 110 sièges contre 122.

Les gains ont été enregistrés par les libéraux qui se sont introduits à Gorgier et gagné sept sièges; ils en ont trois supplémentaires à Cortaillod et en cèdent un à Colombier et un à Bevaix.

Quant aux socialistes, ils passent de 113 sièges à 125, soit un gain de 12, obtenu à Saint-Aubin (4), à Colombier et Gorgier (2) et à Bevaix, Auvernier, Peseux et Corcelles-Cormondrèche (1).

District de Boudry	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		Ent	
	76	80	–	76	80	76	80	76	80	76	80
Boudry	41	41		10	8	10	10	11	12	10	11
Cortaillod	41	41		12	9	11	14	18	18		
Colombier	41	41		17	16	12	11	12	14		
Auvernier	29	29		11	10	10	10	8	9		
Peseux	41	41		15	14	11	11	15	16		
Corc./Cormondrèche	41	41		7	7	11	11	11	12	12	11
Bôle	33	31	–2	6	5	8	8	8	7	11	11
Rochefort	15	15		7	7	5	5	3	3		
Brot-Dessous	15	15								15	15
Bevaix	41	41		14	14	18	17	9	10		
Gorgier	27	29	+2				7	8	10	19	12
St-Aubin-Sauges	41	41		7	6	10	12	10	14	14	9
Fresens	15	15								15	15
Montalchez	15	15								15	15
Vaumarcus	11	11								11	11
TOTAL	447	447		106	96	106	116	113	125	122	110

BOUDRY

41 conseillers généraux
Radicaux: 7569, 8 sièges (–2)
Libéraux: 10.010, 10 sièges
Socialistes: 11.706, 12sièges (+1)
Chevrons boudrysans: 11.281, 11 sièges (+1)

RADICAUX. Sont élus: Pierre Dolder, 283; Kurt Dolder, 263; Jean-Claude Buschini, 261; Jean-Eric Wenger, 241; Claude Droz, 215; Roger Famblanc, 211; Françoise Dapples, 200; Raymond Wetzel, 194.

Obtiennent des voix: Silvio Bernaschina, 187; Jean-Paul Saam, 178; Maurice Frainier, 173; Gilberte Althaus, 144; Jean-Marc Racheter, 143; Laurent Gunthardt, 135; Jean-Pierre Leuba, 130; Charles Guinand, 109.

LIBÉRAUX. Sont élus: François Buschini, 338; René Schneider, 305; Georges Treuthardt, 297; Jean-Marc Ducommun, 295; Bruno Müller, 281; Daniel Bonhôte, 273; René Bindith, 255; Daniel Giroud, 254; Jacques Bulliard, 241; Théo Messerli, 232.

Obtiennent des voix: Eric Ruedin, 227; Denise de Rougemont, 226; Geneviève du Pasquier, 226; Hanny Favre, 224; Alain Berger, 221; Roland de Loës, 185; Maurice Bovet, 179.

SOCIALISTES. Sont élus: Jacques Düscher, 370; Jean-Pierre Boillod, 342; Pierre Cornuz, 325; Eric Meisterhans, 318; Frédy Zuber, 313; Pierre Aubée, 310; Claude Monod, 300; Mario Bettosini, 297; Jean-Louis Saisselin, 276; Françoise Guyot, 275; Claude Quartier, 273; Michèle Othenin-Girard, 266.

Obtiennent des voix: Jean-Pierre-Bochsler, 265; René Gatschet, 264; Hans Singer, 260; Marcel Cornuz, 234.

CHEVRONS BOUDRYSANS. Sont élus: Walter Hanhart, 420; Marc Hunkeler, 357; Christiane Maffioli, 321; Anne-Mary Dupuis, 318; Daniel Wavre, 313; Jacques Meylan, 304; Jean Gasser, 303; Jacques Bovet, 301; Richard Raedler, 299; Gérald Brand, 290; Jacques Schuler, 278.

Obtiennent des voix: Jörg Schenkel, 275; Mme Claude Meylan, 263; Blaise Geiser, 251; Eric Aeberli, 245.

COLOMBIER

41 conseillers généraux
Radicaux: 16 (–1).
Libéraux: 11 (+1).
Socialistes: 14 (+2).

RADICAUX. Sont élus: Jean-Pierre Kreis, 476; Joseph Scheidegger, 445; Aldo Berclaz, 443; Patrice Blanc, 432; Emile Champêne, 429; Bernard Piaget, 427; Raymond Weinmann, 423; Marie-Claire Elzingre, 421; Paul Kiefer, 415; Bernard Baroni, 413; Cécile Grossen, 410; Vievolette Germanier, 405; Pierre Nardin, 401; André Schenker, 394; Jacques Lehmann, 391; Gilbert Meyland, 388.

Obtiennent des voix: Georges Tobagi, 383; Michel Baroni, 382; Eric Berton, 381; Pierre-André Luthy, 381.

LIBÉRAUX. Sont élus: Roger Hügli, 360; Pierre Mauler, 355; Benoît Pizzera, 354; Georges Steffen, 338; Fritz Grether, 329; Jacques Etzensperger, 325; Walter Peter, 317; Gérard Biétry, 309; Yvan Bionda, 309; Michel Induni, 306; Pierre Henchoz, 295.

Obtiennent des voix: Fernand Roethlisberger, 293; Blaise Neuhaus, 288; Jean-Claude Biaggi, 283; Béatrice Bagaïni, 259.

SOCIALISTES. Sont élus: Pierre Dubied, 390; Pierre Ingold, 383; Heinz Luginbuhl, 380; Marie-France Ingold-Bourquin, 377; René Staub, 371; Paul Schori, 370; Jean-Blaise Held, 364; Anne-Lise de Bosset, 364; Michel Bonvin, 360; Laurent von Allmen, 358; Claire-Jeanne Mojon, 352; Gigliola Favre-Gori, 347; Michel Rottet, 345; Pierre Graber, 338.

Obtient des voix: Isabelle Talon-de Rutte, 320.

FRESENS

15 conseillers généraux.
Entente communale: 15 sièges.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Marcel Vauthier, 76; Albert Porret, 75; Bernard Cuche, 74; Henri Gaille, 70; Jean-Louis Porret, 69; Paul Porret, 68; André Porret, 67; Jean-Pierre Bourquin, 65; Jean-Daniel Porret, 65; Aimé Barbezat, 56; Constant Barbezat, 53; Etienne Porret, 51; Jules Junod, 51; André Zwahlen, 49; Jean-Marc Zwahlen, 46.

Obtiennent des voix: Daniel Zwahlen, 39; Bernard Gaille, 37; Pierre-André Gaille, 37; Nelly Meier, 36; Mireille Gaille, 16.

Suite en page 4

ÉLECTIONS COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

District de Boudry

● Suite de la page 3

CORTAILLOD

41 conseillers généraux
Radicaux: 9 sièges (−3)
Libéraux: 14 sièges (+3)
Socialistes: 18 sièges

RADICAUX. Sont élus: Jörg von Wyss, 329; Jean-Pierre Chappuis, 287; Pierrette Guenot-Grossen, 282; Eric Jeanmonod, 267; Olivier Piaget, 267; Eric Suter, 264; Roland Frey, 259; Charles Turuvani, 256; Raymond Pantet, 250.

Obtiennent des voix: Georges-Alain Ducommun, 249; Martine Schreyer-Vouga, 240; Christiane Othenin-Girard, 236; Daniel Neuhaus, 231; Jean-Claude Faivre, 226; Jacqueline Kuhn-Moser, 219; Léon Wenker, 216; Jean-Pierre Deroche, 211; Marc-Olivier Hausamann, 205.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-Louis Moulin, 421; Pierre Vouga, 386; Henri-Louis Vouga, 385; Daniel Perriard, 379; Roland Félix, 378; Pierre Crivelli, 374; Alain Jeanneret, 366; Pierre-André Porret, 363; Yvan Vouga, 359; Madeleine Perriard-Defferrard, 350; Jean-Paul de Montmollin, 349; Henry-Peter Gaze, 345; Roland Muller, 339; Claude-André Moeschler, 330.

Obtiennent des voix: Jacques de Perot, 323; Pierre-Alain Frochaux, 319; Christiane Grossenbacher-Grisel, 310; Ida Renaud-Glanzmann, 253.

SOCIALISTES. Sont élus: Robert Comtesse, 541; Jean-Paul Niklaus, 518; Jean-Claude Yersin, 506; Claude-André Meisterhans, 486; Luc Wenger, 482; Charles-Henri Jaunin, 481; Blaise Dysli, 474; André Schor, 473; Marcel Bays, 468; Michel Huguenin, 460; Eugène Bissat, 452; Pierre-Alain Comtesse, 451; Anne-Marie Cardinaux, 449; Jean-François Béguin, 448; Jean Schlub, 446; Denise Schor-Hirschi, 444; Maurice Matthey, 443; Antonio Cortes, 438.

Obtiennent des voix: Françoise Schild-Martinetti, 435; Jean-Pierre Meylan, 433; Eric L'Epplatenier, 421; Eliette Zingre-Poppi, 417; Pierre Moll, 391.

AUVERNIER

29 conseillers généraux
Radicaux: 10 (−1)
Libéraux: 10
Socialistes: 9 (+1)

RADICAUX. Sont élus: Ernest Isenschmied, 265; Jean-Claude Robert, 224; Emile Amstutz, 210; Henri-Alexandre Godet, 202; Rolf Sailer, 201; Catherine Kordé, 200; Lucienne Quillerat, 194; Reynold Jaquet, 188; Pierre-Michel L'Eplattenier, 184; Jean-Louis Tanner, 182.

Obtiennent des voix: Werner Schneider, 182; Charles-Arnold Dubois, 181; Janine Bellenot, 175; Jean-Claude Ryff, 172; Dominique Humbert-Droz, 166; Jean-François Henrioud, 166; Gilbert Freymond, 160; Willy Buthey, 156; Henri-François Kubli, 155; Claude Godet, 154.

LIBÉRAUX. Sont élus: Madeleine Dupasquier, 242; Ernest Ryf, 242; Jean-Jacques Perrochet, 228; Charles-André Kaufmann, 219; André Jacot, 214; Jean-Michel de Montmollin, 211; Alain Bauer, 209; Pierre de Montmollin, 200; Huguette Pochon, 199; Ruth Ecklin, 198;

Obtiennent des voix: Walther Zwahlen, 192; Gérald de Montmollin, 192; Ernest Weibel, 191; Derck Engelberts, 151; Micheline Coste, 150.

SOCIALISTES. Sont élus: Michel Javet, 208; Bernard Schor, 207; Marianne Sydler, 203; Claude Matthey, 202; Yolande Siegrist, 194; Raymond Maridor, 190; Marianne Graber, 183; Jean-Marc Hofstetter, 178; Maurice Perdrizat, 176.

Obtiennent des voix: Michel Gobet, 169; Robert Bachelin, 147.

PESEUX

41 conseillers généraux.
Radicaux: 14 sièges (−1).
Libéraux: 11 sièges.
Socialistes: 16 sièges (+1).

RADICAUX. Sont élus: Claude Weber, 545; Françis Paroz, 536; Jean-Pierre Gunther, 530; Albert Guyaz, 526; Willy Sieber, 518; Willy Stillhart, 513; Rizziero Ardia, 509; Denise Wyss-Boudry, 506; Gilbert Chautems, 487; André Gauchat, 482; André Banderet, 479; Claude Rollier, 478; Bernard Jaquet, 471; Maurice Ducommun, 460.

Obtiennent des voix: Nelly Martin-Ducommun, 456; Charles Matthey, 454; Emile Romanens, 446; Michel Brandt, 436; Marc Zumsteg, 436; Raymond Humbert, 425.

LIBÉRAUX. Sont élus: Aimé Vaucher, 441; Pierre Jaquet, 431; Yves Delamadeleine, 413; Willy Ansermet, 411; Jean-Louis Roquier, 408; Alfred Renfer, 405; Marcel Boillat, 389; Michel Jenny, 387; Blaise-Eric Stucker, 385; Roland Progin, 384; Henri de Montmollin, 378.

Obtiennent des voix: Serge-Eric Nussbaum, 377; Marcel Mussard, 369; Marie-Thérèse Bucher, 369; François Jaccard, 368; Hansjörg Siegrist, 365; Fred-Eric Maurer, 362; Laurence Vuillemin, 354; André Humbert- Droz, 346

SOCIALISTES. Sont élus: Robert Juillard, 626; Fritz Nussbaum, 587; Jean Dubois, 578; François Borel, 577; André Aubry, 576; Patricia Soerensen, 565; Georges Messmer, 563; Cécile Chavaillaz, 560; Kurt Brunner, 560; Adia Muller, 559; Raymond Junod, 552; Michèle Borel, 549; Michel Gehret, 546; Jean-Pierre Schorpp, 531; Philippe Merz, 527; Robert Fahrny, 519.

Obtiennent des voix: Simone Brulhart, 517; Yves Aubry, 501; Arianne Michaud, 498; Grégoire De Bonna, 487.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

41 conseillers généraux.
Radicaux: 7 sièges.
Libéraux: 11 sièges.
Socialistes: 12 sièges (+1).
Ralliement: 11 sièges (–1).

RADICAUX. Sont élus: Roger Zahnd, 305; Pierre Duckert, 300; René Merlotti, 276; François Dothaux, 248; Michel Meia-Keusch, 223; Pierre Streit, 198; Jacqueline Emery-Carrard, 197.

Obtiennent des voix: Pierre Leuba, 195; Grégor Bawidamann, 193; Eric Cuche, 191; Jean-Frédéric Imhof, 188; Mario Riva, 178.

LIBÉRAUX. Sont élus: Lucien Chollet, 372; Jean-Pierre Jeanneret, 356; Fred Wyss, 353; Claude Besancet, 348; Jean-Daniel Perret, 320; Barbara Vogel-Bannerman, 300; Jean Fahrni, 286; Maurice Eberlé, 284; Michel Du Bois, 274; Françoise Fahrni-Matthey, 270; Jean-Pierre Authier, 262.

Obtiennent des voix: René Robert, 249; Claude Vuilliomenet, 240 Raphaël Tabacchi, 239; Jean-Francis Roulet, 236;

SOCIALISTES. Sont élus: Raymond Muster, 393; Frédéric Weber, 374; Philippe Bois, 357; Pierre Huguenin, 354; Jean Martenet, 343; Geneviève Fiala, 342; Cédric Troutot, 339; Jeanne Philippin-Bolle, 325; Pierre Bulliard, 324; André Babey, 323; Jean-Claude Robert, 314; Pierre-André Châtelain, 310.

Obtiennent des voix: Jean-Claude Darbre, 302; Frédy Kunzi, 302; Jacques Erard, 295; Jean-Marc Calame, 285; Jean-Frédéric Darbre, 261.

RALLIEMENT. Sont élus: Philippe Aubert, 364; Werner Sörensen, 304; Jean Carrard, 303; Claude Gygax, 296; François Ermatinger, 288; Erhard Wittwer, 285; Samuel Huguenin, 281; Alain Robert, 281; Pierre Bille, 276; Eric Blaser, 273; Daphné Berner-Chervet, 267.

Obtiennent des voix: Dominique de Perrot-Banguerel, 259; Pierre Glauser, 256; Olivier Berthoud, 253; Tony Lutz, 253; Alain Humbert, 245; Roland Bachmann, 240; Jean-Luc Béguin, 229.

BÔLE

31 conseillers généraux (–2).
Radicaux: 5 sièges (–1).
Libéraux: 8 sièges.
Socialistes: 7 sièges (–1).
Entente communale: 11 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Kurt Meier, 125; Jean Mesey, 104; André Graber, 98; Georges Treuthardt, 97; Willy Haag, 94.

Obtiennent des voix: Jean-Claude Lauper, 88; Isabelle Moy, 87; Jean-Claude Gertsch, 83; Rudolf Weber, 81; Ruedi Suter, 80; Francis Hofmann, 77; Claude Otz, 75; Roland Aubry, 72; Ernest Etienne, 69.

LIBÉRAUX. Sont élus: Louis-Georges Lecoultre, 154; Béatrice Aubert, 144; Louis-Philippe Thiébaud, 141; Michel Neusel, 138; Jacques Gans, 138; André Vulliet, 130; Claude-Alain Clerc, 126; Claude Rufini, 123.

Obtiennent des voix: Gérard Ulrich, 120; Pierre-André Bugnon, 118; Charles-André Voirol, 117; Blanche Castella, 114; Marino Locarnini, 111; Christian Duric, 105.

SOCIALISTES. Sont élus: André Aubry, 134; Gilbert Huguenin, 131; Maurice Jeannet, 128; Francis Villemin, 121; Marlyse Matthey, 120; Gaston Sinzig, 118; François Felder, 118.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Jules-Arthur Vaucher, 189; Jacques Weber, 184; Jean-Paul Gygi, 182; Pierre-André Veuve, 178; Daniel Anker, 175; Michel Favarger, 171; Roland Favarger, 169; Micheline Poget, 165; Pierre Rapin, 164; Daniel Bugnon, 141. Le onzième élu est à désigner.

ROCHEFORT

15 conseillers généraux.
Radicaux: 7 sièges.
Libéraux: 5 sièges.
Socialistes: 3 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Lucien Camponovo, 126; Jacques Roth, 118; Michel Audétat, 115; Heidi Zahnd, 113; Blaise Reymond, 112; Jean-Marc Friedli, 111; Jean-Denis Sauser, 105.

Obtiennent des voix: Pierre-André Aeschlimann, 98; Jean Frick, 98; Charles Perrin, 91; Claude Monnier, 75.

LIBÉRAUX: Sont élus: Francis Humbert-Droz, 136; Pierre Jeannet, 103; Jean-François Demairé, 102; Flavien Gigandet, 100; Willy Renaud, 99.

Obtiennent des voix: Georgette Richner, 95; Henri Jeanneret, 95.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Jacques Pointet, 76; Marlyse Pointet, 76; Huguette Hadorn, 59.

Obtient des voix: Gérard Ansermet, 58.

BROT-DESSOUS

15 conseillers généraux
Elections tacites.

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Fernand Abriel, Françoise Sublet, Pierre Sublet, Daniel Méroz, Pierre-Alain Morthier, Jean-Pierre Bertschy, Walther Fuchs, Charles Robert, Ursula Méroz, Nelly Robert, Jean-Marie Saunier, Claude Vuille, Jean-François Fierobe, Micheline Jeanrenaud, Jean-François Tais.

BEVAIX

41 conseillers généraux.
Radicaux: 14.
Libéraux: 17 (–1).
Socialistes: 10 (+1).

RADICAUX. Sont élus: Pierre Gygi, 330; Bernard Brunner, 329; Willy Ribaux, 306; Ernest Bart, 306; Maurice Jacot, 292; Christiane Zbinden, 283; Georges Kaltenrieder, 279; Denys Ribaux, 264; Serge Tinembart, 263; Pierre-André Maire, 263; Philippe Borioli, 260; Gaston Monnier, 255; Daniel Duvoisin, 253; François Walther, 253.

Obtiennent des voix: Jean-Paul Comtesse, 245; Auguste Richter, 235; Gilbert Descombes, 229; Conrad Zimmerli, 224.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-François de Chambrier, 374; Bernard Dubois-Ansermier, 357; Pierre Pochon, 345; Claude Miéville, 334; Pierre-André Steiner, 329; Jean-Pierre Lehmann, 301 Frédéric Gaschen, 301; Anne-Lise Schaad-Dubois, 291; Anne-Marie Matthey-Ribaux, 290; André Barraud, 287; Georges Tinembart, 281; Gilbert Jaquet, 275; Denis Clerc, 274; Pierre-Alain Clerc, 271; Philippe Décosterd, 270; Charles Meier, 268; Raymond Clottu, 266.

Obtiennent des voix: François Jan, 264; Claude Ballmer, 263; Hervé Losey, 258; Louis Dubois, 256; Pierre Calame, 254; Pierre Nicolet, 253; André Criblez, 222.

SOCIALISTES. Sont élus: Jacques Weiss, 266; Gilberte Pradervand, 237; Serge Zimmermann, 231; René Schleppi, 213; Raphaël Bohnet, 212; Francis Fornerod, 206; Pierre-Alain Bohnenstengel, 195; François Delachaux, 193; Angelo Gobbo, 192; Marinette Nydegger, 190.

Obtiennent des voix: Jean-Claude Jornod, 179; Michelle Zimmermann, 167.

GORGIER - CHEZ-LE-BART

29 conseillers généraux (+2).
Libéraux: 7 sièges (+7).
Socialistes: 10 sièges (+2).
Groupe des intérêts de Gorgier-Chez-le-Bart: 12 sièges (+12).
Groupement interpartis: 0 (–19), ne se présentait plus.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-Robert Bugnon, 158; Jean-Blaise Perrenoud, 130; Aldo Mordasini, 122; Serge Béguin, 120; Elisabeth Weise, 107; Edouard Tschamper, 104; Daniel Principi, 104.

Obtiennent des voix: Jean-Louis Wyss, 103; Laurent Balmer, 102; Thérèse Tschamper, 88.

SOCIALISTES. Sont élus: Michel Lœrtscher, 182; Maurice Lambert, 179; Roger Schænzli, 178; Pierre-André Lutz, 177; Denis Matthey, 171; Denise Monnier, 167; Arlette Niklaus, 158; Mireille Wohlhauser, 153; Maryse Tissot, 147; Eliane Schertenlieb, 141.

Obtient des voix: Jean-Emile Waldvogel, 131.

GROUPE DES INTÉRÊTS DE GORGIER - CHEZ-LE-BART. Sont élus: Pierre-André Cornu, 247; Paul Maurice Divernois, 213; Pierre von Allmen, 211; Raymond Brinkmann, 199; Christian Gerber, 193; Francis Jeanmonod, 193; Gustave-Henri Robert 192; Jean-Louis Brunner, 185; Pierre Jacot-Fardel, 184; Jämes Jacot, 184; Robert Verdon, 183; Rosine Oppliger, 158.

Obtiennent des voix: Jean-Claude Luthin, 143; Huguette Guinchard, 129.

SAINT-AUBIN - SAUGES

41 conseillers généraux.
Radicaux: 6 sièges (–1).
Libéraux: 12 sièges (+2).
Socialistes: 14 sièges (+4).
Groupe intérêts de la commune: 9 sièges (–5).

RADICAUX. Sont élus: René Chevalley, 142; Jean-Philippe Ribaux, 130; Pierre Schumacher, 128; Pierre-André Banderet, 111; Guy Muller, 110; Josianne Borioli, 101.

Obtiennent des voix: Bernard Luthi, 93; Michel Raymond, 88; René Menoud, 84; Marius Favre, 83.

LIBÉRAUX. Sont élus: Pierre-André Huguenin, 228; Pierre Comina, 203; Jean-Michel Pellaton, 198; Jean-Daniel Devaud, 194; Lucien Weber, 193; Jean-Ulysse Roulin, 189; Edgard Borel, 180; Alfred Nussbaum, 162; André Allisson, 157; Willy Zanger, 151; Johann von Däniken, 148; Roland Walter, 146.

Obtient des voix: Jean-Michel Kuttel, 142.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Claude Linder, 248; Roger Ramelet, 227; Francine Barrelet, 225; Pierre-André Rognon, 224; Raymond Renevey, 221; Silvio Pisenti, 219; Jean Reift, 218; Jean-Marc Barrelet, 217; Virgile Odiet 214; André Allisson, 212; Jacques-Henri Du Bois, 206; Denis Favre, 205; Raymonde Santschy, 204; Pierre-André Challandes, 192.

GROUPE INTÉRÊTS DE LA COMMUNE. Sont élus: Marie-Thérèse Pattus, 198; Gérald Nussbaum, 184; Louis Curty, 177; Jean-Pierre Schopfer, 176; François Pierrehumbert, 168; Walter Vogt, 164; Charles Roulin, 156; Samuel Arm, 156; Micheline Roshardt, 153.

Obtiennent des voix: Bernard Lenoir, 152; Bernard Mori, 149; Serge Rollier, 136; Claude Guyot, 131; Anne-Marie Arm, 128; Raymond Duperret, 126; Jacques Raggenbass, 121; Daniel Walther, 121.

MONTALCHEZ

15 conseillers généraux
Entente communale: 15 sièges

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Gaston Porret, 86; Georges Vuillermet, 84; Roger Perrin, 84; Daniel Gaille, 83; Charles Nussbaum, 74; Marcel Desplands, 71; Jean-Claude Porret, 70; Marcel Rognon, 69; Claude Erb, 67; Henri Gaille, 65; Paul-Ernest Cornu, 61; Fernand Raimondaz, 59; José Cornu, 55; Joël Burgat, 54; Eric Burgat, 51.

Obtiennent des voix: Daniel Raimondaz, 50; Marcel Guillaume, 40; Francis Burgat, 31; Pierre-André Gaille, 28; Charles Porret, 27; René Gaille, 27; André Antonietti, 26; Daniel Porret, 16.

VAUMARCUS

11 conseillers généraux.
Entente communale: 11 sièges.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Ernest Berger, 68; François Borel, 65; Francis Roulet, 64; Valentine Schenk, 64; René Perret, 58; Eric Keller, 57; Pierre-André Rebeaud, 56; Claude Schilli, 55; Georges Rebeaud, 52; Gilbert Hofer, 52; Jean-Paul Jeanneret, 51.

Obtiennent des voix: Jean-Pierre Strauss, 45; André Favre, 44.

District de Neuchâtel

L'ordinateur de Neuchâtel n'a pas supporté le froid — ou la chaleur électorale — il a subi plusieurs pannes et a occasionné un retard important dans le dépouillement. Il a fallu attendre les premières heures du jour pour connaître les résultats.

Les 302 sièges totalisés dans les 10 communes changeront d'occupants dans plusieurs législatifs. Dans l'ensemble, les radicaux perdent 9 sièges, les libéraux 1, les mpe 4, ces 14 sièges étant gagnés par les socialistes (2) et les listes d'entente (12).

Au chef-lieu, les radicaux auront 8 sièges au lieu de 9, les libéraux passent de 10 à 11, les socialistes de 15 à 17, alors que le mpe poursuit sa chute (8 en 1972, 7 en 1976, 5 aujourd'hui), ce qui lui coûtera probablement son siège au Conseil communal qui, selon toute vraisemblance, sera composé de deux socialistes, deux libéraux (plus 1) et un radical.

Au Landeron, six jeunes gens ont déposé une liste «La Canette», histoire d'émousser un peu la campagne électorale d'une part, et de secouer la poussière de la commune d'autre part. Ils ont enregistré un succès qui les a étonnés eux-mêmes: huit sièges, enlevés aux radicaux (2), aux libéraux (2) et aux socialistes (4). Parmi les vestes retentissantes, suspendons celle reçue par M. Claude Borel à Enges, ancien président cantonal du parti socialiste.

Côté victoires, il faut relever celle enregistrée par M. Archibald Quartier, ex-inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche dans les rangs socialistes, qui décroche le plus de suffrages, il frôle les 3000. Il est suivi par deux autres socialistes, les conseillers communaux André Buhler et Rémy Allemann.

District de Neuchâtel	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		POP		ADI		MPE		LMR		Ent	
	76	80	−	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80
Neuchâtel	41	41		9	8	10	11	15	17					7	5				
Hauterive	41	41		12	11	11	13	12	13					6	4				
Saint-Blaise	41	41		14	13	18	18	9	10										
Marin-Epagnier	41	41		12	10	15	16	14	15										
Thielle-Wavre	15	15																15	15
Cornaux	23	25	+2	7	7	4	4	9	10									3	4
Cressier	33	31	−2	13	12	10	9	10	10										
Enges	11	11																11	11
Le Landeron	41	41		10	8	13	11	9	5									9	17
Lignières	15	15		7	6	5	3											3	6
TOTAL	302	302		84	75	86	85	78	80					13	9			41	53

CORNAUX

25 conseillers généraux (+2).
Radicaux: 7 sièges.
Libéraux: 4 sièges.
Socialistes: 10 sièges (+1).
Intérêts communaux: 4 sièges (+1).

RADICAUX. Sont élus: Roger Ryser, 139; Jean-Pierre Cattin, 129; May Droz-Bille, 124; Edouard Bovey, 124; René Nicoulin, 123; Eric von Kaenel, 122; Etienne Droz, 108.

Obtiennent des voix: Daniel Haas, 108; Pierre-Alain Kaempf, 108; Gaston Muller, 105; Mario Clottu, 104; François Droz, 85.

LIBÉRAUX. Sont élus: Capraro Gilbert, 125; Walter Muller, 114; Jean-Daniel Clottu, 104; Germaine Krenger, 80.

Obtiennent des voix: Denis Monard, 80; Kurt Fercher, 78.

SOCIALISTES. Sont élus: Bernard Schneider, 216; Jacques Boillat, 198; Alfred Zemp, 197; Roger Peter, 180; François Stauffer, 179; Dora Barraud, 177; René Thuler, 177; Pierre-Yves Boillat, 175; Jacques Giorgis, 172; André Bourquin, 170.

Obtiennent des voix: Monique Monnier, 169; Henri Amman, 169; Françoise Boissenot, 167; Heidi Knecht, 165; Jean-Louis Baltera, 149; Paul Butikofer, 145.

INTÉRÊTS COMMUNAUX. Sont élus: Pierre Girard, 108; Marlyse Fragnière, 98; Charles Jenni, 85; Jean-Michel Schmid, 85.

Obtiennent des voix: Jean-Louis Zybach, 82; Albert Coppex, 78.

ENGES

11 conseillers généraux.
Entente communale: 11 sièges.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Robert Boehlen, 67; Willy Monnier, 66; Pierre-André Geiser, 66; Philippe Aubert, 65; Charles Wingeier, 64; Charles Kobel, 60; Jean-Pierre Juan, 54; Noldy Junod, 52; François Gachet, 51; Gaston Sunier, 51; Gaston Juan, 44.

Obtiennent des voix: Claude Borel, 39; Jean-Noël Richard, 34; André Geiser, 31; Michel Riba, 29; Jean-Pierre Mury, 21; Bruno Weidmann, 16; Henriette Richard, 13; Arlette Muller, 8.

● Suite en page 5

ÉLECTIONS COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

District de Neuchâtel

● Suite de la page 4

NEUCHÂTEL

41 conseillers généraux.
Radicaux: 57.537, 8 sièges (–1).
Libéraux-PPN: 72.806, 11 sièges (+1).
Socialistes: 110.388, 17 sièges (+2).
Mouvement populaire pour l'environnement: 32.796, 5 sièges (–2).
POP: 14.881, 0 siège.
Indépendants: 15.706, 0 siège.
LMR: 4965, 0 siège.

RADICAUX. Sont élus: Claude Frey, 1717; Anne-Marie Mouthon, 1591; André Porchet, 1554; Jacqueline Bauermeister, 1486; Michèle Berger, 1444; Roger Prébandier, 1417; Willy Perrot, 1366; Frédéric Hool, 1362.

Obtiennent des voix: François Reber, 1342; Max Forrer, 1332; Jean-Paul Renaud, 1332; Philippe Bachmann, 1310; Daniel Haag, 1309; Jean-Pierre Mathys, 1309; Philippe Leu, 1304; Charles-André Calame, 1258; Pierre-André Uldry, 1255; Roger Delley, 1241; Philippe Haeberli, 1227; Janine Digier, 1183; Robert Sandoz, 1182; Christian Aeberhard, 1151; Michel Neuhaus, 1141; Giordano Di Giusto, 1094.

LIBÉRAUX-PPN. Sont élus: Jean Cavadini, 2166; Marie-Anne Geissaz, 1999; Jean-Jacques Clémençon, 1983; Amiod de Dardel, 1922; Claude Bugnon, 1833; Dominique de Montmollin, 1782; Elisabeth Hœter, 1753; Jacques de Montmollin, 1733; Jean-Marc Nydegger, 1723; Edouard Weber, 1701; Marie-Claude Hertig, 1698.

Obtiennent des voix: Luce North, 1683; Pierre Sommer, 1659; Léon Dupasquier, 1645; Claude Donzé, 1627; Adi Glanzmann, 1618; Thierry Lacroix, 1598; François Ott, 1597; Christophe Maneff, 1544; Claude Langel, 1542; Pierre-Antoine Quellet, 1534.

SOCIALISTES. Sont élus: Archibald Quartier, 2997; André Buhler, 2880; Rémy Alleman, 2843; Jean Martin, 2654; Claude Debrot, 2624; Blaise Duport, 2594; Eric Moulin, 2582; Marie-Thérèse Wehren, 2582; Anne Vuille, 2568; Françoise Bauer, 2530; André Hofer, 2512; Fritz Koehli, 2504; Francis Houriet, 2493; Fabienne Moulin; 2461; PA De Montmollin, 2456; François Perrin, 2440; Philippe Jeanneret, 2436.

Obtiennent des voix: Roger Schor, 2436; Denise Frieden, 2430; Nicolas Rousseau, 2428; Michel Rousson, 2427; André Moreillon, 2419; Daniel Huguenin, 2398; Charles Vuillième; 2368; Jean-Daniel Perret, 2361; Patrice Lardon, 2344; J.-Marie Mangilli, 2342; Roger Delabays, 2332; Edouard Perrin, 2327; Fernand Bonfils, 2302; Eric Vernier, 2256.

POP. Obtiennent des voix: Fred Alain Humbert, 514; Marie-Cl. Gerussi, 490; Jacques Dind, 484; Joëlle Kuhn, 483; Pierre Leuba, 450; W. Hirschi-Langer, 426; Gérard Hirschi, 410.

LMR. Obtiennent des voix: Marianne Ebel, 244; Henri Vuilliomenet, 199; Pierre-Y. Oppikofer, 183; Hans-Peter Renk, 183.

ADI. Obtiennent des voix: Zahnd Walter, 688; Montandon G., 658; Addor Monique, 503; Boillat Rémy, 491; Borel Marie-Louise, 487; Addor Francis, 469; Baeler Dominique, 464; Chave Eugène, 429; Fischer Reto, 391; Murer Bernard, 371.

MPE. Sont élus: Jacques Knœpfler, 1.074; Tina Rossel, 1.035; Nora Portenier, 1.034; Jean Fellrath, 998; Jean-J. Pilloud, 917.

Obtiennent des voix: Kurt Andres, 879; Jean-Luc Duport, 823; René Schmid, 819; Christian Piguet, 818; Jacques Béguin, 813; Alice Jacot, 779; Jean Badertscher, 773; Georges Nardin, 772; Erika Swoboda, 756; Michel Voisard, 754.

HAUTERIVE

41 conseillers généraux.
Radicaux: 11 sièges (–1).
Libéraux: 13 sièges (+2).
Socialistes: 13 sièges (+1)
MPE: 4 sièges (–2).

RADICAUX. Sont élus: Vuilleumier Bruno, 217; Javet Francis, 214; Rossel Paul, 214; Gerber Monique, 209; Gerber André, 206; Chappuis André, 197; Stumpf Claude, 194; Rossel Christian, 187; Sydler Michel, 186; Buche André, 186; Guggisberger Hervé, 183.

Obtiennent des voix: Wenger Jean, 170; Schaerer Roland, 164; Marquis Pierre, 156; Kohler Michael, 156; Sandoz Patrick, 151.

LIBÉRAUX. Sont élus: Scheurer Rémy, 270; Attinger Gilles, 255; Haesler Charles, 249; Brunner Jean, 247; Joly Geneviève, 221; Prince Xavier, 220; Tinembart Rolande, 219; Beuchat Jean-Claude, 218; Vauthier Francis, 218; Haldenwand Yves, 216; Cattin Bernard, 211; Krebs Richard, 204; Monnier André, 202.

Obtiennent des voix: Meylan Luc, 195; Clottu Jean-Jacques, 194; Gehrig Pierre, 189; Solderer Charles, 189.

SOCIALISTES. Sont élus: Paillard Jacques, 242; Simond François, 231; Castioni Mario, 226; Hofer Marcel, 225; Paillard Marianne, 224; Dusong Monika, 220; Brander Paul, 218; Bonhôte Nicolas, 217; Juan Alain, 217; Galfetti Gianfranco, 216; Forster Jacques, 215; Vermot Pierre-Alain, 212; Montandon Edmée, 204.

Obtiennent des voix: Gentil François, 202; Racine Marcel, 201; Gauch Jean-Pierre, 190.

MPE. Sont élus: Porret Francis, 98; Burri Marlène, 82; Isch Jean-Claude, 80; Schnegg Pierre-André, 79.

Obtiennent des voix: Braun Auguste, 77; Jeanneret Thierry, 77; Perret-Gentil Willy, 76; Jeanneret Annick, 71.

SAINT-BLAISE

41 conseillers généraux.
Radicaux: 12.647, 13 sièges (–1).
Libéraux: 17.877, 18 sièges.
Socialistes: 10.603, 10 sièges (+1).

RADICAUX. Sont élus: René Engel, 358; Thierry Béguin, 351; Jean-Jacques Vuille, 335; Willy Zwahlen, 327; Walter Huber, 314; Jean-Pierre Kuntzer, 312; Paul Hirschi, 308; Marianne Ruedin, 303; Jean-Jacques Storrer, 302; Bruno Wetz, 290; Anne-Marie Rothen, 281; Kurt Gubser, 276; Claude Perrenoud, 273.

Obtiennent des voix: Anne-Marie Matthey, 272; Roland Schneider, 272; Marcel Givord, 268; Michel Sansonnens, 266; Ursula Raab, 258; Véronique Eberhard, 236; Normand Messerli, 234.

LIBÉRAUX. Sont élus: François Beljean, 506; Blaise de Montmollin, 476; Eric Bannwart, 467; Luc Haussener, 453; Olivier Clottu, 451; Jean-Daniel Lambelet , 450; Claude Zweiacker, 437; Nicole Ducommun, 429; Pierre Contesse, 427; Marianne Reeb, 419; Georges-André Pagan, 410; Maurizio Schweizer, 406; Heidi Haussener, 406; André Hug, 401; Jean-Pierre Rossel, 396; Françoise Kallen, 394; Jean-Jacques Burki, 389; Raymond Perret, 387.

Obtiennent des voix: Alain Virchaux, 379; Roland Andres, 379; Irène Kemmeren, 378; Jacqueline Bornand, 352; Georges Müller, 316.

SOCIALISTES. Sont élus: Robert Ingold, 364; Serge Mamie, 319; André Blank, 317; Jacques-Edouard Cuche, 298; Frédéric Eigeldinger, 282; Jean-Claude Lorenz, 275; Jacques Cuche fils, 264; Pierre Maeder, 255; Madeleine Schild, 254; Bernard Paeder, 250.

Obtiennent des voix: Bernard Allemann, 250; Gilbert Schrœter, 247.

LE LANDERON

41 conseillers généraux.
Radicaux: 8583, 8 sièges (–2).
Libéraux: 11.688, 11 sièges (–2).
Socialistes: 6238, 5 sièges (–4).
Intérêts landeronnais: 10.022, 9 sièges.
Canette: 8318, 8 sièges (+8).

RADICAUX. Sont élus: Willy Schaer, 280; Edgar Béguin, 257; Maurice Maurer, 240; Eric Bille, 233; Francis Persoz, 229; André Chételat, 226; Michel Berthoud, 225; Bernard Greber, 207.

Obtiennent des voix: Jacques Bonjour, 207; Fred Beutler, 203; Eric Joner, 203; Eric Aubert, 194; Gabrielle Pollicino, 186; Edgar Wütrich, 176.

LIBÉRAUX. Sont élus: Charles Girard, 372; Michel Mallet, 347; Gilbert Frochaux, 317; Georges-Adrien Matthey, 315; Maurice Girard, 304; Denis Frochaux, 297; Raymond Bratschi, 293; Arlette Matthey, 262; Gilbert Roethlisberger, 261; Daniel Gremaud, 259; Germain Rebetez, 256.

Obtiennent des voix: Mireille Feltin, 254; Eugène Herschdorfer, 240; Arthur Beuchat, 233; François Landry, 232; Claude Bregnard, 224; René Braillard, 206.

SOCIALISTES: Sont élus: Henri Mascetti, 210; Simone Perret, 203; Janine Gass, 195; Jean-Robert Jeanneret, 179; Gino Pozzetto, 178.

Obtiennent des voix: Marie-Hélène Pellegrini, 168; Paul-Denis Perret, 163; François Masmejan, 163; Pierre-André Fischer, 158; Jacques Rohrbach, 153; Jean-Marc Jeanneret, 139.

INTÉRÊTS LANDERONNAIS. Sont élus: Maurice Mallet, 296; Jean Pauchard, 289; Jean-Marie Cottier, 288; Eric Junod, 279; Serge Donzé, 267; Jean-René Bille, 258; Heinz Burkhalter, 248; Jean-Claude Rossel, 248; Jean-Bernard Weber, 241.

Obtiennent des voix: Henri Fischer, 238; Jacqueline Sierro, 232; Felice Eigenheer, 230; Jean-Pascal Petermann, 224; Guy-Daniel Regamey, 223; Jacques Walther, 211.

LA CANETTE. Sont élus: Vincent Aubert, 306; Jean-Pierre Haymoz, 262; Philippe Roth, 230; Stéphane Quellet, 213; Claude Béguin, 205; Laurent Jeanneret, 190; plus deux sièges à pourvoir.

THIELLE-WAVRE

15 conseillers généraux.
Entente communale: 15 sièges.

ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Jürg Schlaeppi, 109; Christiane Binder, 108; Max Schafroth, 108; Roger Terreaux, 107; Jean-Dominique Roethlisberger, 106; Jean-Claude Drapela, 103; Jean-Pierre Tschäppät, 96; Christiane Botteron, 95; Bernard Fischer, 93; Jakob Berger, 85; Denys Roethlisberger, 77; Philippe Roethlisberger, 74; Bernard Stauffer, 68; Gérald Piller, 67; Jean-Pierre Schumacher, 66.

Obtiennent des voix: Mario Montini, 65; Christophe Dolder, 64; Jean-Pierre Fussinger, 62; André Gacon, 56; Carlo Schumacher, 56.

MARIN

41 conseillers généraux
Radicaux: 10 sièges (–2)
Libéraux: 16 sièges (+1)
Socialistes: 15 sièges (+1)

RADICAUX. Sont élus: André Furrer, 229; Jean-Paul Schaub, 227; Jacques Vessaz, 226; Jean-François Droz, 226; Willy Grau, 205; Adolf Bangerter, 200; Robert Schoor, 198; Monique Frigerio-Muller, 193; Pierre Meylan, 192; Frédéric Ecklin, 190.

Obtiennent des voix: Kurt Ofmaenner, 187; Daniel Schertenleib, 183; Isabelle Planas-Grosjean, 181; Raymond Maurer, 174; Roger Bonvin, 171; Willy Oppliger, 159.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-Louis Berthoud, 337; Yvonne Kuntzer, 313; Gilles de Meuron, 312; Paul-André Graber, 311; Beda Homberger, 307; Esther Hufschmid, 305; Jean-Claude Praz, 300; Christian Grandjean, 293; Michel Turin, 292; Blaise Delbrouck, 291; Jean-Daniel Thévenaz, 290; Pierre Paroz, 287; Colette de Coulon, 285; Laurent Lavanchy, 284; Jean Panaro, 279; Frédy Amez-Droz, 277.

Obtiennent des voix: Lucienne Galli, 270; Pierre Muller, 262; Raymond Jaquet, 256; Joseph Cordero, 285.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Claude Cornu, 317; Betty Stauffer, 302; Francis Boss, 298; Remo Silipranti, 294; Thérèse Huguenin, 293; Adrien Crameri, 290; Jean-Pierre Buri, 289; Eric Fischer, 296; Jean-Daniel Herren, 284; Gil Heller, 284; Gotfried Soltermann, 282; Ariane Kurth, 281; Edouard José, 278; Pierre Pilly, 272; Robert Montandon, 272.

Obtiennent des voix: Francis Monnard, 269; Yves Spichiger, 268; Marinette Masci, 266.

CRESSIER

31 conseillers généraux.
Radicaux: 6334, 12 sièges (–1).
Libéraux: 4814, 9 sièges (–1).
Socialistes: 4947, 10 sièges.

RADICAUX. Sont élus: Gilbert Hämmerli, 248; Roland Tschanz, 246; J.-Edgar Ruedin, 238; Armand Gougler, 229; Christian Jeanneret, 216; Jean-Michel Hämmerli, 213; Michel Würsch, 209; Marguerite Berger, 199; Marie-Cl. Baer-Gaille, 197; Benoit Ruedin, 196; Marlyse Pfeiffle-Weber, 188; Roland Holzhauer, 187.

Obtiennent des voix: Roland Jacquenoud, 184; Herbert Wetter, 134.

LIBÉRAUX. Sont élus: Markus Jenzer, 223; Jean-Paul Ruedin, 220; Daniel Ruedin, 206; Arsène Jungo, 199; Jean-Louis Gyger, 196; François Ruedin, 191; Marlène Fellmann, 179; Daniel Bernard, 156; Rolf Ludin, 156.

Obtiennent des voix: Hansruedi Widmer, 142; Ivo Poncioni, 141; Walter Mrose, 128; Francis Loutz, 125; Philippe Ruedin, 105; Nils De Coulon, 97.

SOCIALISTES. Sont élus: Fritz Germann, 250; Cyrille Persoz, 229; Georges Ducommun, 186; Gilbert Albert, 183; Jean-Pierre Rochat, 176; Jean-Bernard Simonet, 166; Jean-Louis Simonet, 162; Andri Tharin, 136; Maurice Hostettler, 128; Jean-Marie Berset, 117.

Obtiennent des voix: Rudolf Vogel, 111; Adolphe Burgy, 111.

LIGNIÈRES

15 conseillers généraux
Radicaux: 6 sièges (–1).
Libéraux: 3 sièges (–2).
Groupement communal: 6 sièges (+3).

RADICAUX. Sont élus: Geiser Walther, 125; Bonjour Claude-Alain, 119; Bonjour Sylvain, 117; Lohri Jean, 108; Vuillemin Claude, 108; Boudry Jacqueline, 100.

Obtiennent des voix: Stauffer Samuel, 100; Stauffer Mireille, 95; Tschantz Mirielle, 80; Schaerer Rose-Marie, 71; Pauchard Janine, 64; Chuat Raymond, 17.

LIBÉRAUX. Sont élus: Chiffelle Jean, 122; Krieg Michel, 92; Schmoll José, 87.

Obtiennent des voix: Schmid Martin, 72; Rieder André, 62; Juan Ursula, 41.

GROUPEMENT COMMUNAL. Sont élus: Schori Willy, 149; Humbert-Droz Jean-Michel, 126; Bonjour Freddy, 125; Grossniklaus Hans-Rudolf, 114; Wavre Patrick, 113.

Obtiennent des voix: Maurer Hans-Rudolf, 105; Racine Claudine, 94; Jeannottat Michel, 92.

District du Locle

Bouleversements aux Ponts et aux Brenets

Seuls les électeurs de Brot-Plamboz n'ont pas eu à se déplacer, les élections étant tacites. Pas de surprises notables dans les communes où étaient déposées des listes d'ententes communales. A relever que les quatre personnes qui se sont présentées, à La Brévine, au dernier moment, pour éviter des élections tacites, ont toutes été élues.

Sur l'ensemble du district les femmes affirment légèrement davantage leur présence sur la scène politique, passant de 17 en 1976 à 19.

Aux Brenets et aux Ponts-de-Martel, les deux localités où ces élections mettaient aux prises des formations politiques, plusieurs modifications, parfois importantes sont à relever. Ainsi, aux Ponts-de-Martel, où le nombre des sièges du Conseil général a passé de 27 à 25 du fait de la dépopulation, le ppn-libéral a perdu 4 sièges. Deux reviennent aux socialistes dont le nombre des représentants passe de 6 à 8. En fait un rééquilibrage assez logique des forces politiques en présence.

Modification également aux Brenets où les radicaux ont perdu deux sièges, les socialistes un, tandis que le ppn-libéral en a glâné un. Là également le nombre des conseillers généraux a diminué de deux.

Sur l'ensemble du district, le ppn-libéral a perdu 5 sièges, le parti radical un, et le pop un. Les socialistes pour leur part en ont gagné trois. (jcp)

District Le Locle	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		POP		Ent	
	76	80	–	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80
Le Locle	41	**41**		7	**8**	9	**7**	17	**19**	8	**7**		
Les Brenets	25	**23**	–2	8	**6**	6	**7**	11	**10**				
Le Cerneux-Péquignot	15	**15**										15	**15**
La Brévine	15	**15**										15	**15**
La Chaux-du-Milieu	15	**15**										15	**15**
Les Ponts-de-Martel	27	**25**	–2			21	**17**	6	**8**				
Brot-Plamboz	15	**15**										15	**15**
TOTAL	153	**149**	–4	15	**14**	36	**31**	34	**37**	8	**7**	60	**60**

LES PONTS-DE-MARTEL

25 conseillers généraux.
Progressistes nationaux: 7518, 17 sièges (–4).
Socialistes: 3603, 8 sièges (+2).

PROGRESSISTES NATIONAUX: Sont élus: Nicolet Georges-André, 296; Guye Roger, 290; Monard Michel, 285; Roulet-Montandon Marie-Louise, 282; Finger Claude, 280; Cruchaud Gilbert, 277; Matthey Fernand, 276; Nicolet Gabriel, 274; Finger Frédéric, 274; Schwab Claudy, 274; Rothen Jean-Daniel, 271; Botteron Pierre-André, 264; Durini Jean-Paul, 263; Jeanneret Michel, 263; Fontbonne-Grossen, Catherine, 258; Finger-Stauffer Gisèle, 253; Lehmann Gottfried, 253.

Obtiennent des voix: Banderet-Jenzer Renée, 246; Jeanmairet Jean-Pierre, 245; Zwahlen André, 234; Maire Jean- François, 234; Robert Willy, 232; Robert Charly, 216.

SOCIALISTES. Sont élus: Jeanneret Jean-Claude, 180; Randin Pierre-André, 165; Soguel Charles, 159; Vermot Michel, 154; Rochat Christiane, 152; Rochat Luc, 144; Bailly Martial, 142; Baillod Georges, 128.

LES BRENETS

23 conseillers généraux (–2)
Radicaux: 2804, 6 sièges (–2)
PPN-Libéraux: 3158, 7 sièges (+1)
Socialistes: 4943, 10 sièges (–1)

RADICAUX. Sont élus: Gilbert Nicolet, 151; Daniel Porret, 147; Michel Guinand, 144; Jean-François Tharin, 142 Elisabeth Eisenring, 130; Eric Haldemann, 128;

Obtiennent des voix: Juliette Boschung, 128; Henri Gfeller, 125; Daniel Ernst, 115.

PPN-LIBÉRAUX. Sont élus: Roger Esseiva, 152; André Huguenin 147; Jean Pilloud, 145; Gilbert Dehon, 142; Anne- Marie Cramatte, 139; Willy Gerber, 136; Marc Sandoz, 134;

Obtiennent des voix: Ginette Schaefer, 134; Frédy Aeschlimann, 133; René Jequier, 130.

SOCIALISTES. Sont élus: Gabrielle Chammartin, 227; Gaston Dubois, 224; Jean-Claude Guinchard, 223; Jean-Marie Veya, 215; Alain Stoquet, 215; Françoise Steiner, 212; Charles Billod, 210; Yvon Grosjean, 208; Fred Zurcher, 196; Jean-Claude Wyss, 185.

Obtient des voix: Pierre Deléglise.

BROT-PLAMBOZ

15 conseillers généraux.
Elections tacites

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Gilbert Robert, Maurice Jeanneret, Pierre-André Robert, Marcel Pellaton, Suzanne Ducommun, Daniel Ducommun, Jean-Pierre Zmoos, Charles Matile, Marc Widmer, Roland Monod, Georges Robert, Eric Haldimann, Wilfred Guye, Monique JeanMairet, Jean-Pierre Ducommun.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

15 conseillers généraux.
Liste d'entente: 15 sièges.

LISTE D'ENTENTE. Sont élus: Michel Marguet, 143; Jean-Piere Pochon, 142; Jean-Pierre Jeanneret, 139; Philippe Buchs, 137; Georges Saisselin, 137; Gérard Simon-Vermot, 137; Claude Billod, 129; Xavier Balanche, 125; Henri Mercier, 123; Jean-Claude Simon-Vermot, 120; Françoise Schaffter, 117; Charles Faivre, 114; Françoise Bise, 111; Jean- Claude Evard, 110; Roland Karlen, 108.

Obtient des voix: Etienne Simon-Vermot, 101.

LA CHAUX-DU-MILIEU

15 conseillers généraux.
Liste d'entente: 15 sièges.

LISTE D'ENTENTE. Sont élus: Henri Girard, 163; Jean-Bernard Vuille, 158; Gabriel Buchs, 145; René Saisselin, 135; Jean-François Faivre, 132; Patrice Brunner, 129; Gérald Heger, 128; Claude Haldimann, 125; Denis Sauser, 124; Gilbert Huguenin, 120; André Robert, 118; Lisa Fedy, 107; Bernard Lavergnat, 106; Francis Sauthaux, 103, René Burdet, 102.

Obtiennent des voix: Paul-André Nicolet, 102; Pierre-André Jeanneret, 100; Isabelle Girard, 97; Jean-François Choffet, 96; Maurice Benoît, 91; Catherine Monard, 83; Eddy Schopfer, 81; Michel Boucard, 68; Charles Wenker, 65.

LA BRÉVINE

15 conseillers généraux.
Liste d'entente: 15 sièges.

LISTE D'ENTENTE. Sont élus: Edmond Bachmann, 315; Frédéric Matthey-Jeantet, 301; Roger Jeanneret, 282; Irène Bourquin, 277; Jean-Pierre Borel, 275; Raoul Patthey, 274; Jean-Pierre Schneider, 264; Charles-Henri Matthey, 254; Francis Matthey-de-l'Endroit, 251; Charles- André Giroud, 250; Frédy Richard, 245; Jean-Pierre Huguenin-Bergenat, 223; Charles Hirschy, 213; Valentin Robert- Nicoud, 194; Catherine Stalder, 182.

Obtiennent des voix: Jean-Daniel Ray, 177; Ronald Morand, 146; Jocelyne Lüthi, 131; André Hadorn, 81.

● Suite en page 6

ÉLECTIONS COMMUNALES

District de La Chaux-de-Fonds

Deux villages, deux surprises !

Plus encore sans doute que dans les villes, les élections communales dans les villages se jouent au niveau des personnes avant de se jouer au niveau des idéologies — même si celles-ci, moins avouées, n'en sont pas moins présentes. C'est en particulier le cas là où l'élection se déroule au système majoritaire avec une liste unique d'«entente», comme aux Planchettes.

Cette localité, la plus petite du district, a réservé une surprise lors de ces élections. Sur les 22 candidats de la liste d'entente, on n'a pas pu en élire quinze d'un coup au Conseil général. Quatorze seulement ont obtenu la majorité absolue, et il faudra donc un second tour pour désigner le quinzième élu.

Le verdict est parfois dur: sur les huit «viennent-ensuite», on compte cinq conseillers généraux sortants. Certains retrouveront peut-être leur siège, si des élus passent au Conseil communal. A ce niveau, il restera des choses à régler, puisque quatre des cinq membres de l'exécutif planchottier étaient démissionnaires. Le seul à accepter une réélection, M. Benninger, est d'ailleurs bien élu, au 2e rang. Mais on relèvera que le candidat le plus populaire est un nouveau venu. Trois autres nouveaux sont élus. Les Planchettes confirme en outre la considération qu'il manifeste pour les citoyennes: sur cinq femmes candidates, trois sont élues, dont les deux conseillères générales qui se représentaient, et une quatrième arrive première des viennent-ensuite.

Surprise aussi dans le second village, La Sagne. Et surprise à caractère plus «politique». On assiste en effet à un rééquilibrage des forces, que les observateurs semblaient loin de prévoir. Effondré il y a quatre ans, se présentant sans grande ambition cette année, le parti socialiste refait une bonne part du chemin perdu en récupérant deux des trois sièges qu'il avait dû céder. Il avait rassemblé péniblement une liste de six candidats, il a six élus, y compris son conseiller communal, et il lui faudra donc trouver au moins un «vient-ensuite» ! Absence d'une liste popiste cette année, effet peut-être du climat d'incertitude économique, candidats pouvant rallier un plus large électorat, tous ces éléments ont sans doute joué. Au contraire, le parti libéral, qui avait acquis neuf sièges en 1976 et dont chacun s'accordait à lui trouver le vent en poupe, accuse le coup en cédant les deux sièges gagnés par la gauche, alors qu'on en était même à évoquer une possibilité de majorité absolue. Les radicaux, eux, conservent leurs six sièges. A noter que les deux listes étaient conjointes.

A noter que sur 17 candidats nouveaux, six sont élus, alors que quatre anciens reçoivent une veste. Du côté féminin, la conseillère communale radicale se classe 2e, les socialistes placent leurs deux candidates, mais les trois libérales sont recalées, dont deux au dernier rang. Les conseillers communaux sortants sont en tête à droite, en queue à gauche, où le socialiste arrive bon dernier de sa liste. Le rééquilibrage posera-t-il un problème de répartition des sièges de l'exécutif ? Les deux conseillers communaux libéraux étaient démissionnaires. Des trois papables, un se retrouve nettement distancé. La gauche revendiquera-t-elle un second siège ? Le rapport de forces lui laisse apparemment peu de chances, si même l'arithmétique la met à égalité avec les radicaux.

M.-H. KREBS

District de La Chaux-de-Fonds	Sièges		+	Rad		Lib/PPN		Soc		POP		ADI		LMR		Ent	
	76	80	–	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80	76	80
La Chaux-de-Fonds	41	41		7	6	7	8	15	16	7	6	5	5				
Les Planchettes	15	15														15	14
La Sagne	19	19		6	6	9	7	4	6								
TOTAL	75	75		13	12	16	15	19	22	7	6	5	5			15	14

La Chaux-de-Fonds: une ville de gauche... à contrepoids

Suite de la première page

De part et d'autre d'un «centre» toujours plus hypothétique, les forces se concentrent autour des partis qui présentent les «modèles de société» les plus plausibles aux yeux des électeurs. A gauche, le parti socialiste suffisamment progressiste pour se démasquer du pseudo- «centre» mais suffisamment réaliste pour ne pas effaroucher par excès d'innovation voire utopie, et surtout préservé des redoutées «collusions» étrangères. A droite, le parti libéral- ppn, qui a su faire dans sa campagne et dans son activité, une image très claire de défense de l'orthodoxie économique dans une perspective de réalisme politique et social aussi, et qui recrute dans des couches plus larges (du côté terrien en particulier) que le parti radical.

Celui-ci n'a pas réussi à se situer avec autant de clarté, entre l'image «centriste» originale qu'il avait pu donner de lui jadis sur le plan local, et celle, différente et diverse, qu'il a sur le plan national. Cependant que les popistes, ayant souffert aussi bien de la campagne aggressive menée contre eux en relation avec les «exploits» signés sur le plan international par les forces communistes, que de la présence sur leur gauche d'une liste de la ligue marxiste révolutionnaire, se trouvent en outre dans une phase de mutation idéologique. La lente érosion de leur force au sein de la majorité de gauche s'accompagne pourtant d'une certaine émergence de leur tendance «autogestionnaire», ainsi qu'en témoignent les scores de MM. Bringolf, Berger et du nouveau venu M. Favre. Quant à l'adi, elle semble avoir trouvé la mesure de son électorat: une sorte de rassemblement indistinct de gens qui veulent faire de la politique tout en ne se reconnaissant pas dans les autres partis, et qui voient dans cette formation une sorte de «contrôleur».

Tout cela se résume dans une expression assez claire de la volonté du coprs électoral chaux-de-fonnier: ce qu'il a dit ce week-end, c'est qu'il veut continuer à vivre dans une ville de gauche, mais dont la gestion soit modéré par un «contrepoids» de droite significatif.

Confirmation de ce qui constitue en somme un plébiscite de cette gestion communale: le score remarquable obtenu par tous les conseillers communaux, sortants (MM. Moser, Matthey et Bringolf) et candidats (MM. Augsburger et Jaggi), qui arrivent tous en tête de leur liste respective. Pareil résultat n'est pas évident et ne s'est pas toujours vu, tant il est vrai qu'on a mille occasions de se faire des inimitiés solides en étant aux responsabilités. Mais il sera dit, décidément, que les électeurs se sont, cette année plus que jamais, déclarés favorables à ceux qui assument leurs responsabilités.

Il est vrai que la participation électorale n'a été que de 42,4 pour cent, malgré le droit de vote à 18 ans. C'est un petit peu plus qu'en 1976, mais moins que lors des élections précédentes. Et surtout cela laisse plus de la moitié des citoyens dans le parti redoutable des silencieux par choix, celui qui peut si facilement conduire aux régimes du silence par contrainte...

Nous aurons l'occasion de revenir sur d'autres aspects du détail de ces élections, dont le dépouillement électronique a fourni, à La Chaux- de-Fonds, des résultats analytiques remarquablement rapides et fouillés. Remarquons pour l'instant, dans les résultats nominatifs, que six conseillers généraux sortants n'ont pas été réélus: trois radicaux (MM. Vogel, Voirol et Mathez), deux popistes (Mme Espagne et M. Roulet) et un indépendant, M. von Allmen, ce dernier cas constituant sans conteste la principale surprise. En revanche, tous les partis obtenant des sièges en ont offert à des nouveaux, la palme revenant aux socialistes qui comptent six nouveaux élus (dont un retour remarqué , celui de Mme Hunziker, qui fut présidente du CG), chaque autre parti en ayant un. Aux socialistes aussi revient la palme du féminisme, puisque quatre de leurs sept candidates sont élues, alors qu'au total, sept des 27 candidates ont «passé la rampe».

ET AU CONSEIL COMMUNAL ?

Un mot encore de l'élection au second degré du futur Conseil communal. La répartition gauche-droite ne peut subir de modification, puisque le statu quo demeure au Conseil général. La seule petite hésitation aurait pu tenir dans la répartition des trois sièges de la gauche, au vu du rapport de forces accentuant la position du parti socialiste au détriment du pop. Mais elle ne résiste pas à l'examen. Les socialistes ont trop proclamé leur volonté d'équité dans ce domaine pour contester au pop son siège. On s'achemine donc vers l'élection, par le Conseil général, d'un exécutif composé comme jusqu'ici de deux soc, 1 pop, 1 rad et 1 lib-ppn. Les conseillers communaux sortants, MM. Payot (soc) et Ramseyer (lib-ppn) seront à coup sûr remplacés par les candidats annoncés et plébiscités, soit MM. Augsburger (soc) et Jaggi (lib-ppn). Restera à régler la répartition des dicastères et l'attribution de la présidence.

MHK

LA CHAUX-DE-FONDS

41 conseillers généraux
Radicaux: 68.331, 6 sièges (–1)
Libéraux: 84.127, 8 sièges (+1)
Socialistes: 165.011, 16 sièges (+1)
POP: 67,578, 6 sièges (–1)
ADI: 53.041, 5 sièges
LMR: 8263, 0 siège

RADICAUX. Sont élus: Robert Moser, 1953; Renaud Biéri, 1860; Henri Jeanmonod, 1731; Marc-André Nardin, 1661; Wilfred Jeanneret, 1638; Claude Darbre, 1634.

Obtiennent des voix: Daniel Vogel, 1607; Sylvia Morel, 1604; Jean-Michel von Kaenel, 1598; Giovanni Schaer, 1581; Bernard Voirol, 1578; Daniel Mathez, 1564; Pierre-André Lienhard, 1563; Delson Diacon, 1542; Jacques Ryser, 1542; Michel-André Zurcher, 1537; Jean- Claude Schmid, 1479; Pierre-José Bless, 1445.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-Claude-Jaggi, 2398; Roger Ummel, 2243; Georges Jeanbourquin, 2124; René Huot, 2113; Pierre Ulrich, 2098; Adolphe Barben, 2063; Gaby Châtelain, 2047; Gérard Bosshart, 2037.

Obtiennent des voix: Charles-André Perret, 1985; Francis Kaufmann, 1970; Christian Geiser, 1964; Henri Perregaux, 1953; René Schmidlin, 1948; Pierre- Henri Arnould, 1907; Raymonde Simon- Vermot, 1888; Jacqueline Joseph, 1864; Ariane Jacot, 1860; Jean Seewer, 1860; Claire-Lise Matthey, 1833; Jean-François Graenicher, 1758.

SOCIALISTES. Sont élus: Francis Matthey, 4237; Charles-H. Augsburger, 4233; Jean-Jacques Miserez, 4134; Eric- Alain Biéri, 4034; Paul-André Colomb, 3999; Frédy Stauffer, 3958; Willy Schneider, 3930; Pierre Kobza, 3888; Cosette Cop, 3875; Loyse Hunziker, 3874; Claude-Eric Hippenmeyer, 3866; Lucien Dubois, 3855; Danièle Delémont, 3835; Marie-Christine Robert, 3827; Henri Barbezat, 3811; Didier Thomi, 3780.

Obtiennent des voix: Jacques Grandjean, 3779; Alain Schaldenbrandt, 3778; Sybille Knobel, 3765; Jean-Claude Leuba, 3758; Jacques-André Perrenoud, 3750; Nelly L'Eplattenier, 3741; Walter Gilg, 3691; Pierre Zurcher, 3662; Françoise Gilg, 3630.

POP. Sont élus: Alain Bringolf, 2161; Jean-Pierre Dubois, 1881; Marcelle Corswant, 1859; Gérard Berger, 1713; André Greub, 1676; Charles-André Favre, 1646.

Obtiennent des voix: Rémy Camponovo, 1640; Marie-Paule Huguenin, 1627; Luce Steigmeier, 1604; Marthe Espagne, 1595; Pierre Roulet, 1587; Claude Zybach, 1587; Geneviève Voirol, 1585; Patric Saenger, 1567; Georges Junod, 1556.

ADI. Sont élus: Claude Robert, 1541; Roland Tschanz, 1377; Roger Cattin, 1345; Françoise Vuilleumier, 1333; Jean- Daniel Cavin, 1323.

Obtiennent des voix: Marianne Huguenin, 1257; Jean-Paul von Allmen, 1256; Nelly Roesch, 1224; Claudine Wolf, 1210; Marcel Schmitt, 1197; Bernard Jequier, 1195; Sylvie Landry, 1190; Georges Robert, 1162; Mireille Biolley, 1156; André Schaller, 1146; Jean Hostettler, 1144; Michèle Messina, 1141; Willy Iff, 1134; Gaston Taillard, 1125; Joaquin Gomez, 1114.

LMR. Obtiennent des voix: Suzanne Loup, 412; Hélène Jeanneret, 393; José Sanchez, 315; Daniel Kunzi, 286.

LES PLANCHETTES

15 conseillers généraux.
Liste d'entente communale: 14 candidats obtiennent la majorité absolue (57 voix) et sont élus. Il faudra un deuxième tour pour désigner le 15e élu.

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE. Sont élus: Gérard Amstutz, nouveau, 91 ; Henri Benninger, ancien conseiller communal, 89; Frédy Wasser, ancien, 88; Roger Tanner, ancien, 85; Denise Sluter, ancienne, 85; Marcel Graf, nouveau, 82; Jacques Baumgartner, ancien, 78; Ginette Tanner, nouvelle, 75; Ariste Robert, ancien, 74; Charles Barbezat, ancien, 73; Charles Jotterand, nouveau, 71; Louis Oppliger, ancien conseiller communal, 69; Clément Graber, ancien, 65; Marguerite Jacot, ancienne, 58.

Obtiennent des voix: Josiane Barbezat, nouvelle, 51; André Calame, ancien, 50; William Calame, ancien, 47; Rosette Barbezat, nouvelle, 47; André Favre, nouveau, 44; Fernand Bilat, ancien, 41 Walther Hugli, ancien, 41 Raymond Perregaux, ancien, 32.

LA SAGNE

19 conseillers généraux.
Radicaux: 2492, 6 sièges
Libéraux: 3240, 7 aièges (–2).
Socialistes: 2641, 6 sièges (+2).

RADICAUX. Sont élus. Gérald Jaquet, 181; Annelise Frei, 180; Jean Roux, 153; Jacques Maire, 153; André Matthey, 142; Fernand Oppliger, 137.

Obtiennent des voix: Jean Bettex, 136; Charly Botteron, 131; Willy Thiébaud, 106; Fernand Gentil, 97; Willy Geiser, 90.

LIBÉRAUX. Sont élus: Jean-Gustave Béguin, 211 Pierre Hirschy, 181; Roger Vuille, 176; Emile Schnegg, 169; Pierre-André Dubois, 164; Pierre Matthey, 161; Sylvain Jeanneret, 159.

Obtiennent des voix: Jacques Fallet, 158; Janine Bauermeister, 157; Maurice Botteron, 156; André Botteron, 155; Reymond Mottier, 143; Victor Dévaud, 138; Marcel Jacot, 125; Robert Grosjean, 121; Elisabeth Gentil, 117; Sylvie Chollet, 106.

SOCIALISTES. Sont élus: Jean-Pierre Ferrari, 194; Claude Perret, 162; Gervais Oreiller, 154; Simone Wagner, 140; Rose-Marie Willen, 138; Gilbert Wagner, 137.

Les situations s'aggravent et se consolident

Suite de la première page

Seule une modification importante au Grand Conseil pourrait avoir une incidence sur le plan communal.

En effet, la marge de manœuvre est très mince dans les communes compte tenu des lois et règlements à respecter. Les dépenses obligées, comme l'Instruction publique, sont fixées sur le plan cantonal.

Alors la commune manie, d'une main plus ou moins alerte, la massue fiscale; par des choix d'aménagement du territoire elle peut influencer, un peu, la nature de son peuplement notamment dans les villages.

Le solde des moyens à disposition des communes ne permet guère d'affirmer des choix doctrinaux notables.

L'année prochaine, de fait, ce sont les urnes cantonales qui traceront l'évolution des fluctuations des choix politiques du corps électoral neuchâtelois. En perspective, logiquement: un renforcement de part et d'autre du centre et un tassement de ce dernier.

Mais il n'y a pas de tendance logique en politique, il n'y a que des humeurs à plus ou moins longue échéance!

G. Bd.

District du Locle

Suite de la page 5

LE LOCLE

41 conseillers généraux.
Radicaux: 34.921, 8 sièges (+1).
PPN-Libéraux: 29.458, 7 sièges (–2).
Socialistes: 74.518, 19 sièges (+2).
POP: 31.243, 7 sièges (–1).

RADICAUX. Sont élus: Brossin Pierre, 942; Jaquet Francis, 885; Peruccio Elio, 876; Riedweg Jacques, 856; Rutti Alain, 846; Feuz Robert, 833; Gabus Nicole, 832; Garin Marcel, 831.

Obtiennent des voix: Brandt Ulysse, 809; Fatton Evelyne, 807; Pittet Francis, 800; Guillet Denis, 771; Vuillomenet Alain, 732; Zutter Eric, 730; Meroni Christiane, 729; Meylan Claude, 715; Andrié Joselyne, 708; Droz René, 692.

PARTI PROGRESSISTE NATIONAL-LIBÉRAL. Sont élus: Widmer Hermann, 897; Renk Jean-Pierre, 875; Sigg Jean, 840; Chappuis Antoinette, 823; Graber Rolf, 746; Choffet Jacques- André, 738; Huot Joseph, 727.

Obtiennent des voix: Picard Bernard, 723; Teuscher Robert, 702; Zuccatti- Bertoncini Daniel, 686; Jobin Edgar, 676; Bühler Daniel, 675; Voumard Jacqueline, 667; Cavaleri Andrée, 661; Bühler Claudine, 626.

SOCIALISTES. Sont élus: Gruet Claude, 1857; Huguenin Maurice, 1829; Jeanneret Gilbert, 1821; Humbert Willy, 1801; Gindrat Dominique, 1794; Barfuss Robert, 1793; Reber Eric, 1789; Droz Roger, 1784; Santschi Gérard, 1778; Cosandey Rémy, 1760; Tritten Jean-Pierre, 1741; Schmid Eric, 1740; Maillard Jean- Maurice, 1735; Franchon Jean-Pierre, 1724; Matthey Lucette, 1721; Gygi Pierre-Alain, 1720; Daellenbach Roger, 1718; Tissot Louis-Edouard, 1700; Grüring Jean-Bernard, 1692.

Obtiennent des voix: Jambé Louise, 1674; Maillard Jacqueline, 1644; Daellenbach Willy, 1640; Ledermann Georges, 1603.

PARTI OUVRIER POPULAIRE. Sont élus: Blaser Frédéric, 873; Blaser Jean-Pierre, 801; Debieux Charly, 799; Leimgruber Claude, 797; Blaser Jean, 774; Bottani Anna, 761; Monacelli Marie-Louise, 753.

Obtiennent des voix: Quartier Marcel, 752; Golay André, 745; Jeanneret-Gris Monique, 744; Argagnotto Germaine, 733.

Le Locle: avance socialiste et radicale

Aucune des quatre formations en lice pour ces élections communales, au Locle, n'a couché sur ses positions. Toutes dépêcheront un nombre différent de représentants au législatif. Ce qu'il faut d'emblée mettre en évidence, c'est le gain des partis «centristes» (socialistes +2 et radicaux +1) au détriment des formations situées davantage aux extrêmes, qu'il s'agisse de droite ou de gauche (ppn-libéral –2 et popistes – 1).

Les socialistes renforcent ainsi leur position de «leader» disposant pour ces quatre prochaines années de 19 sièges (17 auparavant) et auront en face d'eux trois partis «d'opposition» de force presque égale (ppn-libéral sept sièges; popistes sept sièges aussi et radicaux huit sièges). Tel se présentera le nouveau visage politique du législatif loclois pour cette prochaine législature.

En 1972, les radicaux avaient «fait une entrée remarquée sur la scène politique locloise en plaçant sept de leurs candidats au Conseil général. Maintenant de justesse leurs positions quatre ans plus tard, ils ont semble-t-il retrouvé un second souffle en rassemblant cette fois le 20,49 % des suffrages exprimés, contre 16,02 en 1976. La campagne assez agressive qu'ils ont menée, assez peu traditionnelle dans la Mère-Commune, s'est donc révélée payante. Autre inconnue qui est maintenant levée: le départ de deux socialistes du Conseil communal, dont celui du président de la ville, n'a pas troublé cet électorat. Bien au contraire puisque ce parti qui a récolté le 43,72 % des suffrages (40,86 en 1976) est bien le principal bénéficiaire de ces élections communales. Malgré une campagne sans grand relief, le verdict sorti des urnes en sa faveur est sans appel; le renouvellement des candidats fut certainement un élément attractif pour l'électorat. En effet, sur les 19 sièges que les socialistes ont obtenu, onze seront occupés par des «nouveaux».

LA LENTE AGONIE DU PPN

Le pop a souffert des attaques radicales qui ne se sont pas faites fautes de rappeler certains événements internationaux, ce qui a certainement déplacé les voix de gens votant à gauche des popistes aux socialistes. Dans un certain sens, la campagne radicale a profité à ceux de la liste bleue. On pouvait s'attendre d'autre part à ce que le Parti progressiste national-libéral cède du terrain. Ce fut effectivement le cas. Cela démontre assez clairement que bon nombre d'électeurs votant traditionnellement pour le ppn n'ont pas «digéré» son association avec les libéraux qui ne disposent pas de parti au Locle.

Le ppn qui rassemblait en 1976 encore 22,75 % des suffrages n'en a totalisé que 17,28 % ce dernier week-end. Ayant déjà cédé un siège en 1976, il en perd encore deux cette année. A cette allure, on peut imaginer que ce parti disparaîtra de la scène politique locloise et régionale.

Tendance par contre inverse chez les socialistes qui, il y a quatre ans, glânait déjà un siège et consolident encore leurs positions cette année.

CONFIANCE AUX VALEURS PERSONNELLES

On a relevé des urnes 1351 listes modifiées, soit 253 de plus que lors des dernières votations communales. Les électeurs loclois, dans une proportion encore plus grande que par le passé ont donc accordé leur confiance à certains candidats, pour leur valeur personnelle plutôt que de voter une couleur.

Autre point à relever: la forte augmentation des bulletins «sans dénomination. représentant le 2,67 % des listes en 1976 et le 6,34 % cette année. A croire que le nombre des mécontents va croissant. Il y a certes là sujet à méditation pour les partis politiques.

Confiance à certains candidats écrivions-nous plus haut; une confiance qui se retrouve surtout lorsqu'on constate le score des chefs de file des formations. Tel le «score» du président du Grand Conseil chez les radicaux, M. Pierre Brossin qui vient largement en tête de son parti ou ceux de MM. Hermann Widmer (toujours très populaire) et Jean- Pierre Renk chez les ppn.

Légère déconvenue sans doute pour MM. Jean-Maurice Maillard et Jean-Pierre Franchon chez les socialistes (deux palpables pour le Conseil communal) qui se classent respectivement aux 13e et 15e rang.

PARTICIPATION EN BAISSE

Beau résultats par contre de Maurice Huguenin qu'il serait très étonnant qu'on ne retrouve pas prochainement au sein de l'exécutif communal et de Dominique Gindrat, la dame la mieux élue parmi toutes les candidates. Le premier socialiste étant un «nouveau», M. Claude Gruet.

Si M. Huguenin semble assuré de siéger au Conseil communal, le choix du second candidat sera cornélien car viennent en tête des hommes à qui l'on ne prêtait pas l'intention d'occuper un poste de conseiller communal. Le voile sera levé prochainement à ce sujet.

Notons enfin que la participation, 51,53 %, bien qu'étant plus élevée qu'à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel est néanmoins en baisse, par rapport aux précédents scrutins (54,33 % en 1976 et ...60,61 % en 1972).

Jean-Claude PERRIN

Votation cantonale: participation record de 47,15 pour cent

Un oui massif pour le crédit routier de 18 millions

69,5% des électeurs et électrices neuchâtelois, contre 30,5%, ont accepté ce week end le décret portant octroi d'un crédit de 18 millions de francs destiné au financement de la 7e étape de restauration et de correction des routes cantonales. Plus de deux personnes contre une (2,27 en moyenne cantonale) ont donc ratifié le vote du Grand Conseil de mars dernier qui permettra de réaliser une dizaine de chantiers parmi les plus urgents et consacré la création d'un réseau d'itinéraires cyclables balisés.

Politiquement, le succès est d'autant plus net que 47,15% des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes pour se prononcer sur cet objet d'une façon qui réjouit particulièrement le Conseil d'Etat: «En effet, commente le chef du Département des Travaux publics, M. André Brandt, ce vote sans équivoque constitue un vote de confiance à l'égard de la politique menée par le gouvernement et le parlement. Ce témoignage de confiance nous était spécialement indispensable pour nous soutenir dans nos démarches auprès de la Confédération pour l'amélioration de notre réseau routier dans le cadre des routes fédérales. Il fallait que Berne ait la démonstration que nous bénéficions d'un véritable soutien populaire. C'est maintenant chose faite. D'autre part, ce résultat, extrêmement net dans le Haut, montre que nous avons eu raison dans nos choix et manifesté le réveil de la population à l'égard des problèmes posés par les voies de circulation, problèmes qui avaient été boudés des électeurs pendant plusieurs années. Toutefois, le crédit accepté reste modeste, et nous l'avons voulu ainsi. L'expérience de 1974 avait montré qu'il n'est plus possible aujourd'hui de proposer la réalisation de grands projets d'un seul coup. On doit dorénavant travailler par tranches, mais avec continuité».

Le bon choix? le gouvernement et le Grand Conseil l'avaient effectué. En saupoudrant tous les districts de mini-projets qui n'en ont pas moins une grande importance sur le plan de la sécurité routière et du confort de roulement, en incorporant, pour un million de francs, le projet d'aide au cyclotourisme, le décret soumis au peuple avait les meilleures chances théoriques de passer. «D'autant plus, ajoute M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, qu'il n'était pas combattu. Le projet de 1974 avait en effet rencontré une opposition active dans certains milieux. Or, il est prouvé qu'aujourd'hui, dès que quelqu'un veut lutter contre quelque chose, il y a des risques de voir la population sensibilisée. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci, heureusement».

– par J.-A. LOMBARD –

Depuis une décennie, l'attitude du public à l'égard des questions routières a en effet évolué en dents de scie, d'une manière souvent imprévisible. Alors que le Grand Conseil donnait systématiquement et sans opposition son blanc seing à la politique de l'Etat en la matière, le sort des urnes est venu lui rafraîchir la mémoire sur les aléas du référendum financier, obligatoire rappelons le pour des investissements non renouvelables supérieurs à trois millions de francs. En 1974, le crédit complémentaire à la cinquième étape de correction et restauration des routes cantonales, dont le montant de 32 millions de francs devait être essentiellement consacré à la création d'une semi-autoroute urbaine entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, violemment combattu par un groupement constitué, échouait lamentablement devant le peuple par 23.025 non (plus de 76% des suffrages) contre 7120 oui. Plus de trois personnes contre une avaient renvoyé aux calendes grecques ce projet jugé somptuaire. En septembre 1975, ce ne sont pas plus des critères de choix technique qui refont pencher la balance dans le camp des opposants, mais le spectre de la récession qui bloque provisoirement tout espoir d'investissement important. Les 13 et 14 septembre de cette année-là, le peuple refuse encore, du bout des lèvres (6847 non contre 6150 oui) le nouveau crédit complémentaire de 19,3 millions de francs destiné toujours à cette cinquième étape de travaux, qui comprenait pourtant, comme le crédit de 1980, une dizaine de chantiers sur l'ensemble du territoire cantonal, à l'exclusion du tout grand projet.

Fin 1976, l'Etat usait d'un artifice légal pour obtenir l'enveloppe minimum destinée à l'ouverture de deux chantiers à la Vue-des-Alpes et d'un autre pour créer une voie de présélection au pied des gorges du Seyon. Toujours sans opposition, le Grand Conseil votait le 13 décembre un crédit de 2.900.000 francs qui échappait ainsi au référendum financier obligatoire et allait permettre de donner aux entreprises de génie civil, touchées de plein fouet par la crise, un léger ballon d'oxygène. Enfin, en 1977, le vent commençait à tourner et l'opinion publique montrait qu'elle était à nouveau disposée à accepter un crédit routier. Les 3 et 4 décembre, les citoyens acceptaient par 20.162 voix contre 13.055 une sixième étape de travaux pour un montant de 13,8 millions, à répartir entre six chantiers.

Entretemps, il faut le dire, le parc automobile du canton n'avait pas cessé de s'accroître. De 1974 à 1976, alors que la population baissait de 169.282 à 162 746 habitants, la densité de véhicules à moteur, elle, s'accroissait de 339 pour mille habitants à 365; 80% du trafic cantonal se faisant par la route comme le soulignait le gouvernement dans son rapport de mars 1978 sur la politique routière. De plus, financièrement, les crédits demandés par les routes ne sont pas problématiques pour la bourse cantonale dans la mesure où ils sont financés par les importantes recettes constituées par les taxes sur les véhicules à moteur et la part du canton sur les droits fédéraux d'entrée des carburants.

UNE (RE)PRISE DE CONSCIENCE

A force d'expliquer au public le pourquoi, le comment, des routes, à force de répéter que notre réseau doit être amélioré, parcequ'il en va de l'avenir de l'économie neuchâteloise, à force de démontrer que l'automobile appartient, qu'on le veuille ou non, à la qualité de vie et que la qualité de vie exige un minimum de sacrifices, les autorités avaient réussi, dès 76 et malgré une récession qui persistait, à rétablir une situation normale. Elle n'autorise pas des dépenses spectaculaires, mais elle est perçue positivement dans tous les districts.

Cette septième étape, nous l'avons dit, a surtout été bien accueillie dans les districts du Haut: 70% de oui pour celui de La Chaux-de-Fonds, 73,8% pour celui du Locle (et même 76,5% en ville du Locle), le record étant toutefois détenu par le Val-de-Travers qui a accepté le crédit avec 80,4% des voix; ces pourcentages tombent à 69,2% de oui pour Boudry, 65% pour Neuchâtel, et 60,4% pour le Val-de-Ruz. Cinq communes seulement ont dit non au projet: Fresens, Montalchez, Savagnier, Fontaines et Engollon, tandis que dans une autre, le Cerneux- Péquignot, les oui et les non sont à égalité (71-71).

Côté participation, elle a été évidemment très favorisée par la simultanéité des élections communales et, dès lors, très supérieure à celle enregistrée pour les précédentes consultations du même genre (1974, 31%; 1975, 13,2%; 1977, 34%). Il est symptomatique que cette participation, 47,15% pour le canton, ne soit plus que de 31,8% à Engollon, 20,4% à Brot-Dessous et 16,7% à Brot-Plamboz, trois communes où les élections communales étaient tacites ! Cette correspondance de dates élections communales - votation cantonale, au demeurant accidentelle puisque les élections ont dû être retardées de trois semaines d'une façon tout à fait imprévue, aura finalement servi la politique routière de l'Etat et permis de forger un oui massif au-delà de toute espérance.

«Il faut savoir être intelligent dans le changement et courageux dans le maintien» disait le Conseil d'Etat aux députés en mars 1978; «le Grand Conseil a toujours poursuivi une politique routière dynamique, le peuple doit le suivre. C'est notre destin qui se forge».

Ces 69,5% de oui devraient y contribuer sensiblement puisqu'au-delà de quelques chantiers, c'est une conception de l'avenir qui a été approuvée largement.

DISTRICTS	CORRECTION DES ROUTES CANTONALES	
	OUI	NON
Neuchâtel	4645	2515
Hauterive	443	190
Saint-Blaise	638	314
Marin-Epagnier	424	269
Thielle-Wavre	74	33
Cornaux	297	125
Cressier	362	121
Enges	43	31
Le Landeron	670	328
Lignières	171	103
	7767	4029
Boudry	625	302
Cortaillod	678	341
Colombier	778	310
Auvernier	466	142
Peseux	1077	393
Corcelles-Cormondrèche	721	325
Bôle	348	130
Rochefort	194	92
Brot-Dessous	15	4
Bevaix	497	243
Gorgier	322	155
Saint-Aubin-Sauges	407	206
Fresens	36	37
Montalchez	14	60
Vaumarcus	48	33
	6226	2773
Môtiers	270	89
Couvet	623	150
Travers	306	126
Noiraigue	108	56
Boveresse	106	29
Fleurier	902	183
Buttes	227	45
La Côte-aux-Fées	187	63
Saint-Sulpice	134	22
Les Verrières	345	28
Les Bayards	131	18
	3339	809

DISTRICTS	CORRECTION DES ROUTES CANTONALES	
	OUI	NON
Cernier	386	185
Chézard-Saint-Martin	272	164
Dombresson	237	188
Villiers	59	50
Le Pâquier	50	45
Savagnier	144	168
Fenin-Vilars-Saules	112	78
Fontaines	116	136
Engollon	6	8
Fontainemelon	347	185
Les Hauts-Geneveys	169	89
Boudevilliers	123	53
Valangin	99	61
Coffrane	107	95
Les Geneveys s/Coffrane	321	163
Montmollin	85	58
	2633	1726
Le Locle	2809	859
Les Brenets	335	95
Le Cerneux-Péquignot	71	71
La Brévine	167	107
Bémont	28	20
La Chaux-du-Milieu	112	80
Les Ponts-de-Martel	312	122
Brot-Plamboz	14	12
	3848	1366
La Chx-de-Fds	7121	2906
Les Planchettes	60	44
La Sagne	312	120
	7493	3070
RÉCAPITULATION:		
NEUCHATEL	7767	4029
BOUDRY	6226	2773
VAL-DE-TRAVERS	3339	809
VAL-DE-RUZ	2633	1726
LE LOCLE	3848	1366
LA CHAUX-DE-FONDS	7493	3070
CANTON	31306	13773

Electeurs inscrits: 100,186 Participation au scrutin: 47,15 %

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Perte de maîtrise
Deux blessés

Hier à 12h., un automobiliste de Sion, M. Avelino Mendoza, 61 ans, circulait sur la route de Pierre-à-Bot à Valangin. Quelque 300 mètres avant l'échangeur de Valangin, dans un virage à gauche, il perdit le contrôle de sa machine qui monta sur le talus à droite puis se renversa sur le toit pour ensuite s'immobiliser sur la piste réservée à la circulation venant en sens inverse. Blessés, M. Mendoza et son passager M. Arthur Arriole, 35 ans, également de Sion, ont été transportés à l'Hôpital des Cadolles par ambulance.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Red Richards.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Cart, rue de l'Hôpital.
Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Mais on l'appelle Plata; 17 h. 45, Jo.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Tom Horn.
Bio: 18 h. 30, Woody et les robots; 20 h. 45, Annie Hall.
Palace: 15 h., 18 h. 45., 20 h. 45., Chère inconnue.
Rex: 20 h. 45, Les sous-doués passent le bac...
Studio: 21 h., L'incroyable randonnée; 18 h. 45, Woyzeck.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisé: 20 h. 30, Au boulot Jerry.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

DOMBRESSON

Un nouveau buraliste postal est attendu

Pour remplacer M. Roland Barbezat qui, à la mi-août, reprendra le bureau de poste à Cernier, la direction des postes de Neuchâtel vient de nommer, en qualité de buraliste à Dombresson, M. René Coulet, né en 1944, originaire de Savagnier, entré aux PTT en 1963, jusqu'ici fonctionnaire postal à Neuchâtel. Marié et père de deux fillettes, celui-ci s'installera dans la localité et s'acquittera de sa nouvelle tâche avec l'aide de sa femme qui connaît aussi le métier. En effet, avant son mariage, Mme Coulet était également employée postale et il ne lui sera pas difficile de seconder son mari. Ainsi, les conditions sont réunies pour que le service soit assuré au mieux et cela à l'avantage de la population qu'ils seront prochainement appelés à desservir.

CERNIER

Jeux sans frontières
On revient de Villamoura

Joyeux, contents avec un brin de légère déception mais vite consolée, l'équipe de Cernier a été reçue et ovationnée chaleureusement par la population de son village. Accueillie par la Fanfare jeudi soir, l'équipe et la population se sont retrouvées à l'hôtel de la Paix. La réception organisée par les sociétés locales a été l'occasion pour MM. Jean-Pierre Vuilleumier président des sociétés locales, Fernand Marthaler président du Conseil communal, Bernard Soguel accompagnant et conseiller communal ainsi que Michel Bugnon, chef d'équipe, de saluer, remercier et féliciter les jeunes filles et jeunes gens de l'équipe. Ces derniers ont su se faire apprécier de leurs concurrents par leur gentillesse et leur esprit d'équipe.

Ils ont participé, un merveilleux esprit de camaraderie s'est crée et il leur reste des souvenirs qu'ils ne sont pas près d'oublier. (bz)

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

AVIS URGENT

CALUMET Guy RENAUD

expose jusqu'au 6 juin à la Galerie du Calumet des Fabriques de Tabac Réunies S.A., à Neuchâtel-Serrières.

P 11377

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

Inauguration solennelle d'une œuvre extraordinaire... à parfaire

Le Carillon: encore quelque chose qui cloche !

«Ne nous sonnez donc pas les cloches s'il y a encore quelque chose qui cloche» disait plaisamment le commentateur du spectacle audio-visuel présentant, samedi matin au Musée international d'horlogerie, l'étonnante et unique œuvre artistique et technique qu'est le Carillon.

De fait, les quelque 300 invités (dont le conseiller fédéral P. Aubert et le conseiller d'Etat F. Jeanneret) ainsi que la population qui s'était jointe à eux dans le parc des Musées, autour de la place du Carillon et du Beffroi, ont ressenti un petit pincement de déception. Pas autant toutefois que les artistes et techniciens qui avaient travaillé jusqu'à la dernière minute, sacrifiant leur sommeil, pour procéder aux derniers réglages. Pour sa mise en branle, le Carillon n'a pu donner qu'une image partielle de ses possibilités. Des retards dans les livraisons de certains composants, des difficultés de mise au point, n'ont pas permis de présenter une œuvre parfaitement achevée. Côté artistique, esthétique, certes, elle l'est: plus on la regarde sous tous les angles, plus la sculpture de Vignando, orgue d'acier bruissant au vent, fascine et enthousiasme. Côté technique – ô dérision pour les frénétiques techniciens que nous sommes dans ce pays et dans ce temps ! – il reste quelques semaines, quelques mois peut-être, pour que l'harmonie soit complète. C'est presque le contraire qui eût été étonnant, tant les problèmes techniques posés par cette réalisation sont subtiles et complexes. En l'absence de toute référence – il n'existe nulle part au monde semblable carillon à cloches tubulaires, animation électronique et affichage numérique lumineux de l'heure ! – l'équipe de ses créateurs a dû tout inventer, et le temps lui a fait défaut pour tout résoudre à la date, prévue des mois à l'avance, de l'inauguration.

C'est pourquoi, samedi, avec une météo complice qui a fait jouer le soleil sur les tubes d'acier et retenu les premières gouttes de pluie jusqu'à la sonnerie de midi, les spectateurs n'ont vu et entendu qu'une fraction du spectacle audio-visuel que promet le Carillon. L'affichage de l'heure, victime d'influx électriques commandant les moteurs, se dérègle. Les lamelles mobiles n'ont pas encore leurs couleurs de saison, et leur mouvement n'est pas encore harmonisé. L'installation de sonorisation Hi-Fi à effet d'espace stéréophonique avait été débranchée à dessein faute de réglage optimal, de même que le jeu des projecteurs. Du programme automatique rythmant heures et quarts ne restaient donc que les sonneries, mais pas la pulsation sonore croissante de la seconde, pas le jeu harmonieux des lamelles mobiles, pas non plus le dialogue entre la sonnerie réelle du Carillon et son interprétation au synthétiseur diffusée par les hauts-parleurs, pas davantage les éclairs et caresses des pinceaux de lumière...

Voilà qui laisse donc le plaisir de la découverte: samedi et hier, le Carillon, coquet ne s'est «livré» qu'avec retenue.

Néanmoins, le public – qui se pressait en nombre, ce week-end pluvieux, aux journées «portes ouvertes» du MIH, puisqu'on a compté plus de 3000 visiteurs – a eu l'occasion de découvrir les possibilités instrumentales du Carillon. Samedi, Emile de Ceuninck, carillonneur officiel, en avait fait déjà quelques démonstrations. A plusieurs reprises en outre, le Carillon a joué la ritournelle créée par le compositeur chaux-de-fonnier en collaboration avec R. Faller et qui fera partie du programme automatique.

Il reste qu'une très grande œuvre est née, acquise, qui sera sans doute, pour la cité, ce cœur rythmant le temps, cette enseigne extérieure des trésors souterrains du MIH, ce symbole du génie du lieu dont il a été question samedi dans les allocutions d'inauguration.

FONDATION DES «AMIS DU MIH»

Nous reviendrons sur cette cérémonie et sa signification. Précisons encore qu'elle marquait l'achèvement du MIH, et qu'elle a permis d'annoncer la création de l'Association des amis du MIH, mutation de la Fondation Maurice Favre, dont le rôle sera d'appuyer l'activité et le développement du Musée notamment par la gestion et l'alimentation d'un fonds pour l'enrichissement de ses collections. Simultanément s'ouvrait, samedi, l'exposition thématique «L'Heure publique» qui durera tout l'été et sur laquelle nous aurons donc aussi l'occasion de revenir. (MHK – photo Bernard)

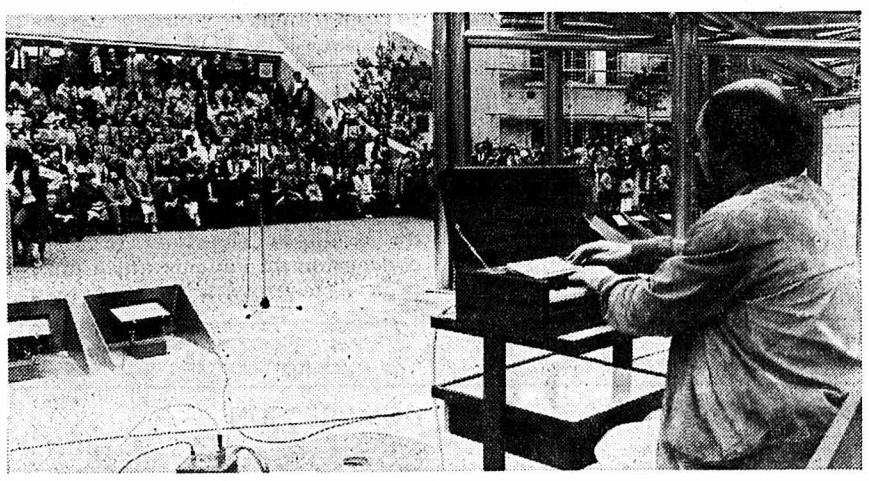

Emile de Ceuninck au clavier du nouveau carillon

NAISSANCE

Samang et Michel
HUGUENIN-PINTHONG
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

STÉPHANE

le 1 juin 1980

Maternité de l'hôpital

Bois-Noir 5
La Chaux-de-Fonds

Accident mortel de vendredi soir: la victime était à pied

Nous avons relaté dans notre édition de samedi un accident mortel survenu à la rue du Versoix, vendredi soir tard.

Sur la base des renseignements fragmentaires dont nous disposions, nous avons indiqué que la victime était un cyclomotoriste.

En fait, il s'agissait d'un piéton, qui traversait la chaussée au moment où une voiture l'a happé. Projeté d'abord contre le parebrise de l'auto, il a été ensuite jeté à terre. Le malheureux est décédé peu après son admission à l'hôpital. Il s'agit de M. William Gilloz, 65 ans, de la ville. (Imp)

Conductrice blessée à La Corbatière

Samedi à 18 h. 05, M. W. R. N. du Locle circulait avec un train routier sur la route de La Main- de-La Sagne à La Sagne. Peu avant la ferme Corbatière 178, il a dépassé une voiture. Peu après, à la suite d'une vitesse inadaptée, la remorque a dérapé sur la bordure droite de la route ce qui a eu pour effet de la faire zigzaguer sur plus de 120 mètres. Au cours de sa course folle, elle heurta l'auto conduite par Mlle Sylvie Jaquet, 24 ans, de La Sagne, qui roulait normalement en sens inverse. Blessée, Mlle Jaquet a été transporté en ambulance à l'Hôpital de La Chaux- de-Fonds. La circulation a dû être déviée pendant deux heures environ.

Inauguration de l'église catholique chrétienne Saint-Pierre

On reconnaît de gauche à droite M. Moser, conseiller communal, Mgr Gauthier, le curé Chatelard, M. A. Brandt, conseiller d'Etat, le préfet M. Sieber et Mme Brandt.

Hier, l'évêque Mgr Léon Gauthier a présidé la cérémonie d'inauguration de l'église catholique chrétienne Saint-Pierre, en présence de représentants des autorités civiles, des églises et communautés membres du Conseil chrétien. Une messe solennelle a été célébrée avant que l'autel, la chaire et le tabernacle ne soient consacrés. Au terme de la cérémonie, un apéritif a été servi à la salle de paroisse où le public a eu l'occasion de contempler les archives paroissiales exposées à cette occasion. Nous reviendrons plus en détail sur le programme de cette journée dans une prochaine édition. (cm-photo Bernard)

mémento

Théâtre abc, 20 h, On Man Seul, Pierre Miserez.
Salle de musique: 20 h. 30, concert par les soc. d'accordéonistes: Edelweiss, Société mixte d'accordéonistes, Patria.
Collège Bellevue: 18 h. à 21 h., exposition ACO (E. secondaire).
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.

Les musées sont fermés le lundi: excepté le Musée paysan, qui est ouvert de 14 à 17 h., expos. dentelle neuchâteloise.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13.30-18 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi, jeudi, 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Dancing - Attractions.
Dany's Bar: discothèque.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Consultations pour nourrissons: Forges 14, 14 h. 30 - 18 h., tél. 22 22 89.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7h.30-11h.30, tél. 22 22 89.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h. 30
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi - vendredi 14-17 h.
Service de repas à domicile, Pro Senectute: tél. 23 20 53.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs-informations: Grenier 22, 14-17 h., tél. 23 37 09.
Sté prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Scum.
Eden: 20 h. 30, Fog; 18 h. 30, Sex World.
Plaza: 20 h. 30, Laura, les ombres de l'été.
Scala: 20 h. 45, Elle.

AVIS URGENT

ESTI ville

Ce soir à 20 h. 30, Salle de musique

CONCERT

Société d'accordéonistes **Edelweiss - Société mixte d'accordéonistes** La Chaux-de-Fonds et l'orchestre d'accordéonistes **Patria**

ENTRÉE LIBRE

Traditionnels rendez-vous de printemps pour les agriculteurs

Les enchères publiques de bétail et de matériel agricole

La vente aux enchères du bétail ou du chédail constitue une étape importante dans la vie d'un agriculteur. Elle signifie qu'il va quitter un domaine pour s'établir ailleurs, qu'il a définitivement renoncé à exercer son activité ou – ce qui est le plus fréquemment le cas – qu'il abandonne son exploitation pour prendre une retraite bien méritée.

En principe, c'est précisément au printemps, généralement pour le 1er mai que se remettent les domaines. Et c'est peu avant que se déroulent ces ventes aux enchères: les «mises» comme les appellent les agriculteurs.

C'est fréquemment l'occasion pour ceux-ci, non seulement de compléter leur étable ou d'acquérir de nouveaux outils de travail, mais aussi la possibilité de se retrouver. Alors on discute «boulot» on évoque divers problèmes se rapportant à l'agriculture.

Bon nombre de paysans se rendent à ces «mises» sans but d'achat précis, mais pour rencontrer des gens qui parlent le même langage.

On cause, on critique, on échange ses impressions à propos des «mises» elles-mêmes ou des événements récents qui ont marqué le monde paysan les semaines précédentes... C'est finalement une occasion assez rare, à l'exception des assemblées d'agriculture, de faire le point, de se renseigner et d'échanger ses idées avant que ne débute la période des grands travaux.

En règle générale, le greffier du tribunal, qui joue le rôle de crieur, met en vente le matériel le matin. Outils, machines, objets divers utiles à l'exploitation d'un domaine agricole sont exposés autour de la ferme. La masse d'acheteurs potentiels se déplace de l'un à l'autre en suivant le crieur. Certains s'approchent, examinent la machine en question sous tous ses angles et laissent échapper certaines remarques: «Elle n'est pas vieille, il l'a achetée il y a trois ans». On entend parfois aussi: «Pas très bon ces coups de peinture, ça peut cacher un défaut, etc...».

Et le greffier, M. Beuret dans le district, de poursuivre la mise en vente des machines et outils dans un ordre bien précis en annonçant chaque fois de quoi il s'agit: «Ce char à pont est mis à prix..., j'attends une offre...». C'est dans cette ambiance bien particulière que ce sont déroulées les mises de printemps, ces dernières semaines.

LA CANTINE

Lorsque les agriculteurs veulent faire «un coup de commerce» ou simplement parler plus tranquillement ils se rendent à la cantine installée dans la grange. Là, derrière ses marmites où mijotent le jambon et la soupe aux pois, la tête recouverte d'une traditionnelle casquette carollée mise de coin, les paysans du district du Locle ont l'habitude de retrouver dans la plupart des «mises» Charly Mummenthaler.

Un verre de blanc pour l'apéro, une assiette de soupe, un morceau de viande, un café pomme et voilà tout ce monde reparti pour la vente aux enchères du bétail, l'après-midi.

LA VENTE DU BÉTAIL

Veaux, génisses et vaches défilent devant un auditoire attentif réuni en cercle. Le greffier annonce: «Adeline, née le 14 juillet 1977, 11 kilos de lait, saillie en janvier de cette année... Cette vache est mise à prix !».

En bon expert, les agriculteurs échangent leurs impressions, commentent la bête qui leur est présentée: «Elle est un peu petite... vas-y, tu ne risques rien... mets y 35» ajoute un autre en riant. «3700 première, 3700 seconde, 3700 elle est vendue». Un agriculteur s'avance, donne son nom et se dirige vers la table où se tient un employé du greffe du tribunal pour verser la somme en question.

Ainsi de suite, jusqu'à ce que l'étable soit vide. Et le lendemain, la plupart des agriculteurs se retrouvent dans un autre endroit où se déroulent de nouvelles «mises». Des rendez-vous traditionnels de printemps que bien peu veulent manquer. (jcp)

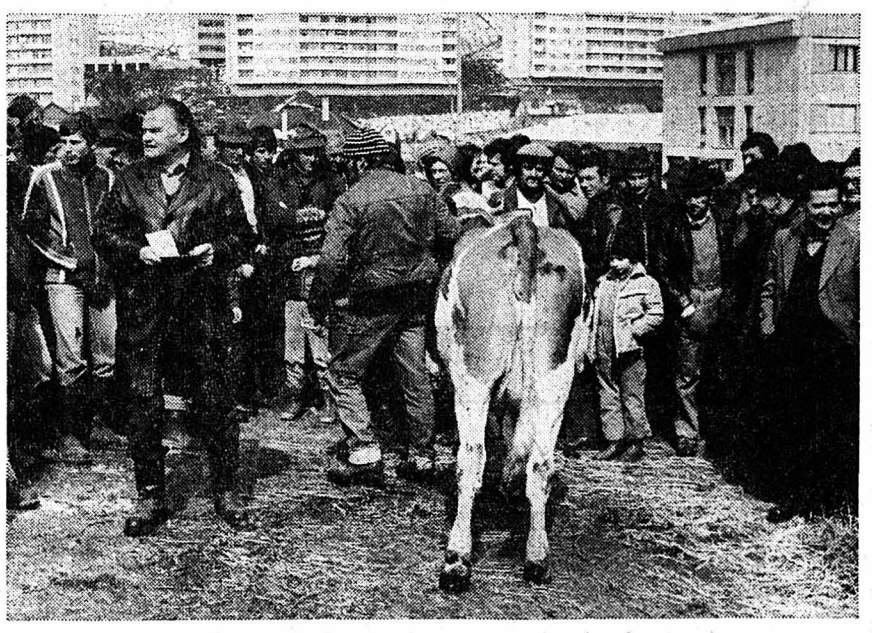

«2500... Qui dit mieux» (Impar-Perrin)

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Grand-Cachot-de-Vent: Expos. sur les Chemins de fer, 14 h 30-17 h 30.

PPN INFORMATION

Le Parti Progressiste National/Libéral

remercie les électrices et les électeurs qui lui ont accordé leur confiance lors des élections communales.

Ils peuvent être assurés que les élus du PPN au Conseil Général s'efforceront de travailler durant les quatre prochaines années dans l'intérêt du Locle et de sa population.

Pour le Parti Progressiste National/Libéral:

Marguerite Renk

Libéral

PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

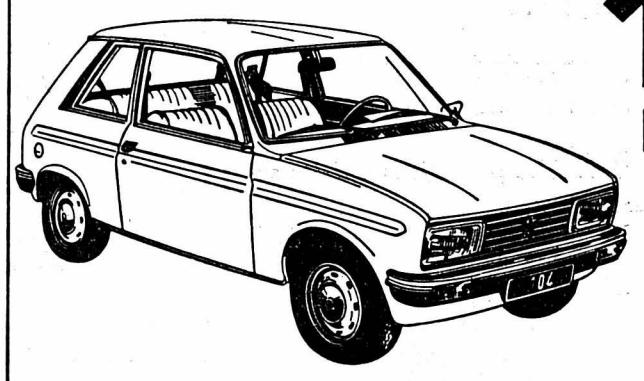

104 PEUGEOT

AUTO-ÉCOLE
Daniel JACOT FILS
Malpierres 11
LE LOCLE
Tél. 039/31 58 54

PEUGEOT

A louer au Locle

STUDIO MEUBLÉ

cuisinette, frigo, douche. Fr. 220.- charges comprises. Libre de suite.
Tél. (039) 31 31 25

CHEVAL

Nous cherchons une personne pour s'occuper de 2 chevaux, région du Locle.

Tél. (039) 31 69 23 heures des repas

La vraie beauté de vos cheveux grâce aux soins KERASTASE

VENTE DIRECTE AU PUBLIC

KERASTASE DE L'ORÉAL

Coiffure Fleischmann

VOTRE COIFFEUR-CONSEIL
Le Locle Tél. 31 14 13

M. et Mme Jean PATTON
se font un plaisir d'informer leurs amis et anciens clients de

L'OUVERTURE

le 4 juin 1980
DE LEUR RESTAURANT

«LE MAZAGRAN»

13 Fbg Tarragnoz
25500 BESANÇON

(Pour la réservation, ils vous sauront gré d'écrire, en attendant leur No. de téléphone)

LE SAMEDI 7 JUIN

À LA CHAUX-DU-MILIEU

DINER SPAGHETTI

En toute saison, L'IMPARTIAL votre compagnon!

Ford Escort 1300 GL

A vendre, de première main, pour cause de départ à l'étranger. Couleur Incagold, métallisée, 4 portes, 27 000 km. Mise en service en juillet 1978. Plaques déposées le 31 décembre 1979. Prix Fr. 7 500.-. Tél. (039) 31 36 45 aux heures des repas.

Emma Nils

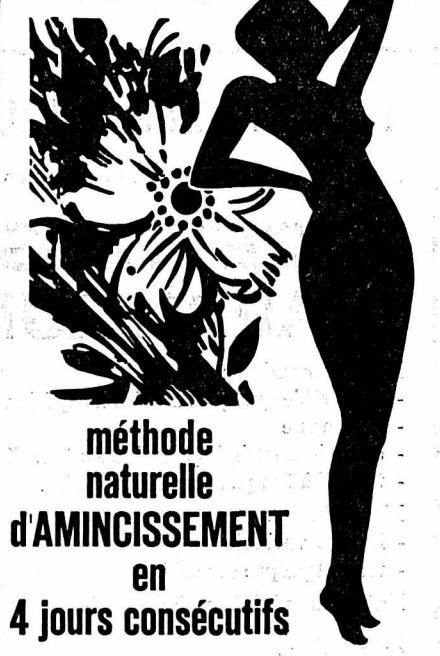

méthode naturelle d'AMINCISSEMENT en 4 jours consécutifs

EN EXCLUSIVITÉ POUR LE LOCLE

INSTITUT JUVENA
J. Huguenin, esthéticienne diplômée
Impasse du Lion-d'Or
LE LOCLE
Tél. (039) 31 36 31

A VENDRE

LE LOCLE

VILLA EN TERRASSE

comprenant 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine équipée. Tout confort. Terrasse de 125 m². Vue imprenable

Nécessaire pour traiter Fr. 50 000.-

Pour visiter s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Votre journal: L'Impartial

Mesdames et Messieurs,
Nous offrons une place dans la

représentation

Produits alimentaires
Clientèle particulière (fichier)
A temps partiel ou complet
Renseignements au 038/42 49 93

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

Distributeur OPEL - LE LOCLE

Occasions, prix intéressants

CITROËN CX 2000	1975
FORD Capri 1600 GT	1974
TOYOTA break 1100	1976
SIMCA 1100 S	1975
VW 1303	1973

+ quelques voitures non expertisées:
Kadett coupée Fr. 500.–, Rekord 1900 Fr. 950.–, VW Variant Fr. 250.–, Peugeot 304 Fr. 400.–, etc.

Service de vente: P. Demierre - Tél. 039/31 33 33.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 ct.** le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

TENTE DE CAMPING très belle, 6-8 places, peu utilisée, cédée moitié prix. Tél. (039) 23 09 38 heures des repas.

TAPE-DECK AKAI professionnel, modèle GXC 750D. Tél. (039) 36 13 85

Spotv

TV COULEUR PORTATIFS
Pal-Secam
avec ou sans télécommande
dès Fr. 990.–

Facilité de paiement

Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor -Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

HORLOGERIE - BIJOUTERIE A REMETTRE A COUVET

Chiffre d'affaires intéressant.
Modalités de reprise à discuter.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Etude Jean Hofner
Notaire
Couvet – Tél. (038) 63 11 44

A vendre
Fr. 2800.–

TRIUMPH SPITFIRE MK IV 1972

Décapotable + hard-top.
Expertisée récemment, en bon état.
Tél. (039) 41 40 01

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

Parler avec aisance

en public et dans la vie quotidienne! Le bégaiement, le rougissement, la timidité et le trac peuvent être vaincus avec notre méthode largement éprouvée! Demandez la **brochure gratuite** à: Institut Koning, Dépt. S 14 2000 AB Haarlem, PAYS-BAS.
*Vos nom et adresse en majuscules s.v.p.

A VENDRE
cause double emploi

MOTO BENELLI AL

Electronic
125, route, 2 cyl.
6000 km., état de neuf.

Tél. 032/97 50 10.

PLACEMENTS assurés DE TOUT 1er ORDRE

15%

et plus selon plan individuel

BIENNE INVEST SA
48, rue de la Gare
2502 Bienne
tél. 032/23 56 66

L'annonce reflet vivant du marché

Le temps n'a pas de prise sur les valeurs sûres

LADA 1300 **8950.–**

LADA 1500 Combi
LADA 1600 limousine **9950.–**

... car depuis 10 ans, la preuve est faite quotidiennement. LADA, une voiture faite pour durer... et qui dure! Une voiture très robuste, économique et sûre.

Au delà des modes, LADA reste une voiture concrète, adaptée aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Car le temps n'a pas de prise sur les valeurs sûres.

Lada

Importateur exclusif pour la Suisse:
SARES SA - 1022 Chavannes/Lausanne Tél. 021/24 27 25

A vous de prouver que vous avez du bon sens: roulez LADA.

LE LOCLE: Garage du Stand, Girardet 27, tél. (039) 31 29 41

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Stades, Charrière 85, tél. (039) 23 68 13 - Garage et Carrosserie du Versoix, Campoli & Cie, Charrière 1a, tél. (039) 22 69 88 - FLEURIER: Garage du Sapin, Hans Magg, tél. (038) 61 23 08

Restaurant JUMBO

Midi et soir

Croûtes aux champignons
Salade de saison
5.50

notre grande promotion de coupes avec 10 arômes de glace différents

ainsi que notre café à

-.80

OFFRES D'EMPLOIS

VENTE DE VILLAS DE LA
RÉSIDENCE HELVÉTIE

(Intersection rue de la Confédération-rue de l'Helvétie)

Bureaux de vente ouverts sur place tous les mardis de 17 à 20 heures, la première fois, demain mardi 3 juin 1980
ou visite sur rendez-vous

Gérance GÉCO
GECO GECO
Rue Jaquet-Droz 58
Tél. 039/22 11 14-15
La Chaux-de-Fonds

Bureau sur place
Tél. 039/26 63 33

Gérance Bolliger
qb
Rue du Grenier 27
Tél. 039/22 12 85-86
La Chaux-de-Fonds

Bureau sur place
Tél. 039/26 63 34

Entreprise de bâtiment
Travaux publics
Génie civil Gérance
Edouard Bosquet
Rue du Pont 38
Tél. 039/23 38 78
La Chaux-de-Fonds

Bureau sur place
Tél. 039/26 63 30

Le Cercle Ouvrier de Bienne cherche pour son restaurant

sommelier (ère)

entrée immédiate ou date à convenir.

Gros gain, prestations sociales assurées.

Prière de se présenter ou de téléphoner à la rue de Morat 41, Bienne. Tél. (032) 23 58 98

---

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51

DAME 3e âge, seule, gaie, avenante, sincère, aimant la nature, ayant voiture, bilingue,

cherche AMIE

protestante, aimable, mêmes affinités, avec voiture, aimant la campagne.

Ecrire sous chiffre KL 14188 au bureau de L'Impartial

BRUNO PINI
Inspecteur organisation LA BALOISE
Agent caisse maladie SVRSM

cherche

conseiller en assurances

Si vous êtes dynamique et responsable, je vous assure:

- une formation commerciale vous permettant de réaliser facilement des affaires auprès d'une clientèle importante et valable qui vous sera confiée
- gain très intéressant à personne active
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrire à: Bruno Pini, Le Roc Fleuri, 2615 Sonvilier, ou tél. bureau 039/23 43 33, av. Léopold-Robert 42, La Chaux-de-Fonds; heures des repas: tél. 039/41 12 56.

FLUCKIGER & HUGUENIN SA

Nous cherchons pour notre département horloger

FACETTEUSE D'APPLIQUES

Nous demandons:
- si possible quelques années d'expérience dans la branche
- bonne vue
- connaissance indispensable du travail à la brucelle
- travail à temps complet en atelier.

Nous offrons:
- horaire variable
- travail propre et varié.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à:
FLUCKIGER & HUGUENIN SA
Chapelle 6a
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 37 88

L'industrie graphique enrichit votre vie.

J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa-Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour le 15 juin ou date à convenir

1 EMPLOYÉ (E) DE FABRICATION

consciencieux et dynamique.

Personne ayant déjà fonctionné dans un poste analogue aura la préférence.

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous.

PRECIMED
CH-2400 Le Locle

PRECIMED SA, fabricant de stimulateurs cardiaques 2400 Le Locle

désire engager pour son département de recherche et de développement électronique

INGÉNIEUR ETS ÉLECTRONIQUE

Après une période de mise au courant, notre nouveau collaborateur se verra en particulier confier le développement de circuits électroniques pour de nouveaux types de simulateurs cardiaques.

Faire offres avec curriculum vitæ et photo à Precimed SA Tourelles 17, 2400 Le Locle.

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec M. J.-J. Perrenoud, responsable de ce département.
Tél. (039) 31 88 22, interne 495.

Christofle
ORFÈVRE A PARIS DEPUIS 1839
Nous souhaitons entrer en contact avec jeune

représentant

sérieux et dynamique, capable de s'occuper de façon indépendante et en étroite collaboration avec notre direction de l'ensemble du marché suisse. L'activité ne se limitera pas à la représentation proprement dite, elle s'étendra aux multiples tâches de la

promotion des ventes

et exige un esprit de total engagement, un sens prononcé des affaires, la faculté de négocier en français et en allemand et une motivation certaine de participer activement et efficacement à toutes les opérations de vente, de démonstration, d'information et de promotion.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature à la direction de SICODOR SA, orfèvrerie Christofle, 6, chemin des Tires, 2034 Peseux/Neuchâtel.

Commerce spécialisé de la ville

CHERCHE

VENDEUSE

Travail intéressant, varié et dans une ambiance sympathique pour une personne ayant de l'initiative.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre manuscrite sous chiffre DS 14-114 au bureau de l'Impartial.

VOYAGES
hertzeisen

Nos départs: vacances juillet/août

12-26 juillet (15 jours)
SÉJOUR ADRIATIQUE, RIMINI et CESENATICO
Fr. 795.- et Fr. 850.- tout compris

14-17 juillet (4 jours)
PÉLERINAGE JURASSIEN A EINSIEDELN
Fr. 295.- tout compris

15-20 juillet (6 jours)
PARIS - MT-SAINT-MICHEL - ILE DE JERSEY
Fr. 690.- tout compris

19-28 juillet (10 jours)
SARDAIGNE
Circuit et séjour balnéaire. Fr. 985.- tout compris, car, bateau, pension complète

21-26 juillet (6 jours)
VIENNE - TYROL - SALZBOURG
Fr. 780.- tout compris

21-30 juillet (10 jours)
SÉJOUR BALNÉAIRE A CANNES
Fr. 795.- demi-pension

28-29 juillet (2 jours)
SAVOIE - ANNECY - YVOIRE
Fr. 185.- tout compris

30 juillet au 2 août (4 jours)
GRAND TOUR DE SUISSE
Fr. 480.- tout compris

31 juillet et 1er août (2 jours)
VAL D'ANNIVIERS - ZINAL - GRIMENTZ
Fr. 185.- tout compris

1er et 2 août
LOCARNO - NUFENEN - OBERALP
Fr. 210.- tout compris

9 et 10 août
WEEK-END GASTRONOMIQUE EN ALSACE
Fr. 290.- tout compris

Programmes détaillés - Inscriptions:
GLOVELIER - Tél. (066) 56 72 68
DELÉMONT - av. de la Gare 50
Tél. (066) 22 95 22

GAIN ACCESSOIRE

Cherchons pour les Montagnes neuchâteloises

représentants (es) indicateurs (trices)

à temps partiel.

Formation assurée par nos soins.

Retourner le coupon ci-dessous sous chiffre DS 13960, au Bureau de l'Impartial.

Nom: Prénom:

Adresse: Tél.:

Localité:

N'attendez pas l'automne...

pour voir comment vous pourriez économiser du combustible encore plus cher l'hivez prochain !

Faites isoler votre maison dès maintenant par l'injection de la mousse startex
dans les différents vides et sous les toitures.

Profitez de nos prix spéciaux pour l'été !

startex la mousse isolante de première qualité fabriquée en Suisse et appliquée avec une technique de pointe par des entreprises romandes.

Représentation générale pour la Suisse romande:
ROBERT SCHELLER SA, 1005 LAUSANNE, Passage Perdonnet 1, tél. 021/22 04 33

Notre concessionnaire pour le canton de Neuchâtel:
PIERRE HENCHOZ, 2013 COLOMBIER, Chemin Notre-Dame 16, tél. 038/41 27 28

Coupon-réponse

Veuillez me contacter pour un devis

Nom: Prénom:

Rue: Tél.:

Localité: IMP.

• DISTRICT DE COURTELARY •

Assemblée constitutive samedi à Sonceboz

Les secrétaires communaux bernois créent une association

«Notre grande famille fête aujourd'hui une naissance. Nous ne nous contentions pas de donner un nom au rejeton et des vœux mais tenons aussi à vous donner le cadeau de circonstance». Ces paroles ont été prononcées, samedi après-midi à Sonceboz par le président cantonal de l'Association des secrétaires communaux bernois, M. Hans-Ulrich Marti, à l'occasion de l'assemblée constitutive de l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois. Joignant le geste à la parole, M. Marti a immédiatement remis au nouveau président, M. Pierre-Alain Némitz de Reconvilier, une enveloppe contenant un gros billet qui permettra au nouveau-né de partir sans soucis dans ses multiples activités. Une association qui tentera d'améliorer sérieusement la formation professionnelle et le statut des secrétaires communaux.

Une quinzaine de secrétaires ou fonctionnaires communaux avaient répondu à l'invitation lancée par les Associations des fonctionnaires communaux des districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville. L'assemblée constitutive de l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois comprenait 7 points à l'ordre du jour. Il n'aura pas fallu une heure aux membres pour effectuer le tour des affaires à traiter sous la direction de M. Gilbert Schafroth (Saint-Imier) et M. Jurg Frey (Saicourt), respectivement président et secrétaire du jour. Le président cantonal bernois, M. Hans-Ulrich Marti, accompagné de deux membres, honorait l'assemblée de leur présence.

UNANIMITÉ POUR LES STATUTS

Copie conforme des statuts cantonaux, ceux des secrétaires communaux du Jura bernois n'ont pas donné lieu à de grandes discussions samedi à Sonceboz avant d'être approuvés à l'unanimité. Les buts de la nouvelle association sont les suivants:

– la défense de la profession et des intérêts des communes;
– discussion des problèmes professionnels actuels et instruction des membres par des activités pratiques;
– encouragement de la formation professionnelle;
– discussion et élaboration de directives relatives aux traitements et à l'organisation des communes;
– édition d'imprimés;
– cultiver de bonnes relations et l'amitié entre collègues. A cet effet, elle entretiendra des contacts avec les Associations des fonctionnaires et employés communaux.

M. PIERRE-ALAIN NÉMITZ À LA PRÉSIDENCE

Les candidats au poste de président de l'assemblée et du comité ne se sont pas bousculés au portillon. Si bien que la proposition de M. Pierre-Alain Némitz de Reconvilier a été ponctuée par des acclamations portant le secrétaire communal de Reconvilier à la présidence.

Le comité, fort de six membres, a été formé de la manière suivante: MM. Jean-Baptiste Renevey (Saint-Imier), José Loetscher (Bévilard), Jean Pécaut (Courtelary), Michel Walter (Villeret), Roger Joray (Tramelan), Armin Fluck (Evilard). Les vérificateurs seront Mlle Bluette Mercerat (Champoz) et M. Pierre Simon (Orvin), les suppléants MM. Rohrbach et Marchand. Toutes ces personnes exerceront leur fonction durant 4 ans. Un montant de 30 francs au moins sera versé par les secrétaires communaux à titre de cotisations.

Enfin l'adhésion à l'Association des secrétaires communaux bernois n'a pas été contestée après l'accueil à bras ouverts annoncé par le président cantonal bernois et les explications du président M. Némitz sur les avantages d'une telle adhésion.

L. G.

• CANTON DU JURA •

Après la découverte d'un squelette à Courfaivre

Les résultats d'un premier examen

A la suite de la découverte d'un squelette humain sous le plancher d'une habitation de Courfaivre à quelque 40 centimètres de profondeur, une enquête a été ouverte.

Comme l'a relevé vendredi le juge d'instruction du district de Delémont dans un communiqué, les ossements ont fait l'objet d'un premier examen sommaire par l'Institut de médecine légale. Il résulte du rapport de celui-ci que le squelette exhumé est vraisemblablement celui d'un homme âgé de 50 à 55 ans, mort il y a en tout cas plus de 20 ans, peut-être depuis des siècles.

D'autre part, les ossements examinés révèlent qu'ils appartiennent à deux ou peut-être trois individus. Comme un squelette avait déjà été découvert à proximité immédiate il y a 16 ans, il n'est pas du tout exclu que l'on trouve encore d'autres ossements humains. Il n'est pas sans intérêt non plus de relever qu'à côté de ce squelette on a découvert deux fusaioles ultilisées pour le tissage, lesquelles pourraient remonter très haut dans le temps.

Du point de vue pénal, même si la mort était due à un acte criminel, le juge doit constater que l'action publique est indiscutablement éteinte par la prescription. En conséquence, cette affaire a été transmise à l'autorité cantonale compétente pour les recherches historiques et archéologiques. (ats)

Groupe Bélier

«Non à la militarisation du Jura»

Le groupe Bélier annonce dans un communiqué qu'il a distribué dans la nuit de vendredi à samedi 10.000 tracts sur l'ensemble des six districts francophones du Jura et simultanément dans les casernes militaires de Suisse romande sur le thème «Non à la militarisation du Jura». Pour cette action, souligne le communiqué, la jeunesse jurassienne tient à signaler à la population les agissements sournois du DMF. «Celui-ci tente par tous les moyens de s'octroyer nos terrains agricoles, nos réserves naturelles, voire nos plus beaux sites touristiques». Le groupe Bélier annonce qu'il adaptera ses moyens de lutte à l'ampleur des atteintes commises contre le patrimoine jurassien. «Pour ce pays qui est le nôtre, nous refusons l'absurdité d'une nouvelle Ligne Magino». (ats)

DEVELIER

Voiture dans un talus

Samedi, vers 19 h. 30, un accident s'est produit entre Develier et le Fer-à-Cheval. Un automobiliste de Reconvilier roulait en direction de Porrentruy. Dans un virage, en raison d'une vitesse excessive, il perdit le contrôle de son véhicule. Après avoir dérapé, ce dernier traversa la chaussée et dévala un talus. Cet accident a fait deux blessés légers et les dégâts matériels s'élèvent à 5000 fr. (rs)

DELÉMONT

Spectaculaire accident

Samedi vers 19 h. 45, le chemin de la brasserie a été le théâtre d'un spectaculaire accident de la circulation. Un automobiliste de Courrendlin qui roulait en direction de l'avenue de la Gare a été contraint d'éviter un enfant. Il donna dès lors un brusque coup de volant à gauche. Il perdit alors le contrôle de son véhicule, traversa la route, emboutit une voiture en stationnement, se retourna sur le toit pour finalement terminer sa course folle dans le canal «le Ticle». Il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts matériels sont estimés à 10.000 fr. (rs)

COURGENAY

Sans permis de conduire

Il provoque deux accidents et s'enfuit

Dimanche, vers minuit, un automobiliste bâlois traversait le village de Courgenay. A la sortie de cette localité en direction de Cornol, le chauffeur précité quitta la route et entra de plein fouet dans un mur. Une vitesse trop élevée est à la base de cet accident. Le conducteur fautif prit la fuite, néanmoins il put être intercepté par la police. Il s'agit d'un jeune homme qui n'était pas en possession d'un permis de conduire. L'enquête permit de déceler que ce dernier avait déjà provoqué un accident de la circulation au Pont-de-Cran à Vicques, le même soir. A cette occasion, il avait heurté un véhicule de Grandval et avait déjà pris la fuite. De surcroît, le voiture pilotée par le jeune homme fautif avait été utilisée à l'insu d'un ressortissant bâlois en séjour à Vermes. Ces deux accidents n'ont pas fait de blessé, mais les dégâts matériels sont de l'ordre de 10.000 fr. (rs)

Franches-Montagnes

Terrible gelée blanche

La dernière nuit du mois de mai, celle de samedi, a provoqué un très fort gel sur tout le haut plateau. Aux endroits les plus exposés, le thermomètre est descendu à moins 5 degrés. A l'aube les prés étaient blancs partout.

Les abreuvoirs étaient recouverts d'une couche de glace de quelques centimètres. Les cultures et les jardins ont fortement souffert et les agriculteurs estiment déjà que la saison est compromise et qu'elle ne sera pas très fructueuse. Comme prévu, ce gel a été suivi d'abondantes chutes de pluie et dimanche, le mercure est monté péniblement à 4 degrés. (y)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

• DISTRICT DE MOUTIER •

MOUTIER

Vol à l'Ecole primaire

L'Ecole primaire de l'avenue de la Poste a été la cible de cambrioleurs qui, de nuit, se sont introduits dans le bâtiment en forçant plusieurs portes. Des dégâts ont été causés pour près d'un millier de francs et il a été dérobé une somme de plus de 1800 francs.

Relevons que la même nuit des tentatives de vol ont été commises contre les magasins Voegele à la rue du Moulin et contre la librairie Van Bogaert à la rue Centrale. La police enquête. (kr)

Collision en chaîne

Hier après-midi, à 16 h. 05, un accident s'est produit devant l'ancienne poste à Moutier où une automobiliste a ralenti pour laisser passer un piéton. La voiture qui la suivait a pu s'arrêter mais la troisième l'a poussée contre la première. Il y a des dégâts pour 15.000 francs mais pas de blessé. (kr)

COURT

Renard enragé abattu

Le garde-chasse volontaire Pierre Hofer a abattu à l'entrée du vallon de Chaluet un renard atteint de la rage et une nouvelle fois il y a lieu de recommander aux promeneurs et pique-niqueurs une grande prudence lorsqu'ils aperçoivent un animal d'allure suspecte. (kr)

mémento

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi- privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN • TRAMELAN

Visiteur de marque à Tramelan

La Commission culturelle féminine du Jura bernois ne pouvait trouver meilleur orateur pour présenter un sujet aussi passionnant que celui traité jeudi soir, devant une très belle assistance, que M. Achmed Huber, journaliste parlementaire.

Orateur de talent, M. Huber a su intéresser son auditoire avec un sujet d'actualité: «Islam, progrès et Womens'lib.»

Faire la comparaison entre la «femme libérée» (Womens'lib) et la femme islamique traditionnelle est un jeux dangereux à l'heure actuelle. Parfait connaisseur en la matière, M. Achmed Huber a su présenter d'une manière fort explicite le monde islamique, ses lois, ses coutumes et son évolution.

L'assistance a pu se rendre mieux compte des civilisations différentes, aux évolutions très particulières et aux femmes de mentalité très diverses.

Relevons aussi que c'est la première fois que la Commission culturelle féminine du Jura bernois organisait une telle conférence à Tramelan. Pour une première ce fut une complète réussite qui démontre que l'on cherche toujours à apprendre davantage. (comm/vu)

Tournoi de hornuss

C'est le Hornuss-Club de Tramelan qui avait l'honneur cette année de mettre sur pied son traditionnel tournoi de hornuss qui se dispute normalement le lundi de Pâques.

N'ayant pas pu utiliser le terrain habituel à La Chaux, c'est sur les terrains appartenant à la Fondation du cheval au Jeanbrenin que ce tournoi se disputait. Selon les spécialistes, ce terrain ne convenait pas très bien pour la pratique d'un tel sport, et ne pourrait en aucun cas être pris en considération pour disputer un match officiel.

A l'issue d'une belle journée passée en plein air les résultats suivants étaient annoncés.

1. Zaeziwil; 2. Tramelan (Fritz Soltermann, Ulrich Bartlome, Franz Bartlome); 3. Oberdiesbach; 4. Roethenbach. (vu)

Examens à l'Ecole secondaire

C'est mardi et mercredi que les examens d'admission à l'Ecole secondaire auront lieu. Conformément aux prescriptions cantonales, l'examen d'admission en 5e classe porte sur les matières du plan d'étude de la 4e année primaire pour les candidats de 4e année et celle de la 5e année primaire pour les candidats de 5e année. Il porte sur les matières du plan d'études de l'Ecole secondaire pour l'admission dans les classes IV à I de l'Ecole secondaire. (comm.-vu)

Abondance de matière

Vu l'abondance de matière du dernier week-end, nous reviendrons plus en détail sur différentes manifestations lors d'une prochaine édition, notamment en ce qui concerne le Synode de l'Eglise réformée, la course cyclosportive, l'audition de l'ensemble des jeunes musiciens, la marche populaire de la Société cynologique et le Tir fédéral en campagne. (vu)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Assemblée de l'Association agricole du vallon de St-Imier

Trop peu de monde pour une société en développement

Très décevante participation à cette assemblée générale annuelle, puisque 31 membres, sur 215 convoqués, avaient répondu à l'invitation du comité. Et pourtant c'est d'une activité réjouissante et toujours en développement que ce comité allait rendre compte. Alors, est-ce que tout va trop bien et fait-on ainsi pleine confiance aux dirigeants ? Peut-être, mais tout de même dangereux, une telle politique d'abstention.

M. Charles Krähenbühl, président, ouvre les débats en saluant cordialement les participants. Après adoption sans discussion de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, le président, dans son rapport, retrace l'activité générale de l'association durant le dernier exercice. Il rappelle la mémoire de MM. Fritz Mathys, Emile Tanner, Erwin Bühler et Gottfried Zwahlen, tous de Renan, décédés en 1979.

L'année agricole a été en général favorable dans son ensemble. Pour l'association, le chiffre d'affaires est en augmentation et dépasse les 3 millions. Un amortissement important a pu s'effectuer sur les machines et les bâtiments. Un nouveau séchoir à grain est prêt à fonctionner.

A Cormoret, une turbine récemment mise en service fournit aux installations une partie appréciable du courant électrique. Le personnel a augmenté d'une unité par l'engagement de M. Hermann Muggli, à Cormoret.

M. Roland Benoît, gérant, donne ensuite connaissance des comptes et les commente en détail. Il a été vendu pour 79.000 fr. de produits antiparasitaires et pour 233.000 fr. de diesel ou huile de chauffage. Les clients ont acheté 131 tonnes de semences, 58 tonnes de pommes de terre, 1432 tonnes d'engrais et 470 tonnes de foin et paille. Les moutures se sont montées à 700 tonnes. Le chiffre d'affaires de 3.740.000 fr. présente une augmentation de 9,7 % malgré la baisse du prix de certains produits.

Pour pouvoir satisfaire les besoins des agriculteurs à n'importe quel moment, il faut un stock important de quantité de produits. Ceci charge le rendement commercial, mais c'est un grand service rendu aux utilisateurs et d'ailleurs un des buts de l'association.

Enfin, le gérant remercie vivement tout le personnel pour son travail considérable et son dévouement.

M. Tanner, chef meunier de l'usine de Cormoret, complète encore cette présentation de l'activité par quelques chiffres: on a fabriqué 706 tonnes de mélanges fourragers, séché 536 tonnes d'orge et 601 tonnes de blé. Il a été fourni pour 520.000 fr. de céréales à la Confédération.

Le comité devait être réélu pour une nouvelle période de quatre ans. Une seule démission était présentée. Sans discussion, les membres sortants sont reconduits dans leur mandat:

Président: Chs Krähenbühl, Sonvilier; vice-président: Gottfried Zeller, Saint-Imier; secrétaire: Frédy Geiser, Cortébert. Membres: MM. Paul Niederhauser, Renan; Christian Rufener, Mt-Soleil; Willy Zeller, Courtelary; Hemann Flück, Villeret; Hans Bühler, Cortébert; Daniel Klopfenstein et Francis Voisin, Corgémont. Pour remplacer M. Lässer, démissionnaire, M. Frédy Roth, de Sonvilier, est élu.

Le gérant et caissier demeure M. Roland Benoît et le chef meunier M. Tanner. MM. Feusier, Gertsch et Willen vérifieront les comptes.

Après une ou deux interventions mineures dans les divers, M. Krähenbühl peut clore les débats et faire servir la traditionnelle collation. (ba)

Vol à main armée près de Lausanne

Un hold-up a été commis samedi, vers 10 h. 35, dans le bureau de poste de Belmont-sur-Lausanne. Deux inconnus, masqués de cagoules noire et rouge et vêtus d'habits foncés, tous deux armés d'un pistolet, ont fait irruption au guichet et contraint la buraliste, Mme Christiane Dougoud, à leur remettre le contenu de la caisse et une partie de l'argent déposé dans le coffre. Ils l'ont ensuite obligée à se coucher par terre, avant de prendre la fuite dans une voiture rouge bordeaux, vraisemblablement de marque Simca. Ils ont emporté quelque 30.000 fr.

AVRY: TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Un homme armé a tenté vendredi soir de cambrioler un magasin de meubles situé dans un centre commercial d'Avry-sur-Matran (FR). L'individu, un récidiviste bernois de 31 ans, s'était laissé enfermer dans le magasin. Il a pu être arrêté et conduit à la prison centrale à Fribourg.

C'est à 22 h. 08 que l'alarme effraction du magasin s'est déclenchée à la Police cantonale. Plusieurs patrouilles se sont immédiatement rendues sur les lieux et ont cerné l'immeuble. Lors de la mise en place du dispositif un coup de feu qui par chance n'a blessé personne a été tiré par le cambrioleur. C'est en fouillant les locaux que la police découvrit le malfaiteur.

PIÉTON TUÉ À MARTIGNY

Dans la soirée de samedi un habitant de Martigny, M. André Primaz, 51 ans, a été renversé par une voiture alors qu'il traversait une rue de la ville. Le malheureux a perdu la vie dans l'accident.

GROS INCENDIE À ORBE

Un gros incendie dont la cause n'est pas encore connue a éclaté hier vers 13 h. 20 dans un vaste double hangar appartenant au Comptoir du bois, à Orbe (le Comptoir du bois a son siège à Lausanne, mais avait acheté le dépôt en question il y a quelque temps). La construction, elle-même en bois, a entièrement brûlé avec presque tout ce qu'elle contenait, soit, entre autres, un important stock de divers bois secs, bois exotiques notamment, un élévateur, une scie horizontale, des colis.

Le centre de renfort d'Orbe, alerté, est intervenu en force avec une cinquantaine d'hommes et a surtout dû protéger les bâtiments voisins. Vers 15 heures, le sinistre était maîtrisé. On estime le montant des dommages à environ 500.000 fr.

MORGES: VOITURE CONTRE UN POTEAU DES CFF

Vendredi vers 20 h. 30, sur la chaussée lac de l'autoroute Lausanne-Genève, entre Saint-Prex et Morges, une automobile genevoise roulant en direction de Lausanne a heurté l'arrière d'un fourgon vaudois. Sous l'effet du choc, le fourgon s'est renversé sur la chaussée, tandis que la voiture a fait une embardée sur plus de trois cents mètres, fauché une barrière métallique et fini sa course au bas du talus bordant les voies CFF Lausanne - Genève, contre un poteau supportant la ligne de contact. Le trafic ferroviaire a subi un léger retard. L'accident n'a fait qu'un blesé. (ats)

Séminaire du Département militaire fédéral

L'Europe de plus en plus menacée par la supériorité de la technologie militaire soviétique

L'Europe étant de plus en plus menacée par la supériorité de la technologie militaire soviétique, nos efforts de défense doivent être poursuivis sans relâche. Telle a été la dominante du séminaire que le Département militaire fédéral (DMF) a consacré, en fin de semaine à Berne, aux problèmes de la défense militaire nationale et de sa planification. Dans son allocution de bienvenue, M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération, a déclaré que la Suisse disposait d'une forte infrastructure de défense, mais qu'il était indispensable de renouveler et de moderniser constamment notre armement. Toutefois, a-t-il ajouté, l'instrument le plus efficace ne servirait à rien s'il n'était pas utilisé par des hommes parfaitement instruits, motivés et décidés à défendre le pays.

Au cours du séminaire, qui était dirigé par le chef de l'Etat-major général Hans Senn, les responsables du DMF ont dressé un tableau plutôt sombre de la situation. Selon eux, l'Occident ne pourra pas rattrapper son retard militaire sur les pays de l'Est avant le milieu des années 1980. Dans l'intervalle, les conditions pourraient donc paraître particulièrement propices à l'Union soviétique pour atteindre des objectifs politiques à l'aide de moyens militaires. En même temps, les possibilités de chantage se multiplient. En cas de conflit armé en Europe centrale, le danger de voir le territoire suisse entrer dans le champ de manœuvre des opérations militaires s'accroît. La puissance des forces étrangères contraint en effet la Suisse à renforcer sa défense antichars, sa défense aérienne et la capacité de riposte de ses troupes mécanisées.

LE «GRAND FRÈRE» NE NOUS AIDERA PAS

Selon le commandant de corps Kurt Bolliger, commandant des troupes d'aviation et de DCA, l'affaire de l'Afghanistan a montré que le niveau technique de l'armée soviétique est supérieur à ce que l'on croyait. Quant aux Etats-Unis, leur coup manqué en Iran a révélé de nombreuses déficiences. «Il serait complètement illusoire de croire qu'un grand frère accourrait à notre aide en cas de coup dur, a ajouté le commandant Bolliger; il n'en a pas les moyens».

SITUATION FINANCIÈRE FAVORABLE À COURT TERME

Pour les années 1980 à 1983, le Conseil fédéral a ramené les investissements du DMF de 8,6 à 7,6 milliards de francs. Ce sont les dépenses d'armement qui supporteront l'essentiel de cette diminution. Néanmoins, les piliers du plan directeur 80 de l'armée pourront être réalisés dans une mesure suffisante. Grâce à une situation financière favorable à court terme, d'importants projets d'armement pourront être présentés notamment au cours des deux années qui viennent. Pour 1980, le programme d'armement porte sur un montant global de 1,555 milliard.

MISSION INCHANGÉE POUR L'ARMÉE

Le nouveau plan directeur de l'armée pour les années suivant 1985 est actuellement en voie d'élaboration. Il doit être soumis au Conseil fédéral en 1983. Selon le divisionnaire Eugen Luthy, chef du groupe planification, la mission de l'armée – principalement défensive – demeurera inchangée. La durée totale de l'instruction devrait aussi rester la même, bien que le rythme des cours de répétition puisse éventuellement changer. En raison des difficultés que présenteraient en cas de guerre des déplacements de forces, le divisionnaire Luthy est favorable à la création d'une réserve armée. En ce qui concerne les crédits nécessaires aux acquisitions de matériel et aux ouvrages militaires, le DMF estime qu'ils devraient atteindre 30 à 35 milliards de francs pour une période de 12 ans.

SERVICE FÉMININ OBLIGATOIRE ?

Pour résoudre le problème de la décroissance des effectifs de l'armée, qui, selon les évaluations actuelles, tomberont à 690.000 hommes en 1990 et à 620.000 en l'an 2000, le DMF étudie divers remèdes, en particulier un recul de l'âge de la libération du service. Il table sur le maintien du caractère facultatif du service féminin. «Un service féminin obligatoire nous ôterait quelques soucis, dit le divisionnaire Luthy, mais nous n'y croyons pas».

LE DMF VEUT SORTIR DE SA RÉSERVE

A la fin du séminaire, le nouveau chef de l'information, M. Daniel Margot, a affirmé que le DMF voulait sortir de sa réserve. Diverses mesures ont déjà été prises ou sont en préparation afin de développer l'information et les contacts de la presse avec le département. (ats)

A Sierre

Rencontres solaires

Le week-end a été marqué en Valais par l'ouverture à Sierre des premières «rencontres solaires suisses». Il s'agit là d'une foire-exposition spécialisée, consacrée à l'énergie solaire et aux énergies de substitution. La halle de Graben à Sierre abrite ainsi sur des milliers de mètres carrés de nombreux stands illustrant tout ce qui se fait actuellement en Suisse en matière d'énergie de secours. Cette foir sera ouverte jusqu'au 8 juin. (ats)

Cartes de visite — Imprimerie Courvoisier SA

BMW 728i, 732i, 735i, 745i:
des modèles économiques, d'avenir

L'avenir exigera de nouvelles conceptions et de nouvelles technologies automobiles. Cela est même surtout vrai pour les modèles de haut de gamme. Aussi, puisque les conditions futures de l'environnement vont poser des exigences nouvelles, plus rigoureuses que jamais, en matière d'économie, y compris pour les voitures de luxe, avons-nous conçu les nouvelles grandes BMW. Elles ont bénéficié de perfectionnements notoires, portant sur nombre de leurs organes, ainsi que de nouvelles mécaniques et d'une optimisation dans tous les secteurs techniques importants.
Le grand luxe, dans le domaine de l'automobile, en effet n'a dorénavant plus guère de chances que s'il est dicté par le bon sens. Ainsi, les nouvelles grandes BMW franchissent un pas décisif pour l'élite automobile internationale, vers un avenir assuré.

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf R D13980

Garage – Carrosserie de la Charrière
Gérold ANDREY, La Chaux-de-Fonds
Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/23 10 44

PRO MIGROS

Ces prochains jours, dans toute la Suisse, 1,1 million de coopérateurs Migros vont élire leurs représentants dans les organes de surveillance de Migros. Nous soutenons les candidats officiels parce que nous sommes persuadés que la direction de Migros, en fonction aujourd'hui, mérite toute notre confiance.

La Migros de demain doit être la même Migros que celle d'aujourd'hui.

- **Elle consolide l'économie par son pouvoir concurrentiel.**
- **Elle garantit de nombreuses places de travail et contribue à juguler l'explosion du coût de la vie.**
- **Elle offre aux consommateurs des produits de qualité à des prix intéressants.**
- **Grâce à un système de distribution rationnel, elle assure aux producteurs l'écoulement de leur marchandise à des conditions avantageuses.**
- **Pour son personnel, elle est un employeur exemplaire.**
- **Par son engagement sur le plan culturel et social, par sa participation à la protection de l'environnement, elle offre une contribution non négligeable à la société suisse.**

Si l'on veut que notre Migros favorise encore plus le développement culturel et social, il faut lui conserver ses forces vives. **Aidez-nous, chers coopérateurs, à réaliser ce but en soutenant, par votre bulletin de vote, nos candidats officiels présentés sur les listes orange. Ils méritent votre confiance.**

Comité PRO MIGROS

Albin Heimann, ex-conseiller aux Etats, Kilchberg
Jack Günthard, entraîneur de l'équipe nationale de gymnastique artistique, Macolin
Trudi Gerster, comédienne et collaboratrice libre de la radio, Bâle
Prof. Dr Hugo Sieber de l'Université de Berne, Muri
Dr h.c. Alfred Waldis, délégué du Musée des transports, Lucerne
Dora Munz, Küsnacht
Prof. Dr Walter Wittmann de l'Université de Fribourg, Disentis
Dr Franz Jaeger, privat-docent en sciences économiques à l'Université de St-Gall
Dr Felix Auer, conseiller national, Bottmingen
Dr Sigmund Widmer, maire de Zurich
Räto Tschupp, chef d'orchestre, Zurich
Suzanne Corminbœuf, pharmacienne, Lausanne
Prof. Charles Hahn, cardiologue, Genève/Lausanne
Hans Erni, artiste peintre, Meggen/Lucerne

Premier Neuchâtelois à remporter le Grand prix suisse de la route

Grezet: de la graine de champion

Jean-Marie Grezet: c'est de la graine de grand champion ! Avec panache, avec classe et brio, il a remporté hier à Onex la 19e édition du Grand Prix suisse de la route. Extraordinaire victoire pour le Chaux-de-Fonnier de 21 ans qui a littéralement écrasé ses adversaires, des adversaires qui n'ont jamais été en mesure de contester sa suprématie. Au classement général final, il précède l'ancien champion du monde Gilbert Glaus de 9'16 et Hubert Seiz, le premier porteur du maillot jaune mercredi aux Collons, de 10'29. Jamais encore un vainqueur du Grand Prix suisse de la route ne l'avait emporté avec un si grand écart sur le deuxième du classement général. C'est aussi la première fois qu'un Neuchâtelois inscrit à son palmarès cette magnifique épreuve réservée aux amateurs élites. Autre satisfaction: Lionel Ferry. Le jeune coureur loclois, qui disputait sa première véritable course par étape a réalisé une grande performance. Tout au long de la semaine il a rivalisé avec les meilleurs du pays si bien qu'il termine à la dixième place du classement général.

Jean-Marie Grezet (à gauche) a devancé Gilbert Glaus (à droite) de plus de 9 minutes

De nos envoyés spéciaux
Michel DÉRUNS
et Claude-André JOLY

Cette victoire, Jean-Marie Grezet l'a forgée vendredi, entre Noiraigue et Les Brenets où il termina rappelons en solitaire avec plus de sept minutes d'avance. Alors qu'il avait pratiquement course gagné à l'issue de cette terrible étape, samedi, il ne s'est pas contenté, comme beaucoup d'autres coureurs l'auraient fait, de contrôler la course. Il s'est battu comme les jours précédents. Dans la course en ligne le matin, entre Les Brenets et Vallorbe, il a terminé à la sixième place alors que la victoire revenait à Gilbert Glaus qui avait réussi à s'échapper à une trentaine de kilomètres de l'arrivée. Dans la course contre la montre de l'après-midi, il a offert une magnifique démonstration de ses énormes qualités. Il a réussi une performance qui a définitivement convaincu ceux qui ne voulaient pas admettre son écrasante supériorité. Il a réalisé le meilleur temps. Il a pris 22 secondes à Burghold, 32 secondes au surprenant Fleurisan Patrick Moerlan et 42 secondes à Gilbert Glaus, un très grand spécialiste de ce genre d'épreuve. Ce dernier d'ailleurs n'en revenait pas. «Comment fait-il, comment fait-il ?» déclarait-il sur la ligne d'arrivée, en hochant la tête de dépit.

Dans l'ultime étape, Grezet s'est contenté de surveiller la course. Il n'a pris aucun risque. En cyclisme une chute est si vite arrivée !

Lionel Ferry: une magnifique dixième place

Comme les précédentes, cette étape s'est courue dans le froid et sous la pluie, a tel point que le départ a dû être déplacé à 8 kilomètres de Vallorbe, au Pont très précisemment, car la côte que les coureurs devaient franchir était enneigée. La première échappée fut lancée à Lavigny. Trois coureurs, Peter Schär, Hanspeter Niklaus et Hanspeter Hofmann parvenaient à sortir du peloton. Cette échappée fut la bonne puisque ces trois ne furent jamais rejoints. Leur avance se chiffra à plus de deux minutes. Elle devait par la suite diminuer. A 36 kilomètres de l'arrivée, Rossier et Müller sortirent encore du peloton. Mais ils ne réussirent jamais à rejoindre les trois fuyards qui se présentèrent ensemble à l'arrivée située dans une légère côte. Hofmann coéquipier de Grezet se montrait alors le plus rapide au sprint.

UNE PERFORMANCE D'ENSEMBLE

Ce Grand Prix suisse de la route, Grezet l'a donc dominé de la tête et des jambes. Non seulement il a gagné trois des six étapes mais encore il s'est octroyé le classement par point et a terminé deuxième du Grand Prix de la montagne derrière son coéquipier Bernard Gavillet. Triomphe donc sur toute la ligne pour le Chaux-de-Fonnier et sa formation, le groupe Cilo, qui dirigé par Giovanni Ciusani assisté de Jean-Pierre Baume, a encore glâné le trophé par équipe.

FERRY HEUREUX

Pour sa part, Lionel Ferry était autant content que son leader. «Pour ma première grande course, je ne pensais pas faire un si bon résultat. Je suis plus que satisfait et ce d'autant plus que cette épreuve a été rendu difficile, très pénible par les mauvaises conditons météorologiques. Au début de la saison, mon objectif était de participer à cette course. J'étais déjà content d'être sélectionné, je le suis plus encore aujoud'hui avec cette dizième place au général».

GREZET À L'IMAGE DE KOBLET ?

Dans la caravane, depuis son exploit de vendredi, Jean-Marie Grezet a été au centre de bien des discussions. On s'est longuement interrogé sur son avenir, sur sa classe, ses possibilités. A ce propos, comme plusieurs autres routiniers, des habitués des courses cyclistes, Gilbert Perrenoud, ancien coureur et aujourd'hui président de la commission sportive de l'UCS affirmait qu'en amateur élite, depuis Koblet, il n'avait plus rencontré un coureur aussi fort, aussi doué que Grezet.

Selon l'avis unanime de tous les suiveurs, le Chaux-de-Fonnier est promis à un bel et grand avenir. Interrogé après l'arrivée à Onex, Jean-Marie Grezet, détendu, souriant, heureux a déclaré qu'il ne savait pas encore ce qu'il allait faire. «Dans l'immédiat, je vais me préparer pour les prochaines courses et surtout pour les Jeux de Moscou. Après on verra. Je n'ai pris pour l'instant aucune décision quant à un éventuel passage chez les professionnels. C'est une décision qui ne doit pas se prendre à la légère !»

L'équipe Cilo: un triomphe sur toute la ligne. De gauche à droite: Jean-Pierre Baume (masseur), Cédric Rossier, Jean-Marie Grezet, Bernard Gavillet, Hanspeter Hofmann, Lionel Ferry, Giovanni Ciusani, le directeur sportif du groupe Cilo

«La victoire de Jean-Marie m'a fait énormément plaisir car, elle a été acquise d'une manière digne des grands champions», déclarait pour sa part, M. Jan, directeur de la maison Cilo. Et de poursuivre: «Si Jean-Marie veut passer professionnel, nous lui laissons carte blanche. C'est un coureur de grand talent. S'il souhaite appartenir à notre équipe professionnel, qu'il sache qu'il peut y entrer par la grande porte, comme co-leader avec Gody Schmutz et non comme porteur d'eau !»

Résultats

4e étape, 1er tronçon, Les Brenets - Vallorbe (107 km.): 1. Gilbert Glaus (Thoune) 2 h. 41'45 (moyenne 39 km. 690); 2. Siegfried Hekimi (Genève) à 3"; 3. Hubert Seiz (Arbon) à 51"; 4. Guy Janiszewski (Be) même temps; 5. Jurg Luchs (Hofstetten) à 1'03; **6. Jean-Marie Grezet (La Chaux-de-Fonds) même temps;** 7. Andreas Burghold (Bienne) à 1'05; 8. Christian Vinzens (Coire) à 1'07; 9. Claude Buhler (Oetwil am See) à 1'35; 10. Peter Schär (Frauenkappelen) même temps.

2e tronçon, contre la montre à Vallorbe (24 km. 300): 1. Jean-Marie Grezet (La Chaux-de-Fonds) 29'56 (moyenne 48 km. 708); 2. Andreas Burghold (Bienne) à 27"; 3. Patrick Mœrlen (Fleurier) à 32"; 4. Gilbert Glaus (Thoune) à 42"; 5. Erich Machler (Hochdorf) à 53"; 6. Bernard Gavillet (Monthey) à 56"; 7. Peter Schär (Frauenkappelen) à 58"; 8. Jurg Luchs (Hofstetten) à 1'05; 9. Bjorn Saetre (No) à 1'11; 10. Jean-Louis Schneiter (Berne) à 1'11.

Dernière étape, Le Pont - Genève (127 km.): 1. Hanspeter Hofmann (Zuenikon) 3 h. 19'50 (moyenne 38 km. 131); 2. Hanspeter Niklaus (Glashuetten); 3. Peter Schaer (Frauenkappelen) même temps; 4. Cédric Rossier (Cugy) à 1'00; 5. Thomas Muller (Muttenz) à 1'04; 6. Bernard Gavillet (Monthey) à 1'46; 7. Julius Thalmann (Romoos); 8. Pius Schmid (Hoeri); 9. Urban Fuchs (Zoug); 10. Bjorn Saetre (Nor); 11. Markus Meyer (Nebikon); 12. Patrick Moerlen (Fleurier); 13. Andreas Burghold (Bienne); 14. Bernard Debuisson (Be); 15. André Massard (La Tine) même temps, ainsi que le peloton.

Classement général final: 1. Jean-Marie Grezet (La Chaux-de-Fonds) 19 h. 33'29; 2. Gilbert Glaus (Thoune) à 9'16; 3. Hubert Seiz (Arbon) à 10'35; 4. Jurg Luchs (Hofstetten) à 10'53; 5. Siegfried Hekimi (Genève) à 13'18; 6. Andreas Burghold (Bienne) à 14'05; 7. Erich Machler (Hochdorf) à 14'48; 8. Bernard Gavillet (Monthey) à 16'28; 9. Pius Schmid (Hoeri) à 16'51; **10. Lionel Ferry (Le Locle) à 17'20;** 11. Urban Fuchs (Zoug) à 17'29; 12. Guy Janiszewski (Be) à 18'45; 13. Hans Reis (Menznau) à 29'44; 14. Peter Schaer (Frauenkappelen) à 22'36; 15. Bjorn Saetre (No) à 29'27. – 34 coureurs classés.

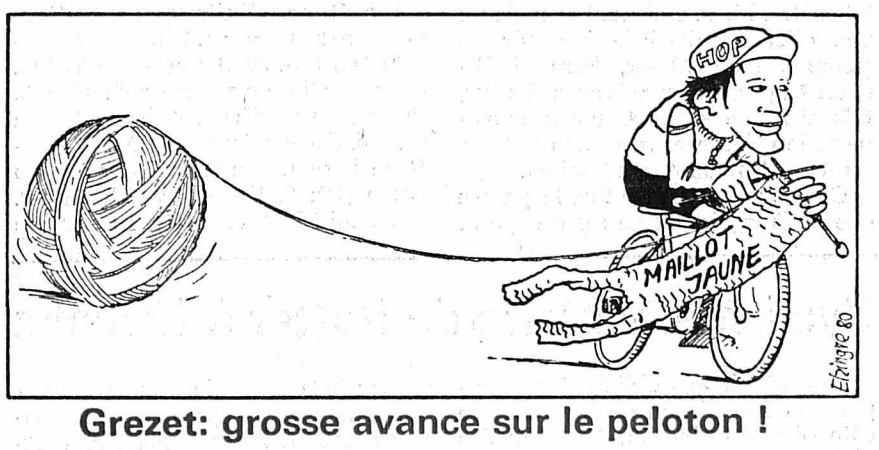

Grezet: grosse avance sur le peloton !

Critérium cycliste du Dauphiné

Johann Van de Velde frappe fort

La tactique a payé, hier, dans la grande étape de montagne entre Gap et Grenoble du critérium du «Dauphiné libéré». Le Hollandais Johenn Van de Velde a, en effet, tiré profit du marquage des leaders et, surtout, du désir de certains directeurs sportifs – Mercier et Ti–Raleigh – d'envoyer de bons spécialistes devant, dès le début de la course, pour faire le jeu de Seznec et de Martin, d'un côté, et de Zoetemelk, de l'autre.

C'est ainsi que Van de Velde a pu faire coup double: victoire d'étape, avec 3'22" d'avance sur un surprenant Pierre Bazzo et, surtout, le maillot or et bleu de leader avec une marge de 2'26" sur le Suédois Nilsson.

Cette sixième étape aux quatre cols – Bayard (km. 7), l'Homme (km. 76) de 2e catégorie, du Noyer (km. 99) et du Luitel (km. 129) avant la montée sur Chamrousse (1re catégorie) a donc tenu ses promesses.

Alors que le Bayard était escaladé à une allure assez lente, la course se dessinait dans le Noyer (altitude 1120 m.)où le Suédois Sven Nilsson, nanti d'une mission tactique pour Mercier, Van de Velde et l'Espagnol Marino Lejaretta, bientôt rejoints par Pierre Bazzo, passaient à l'offensive.

Le longiligne Van de Velde suivit le train, dans un premier temps, en prenant très peu de relais, laissant à Nilsson le soin de creuser l'écart. Celui-ci atteignit 4'45" à La Mure (km. 97), il restait le Luitel et la montée de Chamrousse.

«J'ai vu les autres fatigués, alors je suis parti», expliqua Van de Velde. Et quelle attaque. Ses trois compagnons de fugue furent comme cloués sur place. A 7 km. du Luitel et à 12 de Chamrousse, Van de Velde (23 ans) victorieux en 1978 des Tours de Romandie, d'Angleterre et de Hollande, allait gagner ses galons d'excellent grimpeur.

7e étape, Gap-Grenoble (166 km.): 1. Johann Van de Velde (Ho) 5 h. 08'52" (moyenne 32,247 km.-h.); 2. Pierre Bazzo (Fr) à 3'22"; 3. Marino Lajaretta (Esp) à 3'24"; 4. Sven-Ake Nilsson (Su) m. t.; 5. Joop Zoetemelk (Ho) à 4'20"; 6. Raymond Martin (Fr) à 4'26"; 7. Robert Alban (Fr) m. t.; 8. Bernard Thévenet (Fr) m. t.; 9. Joachim Agostinho (Por) m. t.; 10. Hennie Kuiper (Ho) m. t. – **Classement général:** 1. Johann Van de Velde (Ho) 32 h. 16'44"; 2. Sven-Ake Nilsson (Su) à 2'26"; 3. Joop Zoetemelk (Ho) à 3'06"; 4. Raymond Martin (Fr) à 3'09"; 5. Joaquim Agostinho (Por) à 3'22"; 6. Hennie Kuiper (Ho) à 3'43"; 7. Marino Lajaretta (Esp) à3'55"; 8. Robert Alban (Fr) à 4'19"; 9. Daniel Willems (Be) à 4'57"; 10. Bernard Thévenet (Fr) à 5'04".

Gymnastique

La Coupe Rochat

Neuchâteloises en évidence

Organisée à Neuchâtel, la première édition de la Coupe féminine Rochat s'est achevée par la victoire de la championne suisse Romy Kessler, qui a nettement dominé les quatre exercices libres.

Résultats: 1. Romy Kessler (Zurich) 37,40; 2. Gabi Kreiner (Zurich) 34,40; 3. Thérèse Hæfliger (Zurich) 33,55; 4. Sabine Klein (RFA) 33,35; 5. Brigitte Scholz (RFA) 32,90; 6. Bettina Martin (Fribourg) 32,45; **7. Marielle Perret (Boudry) 31,05.**

Juniors: Daniella Williner (Boudry) 34,40; 2. Olivia Matille (Boudry) 34,05; 3. Sandra Pfeiser (Boudry) 33,65.

Au Tour d'Italie

Victoire au sprint pour Martinelli

Excellent sprinter, souvent aux places d'honneur jusqu'ici, Giuseppe Martinelli a enfin remporté son étape: le coureur de Brescia, qui est âgé de 25 ans, s'est en effet montré le plus rapide lors du sprint qui a mis un terme à la 16e étape du Tour d'Italie, disputée entre Giulianova et Gatteo-a-Mare, sur 229 kilomètres. Martinelli, lors de l'emballage final qui réunissait tout le peloton, a devancé Giuseppe Sarronni, lequel a ainsi consolidé sa position de leader du classement par points, et Pierino Gavazzi, le vainqueur de Milan - San Remo.

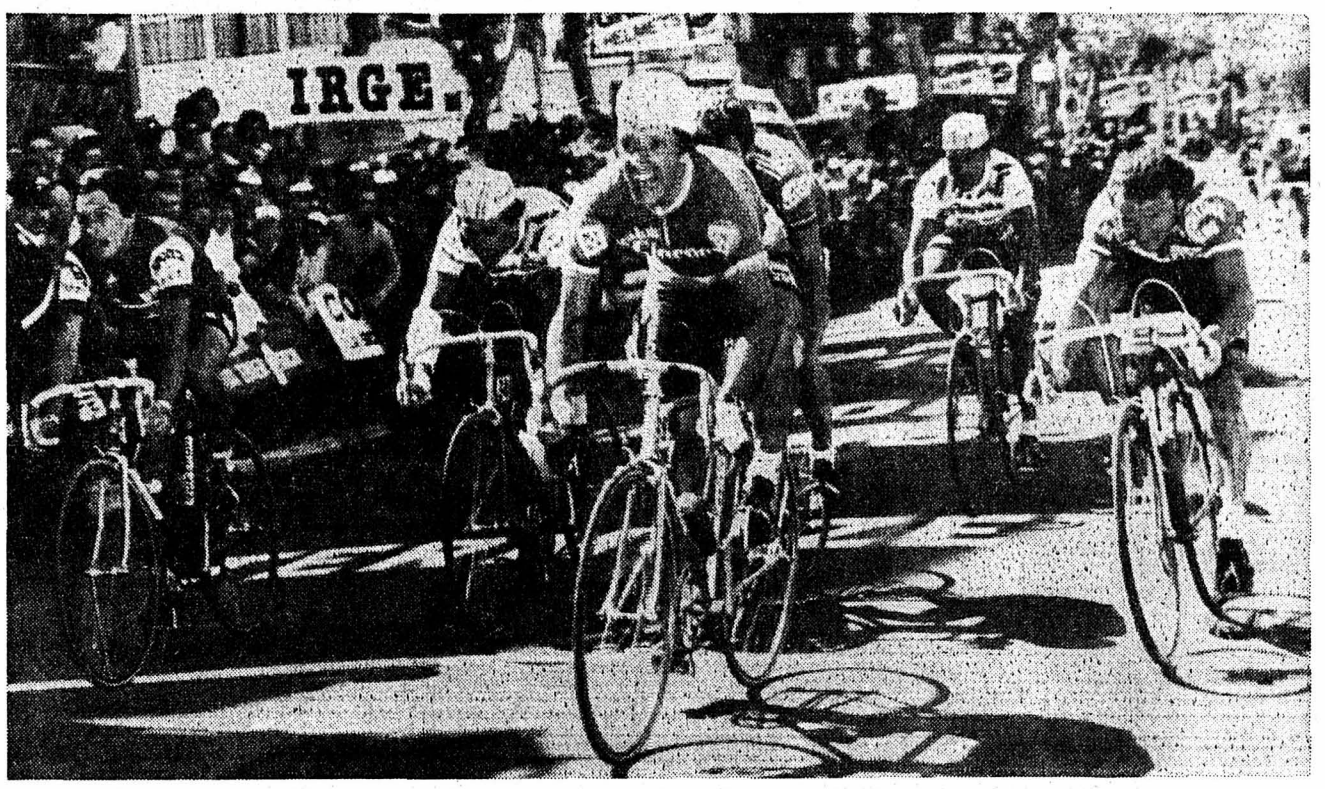

Giuseppe Martinelli a privé Saronni d'une cinquième victoire. (Bélino AP)

Cette 16e étape n'a donné lieu, comme on pouvait le prévoir, à aucun changement au classement général. Wladimiro Panizza occupe ainsi toujours le commandement avec 1'05 d'avance sur le Français Bernard Hinault. Mais, durant la longue remontée vers le nord de la Côte adriatique, les coureurs du Giro ont trouvé pratiquement durant toute la journée un vent contraire, si bien qu'ils ont tout de même dû fournir certains efforts sur un parcours absolument plat et sous le beau temps retrouvé.

BERNARD HINAULT RÉAGIT

Les escarmouches ont été très rares dans cette 16e étape très longue et dépourvue de difficultés. Pourtant, une attaque mérite d'être signalée: celle du Britannique Phil Edwards, un coéquipier de Francesco Moser, lequel tenta sa chance aux environs du 75e kilomètre. Mais, craignant sans doute une offensive destinée à servir de tremplin pour Moser, Bernard Hinault en personne réagit avec vigueur, faisant même éclater à un certain moment le peloton et mettant en légère difficulté le maillot rose Panizza.

C'était une nouvelle fois la preuve que le Français, même s'il occupe la deuxième place du classement général, se comporte bel et bien en véritable patron de ce Tour d'Italie. Pour le reste, rien de particulier à signaler si ce n'est le spectaculaire sprint d'arrivée qui s'est achevé par la victoire de Giuseppe Martinelli. Quant aux Suisses, ils ont, à l'instar de la majorité des coureurs, passé une journée tranquille.

RÉSULTATS

15e étape, Roccaraso - Teramo (194 km.): 1. Tommy Prim (Su) 5 h. 30'52 (moyenne 35 km. 180); 2. Juan Fernandez (Esp) même temps); 3. Giovanni Mantovani (It) à 10"; 4. Giuseppe Saronni (It); 5. Gianbattista Baronchelli (It); 6. Giuseppe Fatato (It); 7. Leonardo Natale (It); 8. Alessandro Pozzi (It); 9. Francesco Moser (It); 10. Leonardo Mazzantini (It).

16e étape, Giulianova - Gatteo-a-Mare (229 km.): 1. Giuseppe Martinelli (It) 6 h. 36'01 (moyenne 34 km. 608); 2. Giuseppe Martinelli (It); 3. Pierino Gavazzi (It); 4. Yvon Bertin (Fr); 5. Gregor Braun (RFA); 6. Jean-René Bernaudeau (Fr); 7. Nazzareno Berto (It); 8. Dane Morandi (It); 9. Giovanni Mantovani (It); 10. Daniele Tinchella (It) tous même temps, suivis du peloton.

Classement général: 1. Vladimiro Panizza (It) 81 h. 04'23; 2. Bernard Hinault (Fr) à 1'05; 3. Faustino Ruperez (Esp) à 1'49; 4. Gianbattista Baronchelli (It) à 2'35; 5. Giovanni Bataglin (It) à 2'40; 6. Francesco Moser (It) à 3'30; 7. Tommy Prim (Su) à 4'14; 8. Roberto Visentini (It) à 4'20; 9. Giuseppe Saronni (It) à 5'01; **10. Godi Schmutz (S) à 5'23;** 11. Beccia (It) à 5'29; 12. Contini (It) à 6'04; 13. Santoni (It) à 6'32; **14. Josef Fuchs (S) à 7'04;** 15. Pozzi (It) à 9'27.

Record du monde battu en athlétisme

Thierry Vigneron à 5 m. 75

Thierry Vigneron a battu le record du monde de saut à la perche en franchissant 5 m. 75 au premier essai, au stade de Colombes.

C'est dans le cadre des championnats de France interclubs et dans de mauvaises conditions atmosphériques que Vigneron a réalisé son exploit. La barre, qu'il avait touchée en retombant à longtemps tremblé sur les tacquets mais s'y est maintenue. Auparavant, Vigneron avait franchi 4 m. 80 au premier essai, 5 m. 20 au deuxième essai, 5 m. 50 au premier essai, 5 m. 55 au deuxième essai et 5 m. 65 au premier essai.

La performance de Thierry Vigneron est stupéfiante à plus d'un titre. Il a en effet battu le récent record du monde de Wladyslaw Kozakiewicz de trois centimètres. A cette altitude, trois centimètres, c'est considérable.

Mais les conditions atmosphériques détestables qui ont entouré le concours rendent l'exploit encore plus étonnant. Depuis le matin, des rafales de pluie ont balayé le stade par intermittence et, à plusieurs reprises, les concurents du saut à la perche ont subi de véritables douches. Toutefois, le vent, qui poussait la pluie, poussait également les sauteurs dans le dos au cours de leur course d'élan. Cet avantage se trouvait toutefois minimisé par un froid hors de saison.

A 5 m. 75, le Français s'éleva nettement au-dessus de la barre mais il la toucha en retombant, pendant des secondes qui parurent des siècles, cette barre oscilla, vibra puis elle se stabilisa. Vigneron venait de s'emparer du record du monde. C'est sans trop y croire qu'il tenta ensuite 5 m. 81.

Grand Prix d'Espagne d'automobilisme

Jones profite d'une série d'abandons

Boudé par l'eurovision, frappé de nullité pour ce qui concerne le championnat du monde des conducteurs, le Grand Prix d'Espagne de formule 1, qui aurait dû constituer la septième manche du championnat du monde, a tout de même attiré quelque 70.000 spectateurs sur le circuit de Jarama, à Madrid. Sous un chaud soleil, la victoire y est revenue à l'Australien Alan Jones, sur Williams, au terme d'une course fertile en rebondissements. Jones, déjà vainqueur du Grand Prix d'Argentine en janvier dernier, fut d'ailleurs le seul à couvrir l'intégralité de la distance de cette course qui a peut-être marqué une scission définitive au sein du groupe de la formule 1.

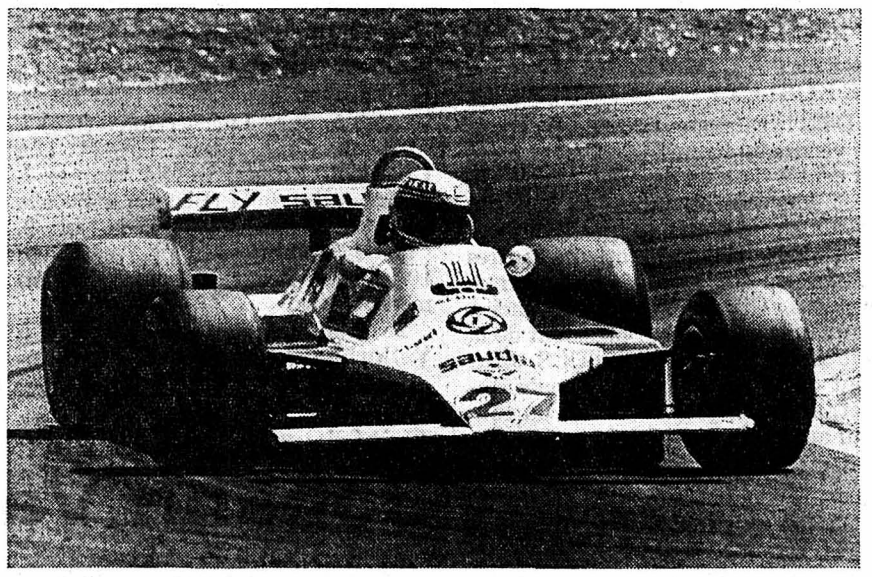

Alan Jones au volant de sa Williams.

Après le boycottage des grandes écuries (Renault, Ferrari et Alfa-Romeo), 22 pilotes seulement se retrouvaient au départ. Vainqueur quinze jours à Monaco, l'Argentin Carlos Reutemann (Williams) se montrait le plus habile, il débordait à l'extérieur son coéquipier Jones et le Français Jacques Laffite, pourtant en «pôle-position» avec sa Ligier, et prenait le commandement de la course. Alors que les abandons se multipliaient, Reutemann était serré de près par Laffite. Ce dernier attaquant l'Argentin au 35e tour à l'entrée du virage du Mans. Mais l'Argentin ne cédait pas: les deux voitures se touchaient durement et quittaient la piste.

C'était alors au tour du Brésilien Nelson Piquet (Brabham) d'occuper la première position, profitant de l'incident Reutemann-Laffite. Mais Piquet allait être un leader éphémère puisqu'il était contraint à l'abandon peu après, la boîte de vitesse de son bolide ayant cédé. Didier Pironi se retrouvait alors qu'au commandement et il ne restait plus que trois voitures dans le même tour. Alan Jones suivait assez près tandis que Jochen Mass (Arrows) était nettement distancé. A vingt tours de la fin, Jones commençait lui aussi à céder du terrain et Didier Pironi semblait s'en aller cueillir une victoire confortable.

Mais, cinq tours plus loin, un nouveau bouleversement en tête de la course devait être enregistré: Pironi, dont la voiture avait perdu sa roue avant droite, devait lui aussi renoncer.

Dès lors, la voie du succès était ouverte pour Jones, qui avait déjà doublé à une ou plusieurs reprises tous ses rivaux restant en course. Dans les derniers tours, l'Australien se contentait de contrôler la course sans prendre de risques et il l'emportait devant Jochen Mass, Elio de Angelis (Lotus), Jean-Pierre Jarier (Tyrrell), Emerson Fittipaldi (Fittipaldi) et Patrick Gaillard (Ensign). Seules ces six voitures devaient être classées.

CLASSEMENT

1. Alan Jones (Aus), Williams, 1 h. 43'14"076 (moyenne 153,997 kmh); 2. Jochen Mass (RFA), Arrows, à 50"940; 3. Elio de Angelis (It), Lotus, à 1'12"271; 4. Jean-Pierre Jarier (Fr), Tyrell, à 1 tour; 5. Emerson Fittipaldi (Bre), Fittipaldi, à 1 tour; 6. Patrick Gaillard (Fr), Ensign, à 5 tours.

Record du tour par Alan Jones (44e passage) en 1'15"467 (moyenne 157,994 kmh), seize abandons.

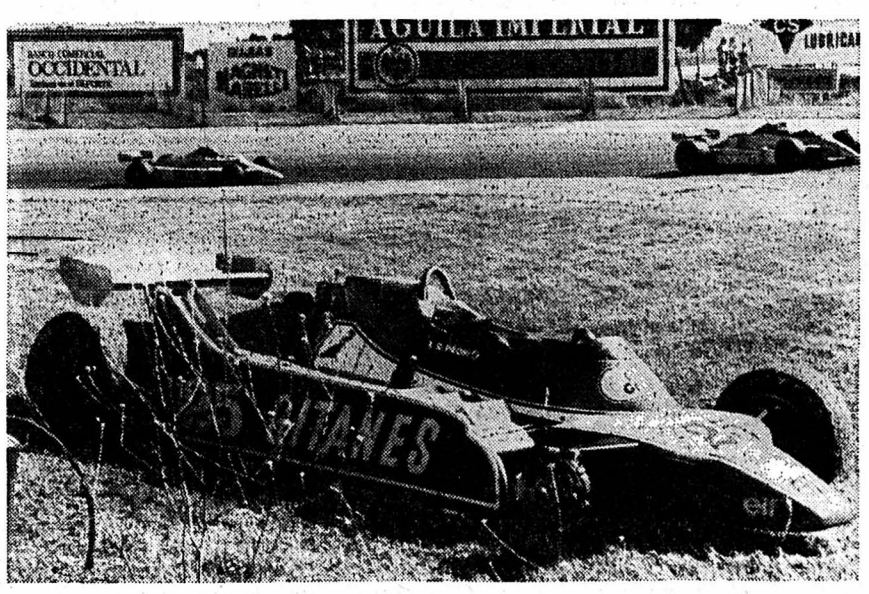

La voiture de Pironi. (Bélino AP)

Cyclisme: victoire de Sutter à Macolin

Le professionnel Ueli Sutter a remporté la 19e édition de la course de côte Bienne - Macolin. Au terme des 32 kilomètres, Sutter a devancé de 5" le quadruple vainqueur de l'épreuve et ex-champion du monde de cyclocross Albert Zweifel. Ces deux coureurs étaient sortis du peloton de 27 coureurs après une vingtaine de kilomètres. Une accélération de Sutter à 250 mètres de la ligne lui a permis de l'emporter dans cette épreuve que le meilleur amateur, Peter Pupikofer, a terminé au cinquième rang.

RÉSULTATS

1. Ueli Sutter (Bettlach-pro.) 57'07 pour les 32 km. (moyenne 33 km. 615); 2. Albert Zweifel (Ruti-pro.) à 5"; 3. Daniel Muller (Brugg-pro.) à 1'07; 4. Meinrad Voegele (Felsenau-pro.) à 1'44; 5. Peter Pupikofer (Frauenfeld) à 1'57; 6. Mike Gutmann (Renens) à 2'36; 7. Daniel Gisiger (Bienne-pro.) à 2'05; 8. Narcisse Crettenand (Sion) à 3'01; 9. Ewald Wolf (Vaduz) à 3'07; 10. Josef Flury (Moutier) à 3'14. – 27 coureurs au départ, 26 classés.

Amateurs: 1. Ueli Schoenbaechler (Steinmaur) 1 h. 00'33; 2. Georges Barthoulot (Courtételle); 3. Heinz Moehl (Schlieren) même temps.

Volleyball

La Coupe de Suisse

Tant chez les messieurs que chez les dames, les champions suisses 1980, le VBC Bienne et Uni Bâle, ont réussi le doublé en gagnant également la finale de la Coupe, à Domdidier. En 60 minutes, les Bâloises ont battu le VBC Neuchâtel par 3-1 (15-13, 15-10, 7-15, 15-4). Chez les messieurs, la finale a duré plus de deux heures et elle a été remportée par les Biennois, aux dépens de Servette/Star Onex par 3-2 (1-15, 15-9, 12-15, 15-13, 15-11).

Voir autres informations sportives en page 17

JWT

Inouï: nos offres choc!!

Vite chez votre concessionnaire Ford! D'abord parce qu'il vous attend avec une offre de reprise inouïe, quelle que soit la marque de votre voiture. Et ensuite parce que chaque Ford vous offre une contre-valeur maximale, basée sur la qualité allemande. Alors – ne perdez pas une seconde!

Ford Fiesta

La plus sobre voiture allemande à essence. Riche équipement: essuie-glace/lave-glace arrière, servo-frein, phares à iode, appuis-tête, traction avant, hayon. Avec moteur de 1 litre:

9990 francs

Ford Escort

La berline allemande aux triomphes sportifs inégalés. Puissance: jusqu'à 110 ch. En version 1300 avec équipement complet:

9870 francs

Ford Capri

Les sportives Ford par excellence. Puissance: jusqu'à 114 ch. Vaste hayon et sièges arrière rabattables. En luxueuse 1600 L (plus de 160 km/h):

13500 francs

Ford Taunus

La berline familiale préférée en Europe et en Suisse. 4-cylindres particulièrement sobres, grâce au carburateur à venturi révolutionnaire. V6 souple et discret en option avantageuse. Avec moteur de 63 ch:

11990 francs

Ford Granada

Agrément d'élite grâce à l'essieu arrière à leviers obliques et au luxueux confort intérieur. Moteur de 101 à 160 ch. Granada 2 litres avec équipement complet:

14730 francs

Vite chez Ford!!

Ford

Sécurité comprise.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

Nous cherchons

CHEF DE RAYON

pour notre département
papeterie-librairie

connaissant bien la branche et ayant de l'expérience dans la conduite du personnel.

Nous offrons:
- une rémunération intéressante
- les possibilités d'avenir d'un groupe en pleine expansion
- des avantages sociaux d'avant-garde.

Adresser offres ou téléphoner au 039/23 25 01 au chef du personnel des grands magasins

printemps

---

insta-rex

SANITAIRES
FERBLANTERIE
VENTILATION
PARATONNERRES
REVÊTEMENTS DE FAÇADES
ISOLATION

engage

installateur sanitaire

ou

ferblantier installateur

sachant travailler seul.

Engagement tout de suite ou à convenir.

Se présenter: Charrière 13 a, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au 039/22 39 89

A vendre
LAMES À CHANFREIN
(pin, sapin, etc.), dès Fr. 7.90 le m2. Plateaux de copeaux pressés, plinthes, dalles, à prix rabaissé:
Isolations
Service de coupe. Le tout peut être livré sur place. Pratiquons continuellement des offres spéciales – demandez notre prix-courant.

BORER HOLZHANDEL
4242 Laufen
Tél. (061) 89 22 89.

Cherche à louer

LOCAL

ou petit appartement sans confort, rez-de-chaussée ou sous-sol, centre ville.

Tél. (039) 23 70 29

Dès le 1er juin 1980

NOUVELLE FORMULE

au Cabaret-Dancing LE SCOTCH

Avenue Léopold-Robert 13

Au programme:

DEUX ORCHESTRES

AU DANCING: l'orchestre italien PAPILAS
avec programme de variétés présenté par Karine Hermès, Nora et Sylvie

Au 1er ÉTAGE: le célèbre pianiste PAUL AUBERSON

En complément du 3 au 6 juin 1980, démonstration de ROCK AND ROLL par le Club 2.33 entre 21 h. et 22 h., organisé par Dario.

A 20 h. 30 tous les jours concours de Rock and Roll pour le public, finale et prix vendredi 6 juin entre 20 h. et 22 h.

Edmor SA

FABRIQUE DE BOÎTES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ACHEVEURS
SOUDEURS
TOURNEURS
CRÉATEUR

Faire offres ou se présenter rue Daniel-JeanRichard 15, téléphone 039/23 29 30

A vendre

BATEAU

en bois et polyester 6,30 m. × 2,50 m. actuellement sans moteur, prévu 100-120 CV, rénovation partielle, à finir. Tél. (039) 23 09 38 heures des repas.

DAME

cherche à faire quelques heures le matin chez personne seule. Tél. (039) 23 41 59

Coiffeuse

cherche emploi à La Chaux-de-Fonds ou au Locle, pour tout de suite ou pour date à convenir.
Ecrire sous chiffre HT 14127 au bureau de L'Impartial

Nous cherchons

CHAUFFEUR

poids lourds, à temps partiel lundi et mardi.

Nicolet SA, Fromages
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/37 12 59.

NOUVEAU
Cours de danse en vogue pour tous âges
Venez apprendre à danser
Tango - Valse - Samba - Cha-Cha - Etc.
ET LE ROCK AND ROLL
Début des cours pour les débutants:
Mercredi 4 juin à 20 h.
au Bar-Dancing de la Croix-d'Or, au Locle

Inscriptions et renseignements sur place ou au tél. 039/26 80 42 dès 19 h. - 1re leçon d'essai gratuite.
Prix: Fr. 75.– pour 10 leçons de 2 h.
Cours avancé au restaurant de la Combe-Jeanneret:
Jeudi 5 juin à 20 h. 30
Professeur: Nicole Lambrigger

A LOUER
local assez vaste pour en faire un

DÉPÔT

pour meubles, marchandises, caravanes, év. autos avec place pour décharger de la marchandise et stationner une camionnette ou petit camion.
Au centre de la ville. Immédiatement disponible.
S'adresser Etude Roulet-Bosshart, tél. (039) 23 17 84.

Apprenez à conduire
avec

BMW

- Succès
- Maîtrise =
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone (039) 23 29 85

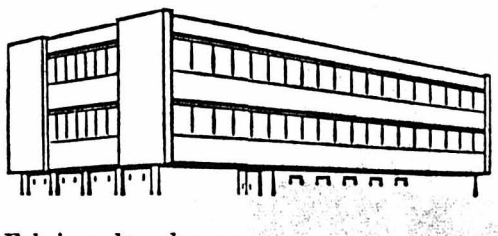

Fabrique de cadrans engage:

OUVRIÈRES
JEUNES FILLES

habiles et consciencieuses, possédant une très bonne vue, pour travaux propres et soignés

OUVRIER

pour travaux précis, variés et très soignés.
Formation donnée dans nos ateliers.

Faire offres à:

FEHR + Cie
Mauron & Reichenbach succ.
Gentianes 53 – Tél. (039) 22 41 32/33

A louer, dès le 1er novembre 1980

bel appartement de 2 pièces

cuisine, salle de bain, WC séparés, vestibule, cave, chambre-haute.
Loyer mensuel Fr. 330.- charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

A louer, tout de suite ou pour date à convenir

appartement 2 pièces

cuisine, vestibule, salle de bain, cave, réduit, chauffage par calorifère à mazout avec pompe automatique. Loyer mensuel Fr. 250.-

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

A louer, dès le 1er novembre 1980

appartement 1 pièce

cuisine, vestibule, salle de bain, cave. Quartier ouest. Loyer mensuel charges comprises Fr. 214.15.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

Restaurant de la ville
cherche

concierge
au mois ou à temps partiel

lingère
à temps partiel

Téléphoner au No (039) 23 70 70 heures de bureau.

S.A. Immobilière «Nouvelle Cité» S.A. Immobilière «Ixzed»

Assemblées générales ordinaires des actionnaires le **jeudi 12 juin 1980 à 10 heures,** au bureau de la Gérance Immobilière Métropole, av. Léopold-Robert 75, La Chaux-de-Fonds.

Ordre du jour:
1. Procès-verbal
2. Rapport de gestion
3. Reddition des comptes
4. Rapport des contrôleurs
5. Divers

Les bilans et comptes de profits et pertes, ainsi que les rapports des vérificateurs de comptes sont tenus à la disposition des actionnaires, au bureau précité. Les porteurs d'actions doivent se munir de leurs titres qui seront exigés pour pouvoir assister à l'assemblée.

Le conseil d'administration

Couple dans la cinquantaine, situation stable, cherche

appartement 4 pièces

(éventuellement 3 grandes), moderne, ouest de la ville, pour fin de l'année ou début 1981. Confort, chambre-haute désirée. Loyer max. Fr. 500.–, charges comprises.
Tél. 039/26 77 17 du lundi au vendredi, heures des repas.

A louer, dès juillet 1980

appartement 5 pièces

confort, garage, jardin, quartier des Crêtets.
Loyer: Fr. 520.– + chauffage.

Ecrire sous chiffre AS 14228 au bureau de L'Impartial.

Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

À LOUER
pour le 31 octobre 1980

TRÈS BEL APPARTEMENT
3½ CHAMBRES
Tout confort. WC et salle de bain séparés. Ascenseurs
Loyer Fr. 372.- + charges

LE BRIEFING

ouverture d'un nouveau bar à l'Hôtel de France

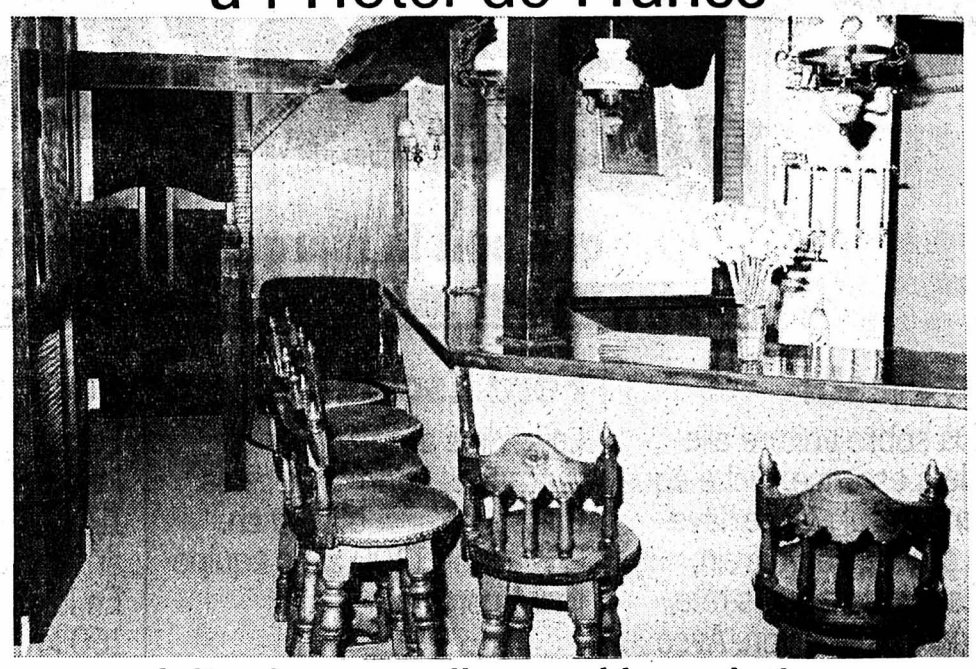

réalisation nouvelle — ambiance intime
ouvert tous les jours dès 17 heures

* * * * * * * * * * *

Aujoud'hui, l'apéritif sera offert
par la Maison Ricard, de 17 à 19 heures

Hôtel de France, Place de la Gare,
tél. (039) 23 11 16, La Chaux-de-Fonds

* * * * * * * * * * *

Maîtres d'état et fournisseurs ayant collaboré à cette réalisation:

VAC
RENÉ JUNOD SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039 / 21 11 21
le spécialiste du confort
revêtements de sols et tapis de fond

le spécialiste de l'ambiance
sonorisation stéréophonique

devis sans engagement sur demande

MOCO SA
meubles en gros, Cernier

METZGER
chauffages centraux
La Chaux-de-Fonds

Eaux minérales-Bières-Liqueurs

pehrbar
dépositaire: bière Kronenbourg
La Chaux-de-Fonds
Parc 135, tél. (039) 22 37 94

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA
Lisez L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante française

19 ans, libre mois d'août, cherche emploi. Etudie toutes propositions, commerce, hôtellerie.
Offre à Mlle Agnès Mauvilly, Serre-les-Sapins, F 25770 Franois. Tél. (00 33 81) 59 03 12

COMMERÇANT

actif et capable recherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre MZ 14294 au bureau de L'Impartial.

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres.
Service à domicile sur demande.
Tél. 039/31 89 22 ou 22 12 88.

UN ESSAI VAUT PLUS QUE MILLE PAROLES

Vous hésitez à faire conseiller (ère) de vente auprès de la clientèle privée !
OVEN vous offre la possibilité de faire un essai libre avec ses produits C-74 de grande réputation.
Sans obligation, dans un secteur exclusif, vous pouvez vous rendre compte si vous possédez les aptitudes nécessaires, la persévérance et le plaisir pour entreprendre ce métier.
Vous pouvez le faire pendant vos heures de loisirs, à mi-temps ou à plein temps. Pendant tout le temps d'essai vous serez indemnisé selon un barème de provision progressif.
Si, après le temps d'essai que vous choisirez vous- même, vous vous décidez positivement, nous discuterons alors d'un engagement ferme avec tous les avantages sociaux et autres.
Faites-nous une petite offre par écrit ou prenez contact pendant les heures de bureau au No (037) 24 98 47.
OVEN, av. du Midi 9, 1700 Fribourg.

République et Canton de Neuchâtel
Département de l'instruction publique

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX APPRENTIS

Les maîtres d'apprentissage sont priés d'inscrire les nouveaux apprentis sur les formules ad hoc à disposition au secrétariat, lequel donnera tous renseignements.
Tél. (038) 41 35 73

Le Directeur:
G. Graber

Département des Travaux publics
Services des ponts et chaussées

Avis de restriction du trafic

Des travaux de purge du rocher sur la route cantonale T 20, entre le virage de la Motte et les Prés-de-Suze, obligeront le Service des ponts et chaussées à fermer au trafic la voie montante côté rocher. Une piste subsistera pour chaque sens de circulation.

A certains moments, lors de minages, la circulation devra même être interrompue totalement dans les deux sens, chaque fois pour une durée limitée à cinq minutes environ.

Les travaux commenceront le 3 juin 1980 et dureront une dizaine de jours. En cas d'intempéries, ils pourront être retardés ou prolongés.

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation apposée à cet effet et suivre les instructions des agents. Nous les remercions par avance de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal

À LOUER
pour date à convenir

APPARTEMENTS
de 2 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, rues du Progrès et Sorbiers.

STUDIOS
non meublés, dans immeubles modernes, service de conciergerie, rue Jardinière et Confédération.

APPARTEMENTS
de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, au début de la rue de la Serre.

STUDIOS ET CHAMBRES
meublés, part à la douche et aux WC, rue de la Promenade et Serre.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour le 1er août 1980

appartement

de 3 pièces, avec balcon, tout confort. Garage à disposition. Quartier: Confédération. Tél. (039) 26 96 75

A LOUER

LOCAL

centre de la ville, plein-pied, surface 80 m2, étage inférieur 80 m2. Atelier et bureau.
Conviendrait à artisan.
Ecrire sous chiffre AD 14230 au bureau de L'Impartial.

A vendre cause maladie

Citroën Ami Super

modèle 1973, 60 000 km. Prix à discuter.

Tél. (039) 53 17 66

J'achèterais

PETIT CHALET ou MAISON

convenant pour week-end, aux abords du lac de Neuchâtel.
S'adresser à J.-P. Fatton, Bellevue 12, 2400 Le Locle, tél. 039/31 33 20.

LA SUISSE Générale
Assurances
votre partenaire pour les assurances
INCENDIE
... et toutes branches
Agence générale P.-A. Bôle
Léopold-Robert 58, tél. (039) 23 09 23
La Chaux-de-Fonds – Le Locle

FIAT 128 Break
1976 Fr. 5600.-
CITROËN VISA Super
1979 Fr. 7600.-
CITROËN GS PALLAS
1978 Fr. 8500.-

2300 La Chx-de-Fds
039 - 23 54 04
Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds
039 - 23 54 04
Fritz-Courvoisier 55

A LOUER À RENAN

appartement 4½ pièces

chauffage général.
Fr. 313.– + charges.
S'adresser au Secrétariat municipal, tél. 039/63 11 72.

A louer
pour le 30 juin 1980

joli appartement

de 2 pièces, sis Crêtets 141, avec cuisine agencée. Loyer, charges comprises, Fr. 321.-
Pour tous renseignements, s'adresser à Gérence Roulet-Bosshart, tél. (039) 23 17 84

Cherchons

APPARTEMENT 3½ - 4 PIÈCES

aux environs de la ville pour le 31 octobre.

Tél. 039/31 87 52.

Petite soirée de football au stade Saint-Jacques

Les grands perdants: 23.500 spectateurs

● FC BÂLE - FC GRASSHOPPERS 0-0

La psychose de la défaite a pesé bien lourd, samedi soir, sur les épaules des 22 acteurs en présence sur la pelouse du stade Saint-Jacques à Bâle. Les grands perdants dans l'aventure ont été, une fois de plus, les spectateurs. Au nombre de 23.500, ils n'ont vu ni but, ni spectacle tout en étant copieusement arrosés par les ondées célestes.

Autre lésé, dans une moindre mesure toutefois, le FC Bâle qui comptait bien signer une nouvelle victoire sur ses terres. Mais la meilleure attaque du pays (67 buts) a «séché» 90 minutes durant devant les problèmes posés par l'arrière-garde zurichoise, la moins perméable de Suisse (21 buts).

De notre envoyé spécial
Laurent GUYOT

L'ERREUR DE BENTHAUS

Ancien coéquipier de Sundermann sous le maillot rhénan, Helmut Benthaus a commis une erreur en composant son équipe initiale. En préférant Schleiffer, cerbère attitré d'Egli, à Kuttel, l'entraîneur bâlois écartait d'emblée la possibilité de porter le débat au niveau offensif. Ainsi durant les 45 premières minutes, le FC Bâle ne se ménagea qu'une seule véritable occasion de but. Berbig et ses défenseurs n'en demandaient pas tant. La présence de deux attaquants seulement (Lauscher et Marti) permettaient en effet, à Bigi Meyer, In-Albon (puis Lauper), Nafzger et Heinz Hermann de jouer dans des fauteuils.

L'entrée de Joseph Küttel au poste de centre-avant modifia sensiblement les données. Très remuant, le vif-argent Bâlois posa, enfin, de véritables problèmes au «mur» zurichois. Des brèches s'entrouvrirent mais à chaque fois Berbig ou Dame Chance volèrent au secours de Grasshoppers. Par trois fois au moins, tir de Hasler (54'), centre-tir de Geisser (67') et Küttel sur un service parfait de Lauscher (75'), Bâle rata le coche.

Finalement seul Grasshoppers retire un léger avantage de ce score nul et vierge. Avec leur deux prochains matchs à domicile contre Zurich et Sion, les «Sauterelles» entendent bien se rapprocher dangereusement de Servette, attendu au coin du bois mercredi soir par Lucerne. Reste que la jouerie adoptée par l'équipe de Jurgen Sundermann à l'extérieur est tout sauf plaisante. Mais l'entraîneur allemand se moque éperdument du «quand dira-t-on?». Avant de retourner à Stuttgart, il entend bien mener sa formation au titre. Tout en prônant des moyens où l'efficacité évince immédiatement les mots «créativité» et «spectacle». Le point ainsi glané sur les bords du Rhin possède un goût de victoire pour les Zurichois. Il est vrai que les futurs hôtes du stade bâlois vont souffrir pour tenter de ramener ne serait-ce qu'un point de leur déplacement.

Les «marqueurs à la culotte»

Les 23.000 spectateurs accourus au stade Saint-Jacques ont admiré, puis sifflé, des marqueurs bien particuliers. A défaut des buteurs, les «marqueurs à la culotte» se sont illustrés. Le coup d'envoi à peine donné, par un éléphanteau du zoo, des couples se formèrent sur le terrain. Mis à part l'arbitre, les deux gardiens et les deux libéros les autres joueurs se commuaient tantôt en gardes du corps, tantôt en attaquants.

Dans le domaine du marquage individuel, Sundermann et Benthaus sont passés maîtres pour les consignes. A ce sujet, l'exemple des deux premières minutes de la rencontre devait être symptomatique. Bigi Meyer – qui hérita de la balle – ne trouvait personne pour s'en débarrasser. Sans compter qu'aucun joueur ne semblait intéressé par le ballon. Pour peu et l'arbitre aurait pu – comme dans un combat de boxe – avertir les deux équipes pour manque de combativité. Ce sur-place ne précéda pas pour autant une rencontre de bonne facture. Au carcan de la discipline imposé par les deux entraîneurs s'ajoutèrent l'engagement physique à la limite et les petits coups vicieux rendus plus faciles de par les «combats rapprochés»

LES RATÉS DE SULSER

S'il est un spectacle affligeant, c'est bien celui de voir des hommes aussi brillants que Sulser, Pfister, Lauscher ou Maissen se transformer en tâcherons. Appliquant les ordres de leurs entraîneurs respectifs, ces «pur-sang» offensifs en étaient réduits, le plus souvent, samedi soir, à se transformer en arrières latéraux, ou à venir prêter main-forte à leur défense.

Ce surcroît de travail a certainement pesé bien lourd dans les jambes de Claudio Sulser. Le fer-de-lance zurichois, bien qu'esseulé en première ligne, s'est brisé à trois reprises sur Kung. Sur un service de Bauer (30'), Sulser, seul devant le portier bâlois, lui a tiré dessus. Deux autres occasions du même type (68' et 71') ne permirent pas au meilleur buteur helvétique (19 buts) d'accentuer son avance.

L'ÉTINCELLE MANQUANTE

Le nouveau printemps bâlois ne s'est pas trouvé sous sa meilleure étoile en ce dernier samedi de mai. Toujours aussi élégant, Von Wartburg n'a pas eu son rayonnement habituel en raison de la surveillance exercée avec rigueur par Bauer. Dans son ensemble, le milieu de terrain rhénan s'est vu gêné aux entournures, n'arrivant jamais à servir parfaitement les ailiers de service. Il manquait au sein de la formation de Benthaus, cette petite étincelle transcendant les joueurs. Peu remarquée jusqu'à ce jour, l'absence forcée de Markus Tanner (indisponible jusqu'à la fin de la saison) a été cruellement ressentie.

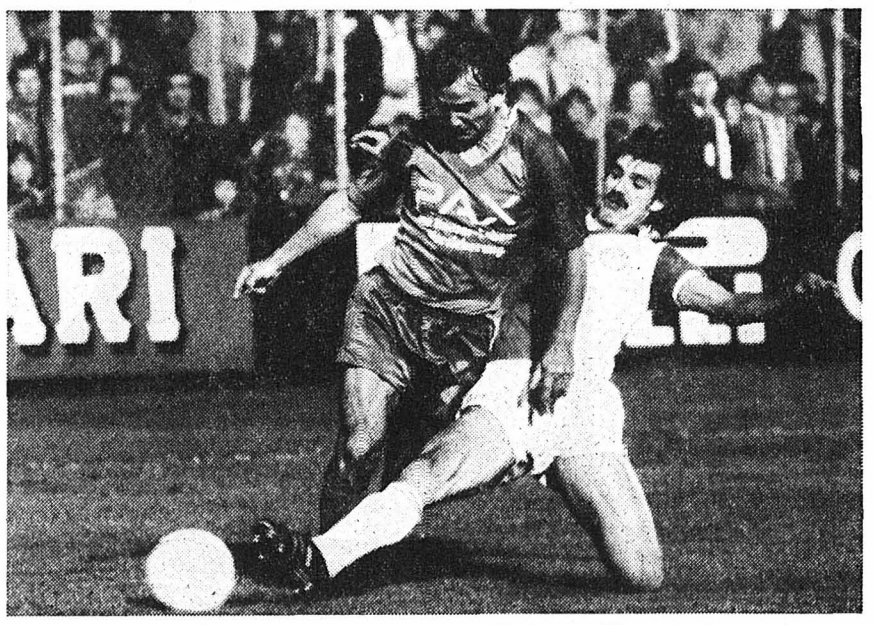

Marti (à gauche) aux prises avec Nafzger. (Photo ASL)

BÂLE: Küng; Stohler; Geisser, Hasler, Maradan; Demarmels, Schleiffer (46' Kuttel), Von Wartburg, Maissen; Marti Laubscher. –

GRASSHOPPERS: Berbig; Meyer; Heinz Hermann, In-Albon (20' Lauper), Nafzger; Wehrli, Ponte, Bauer, Egli; Pfister, Sulser. – ARBITRE: M. Bruno Galler de Kirchdorf. – SPECTATEURS: 23.500. –

NOTES: Stade Saint-Jacques, terrain en bon état, pluie intermittente.

Deux points d'avance pour Servette

LIGUE NATIONALE A

Bâle - Grasshoppers 0-0
Servette - Sion 2-0
Zurich - Lucerne 1-1

Classement du tour final

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Servette	1	1	0	0	2-0	22 (20)
2. Bâle	1	0	1	0	0-0	20 (19)
3. Grasshop.	1	0	1	0	0-0	19 (18)
4. Lucerne	1	0	1	0	1-1	17 (16)
5. Zurich	1	0	1	0	1-1	17 (16)
6. Sion	1	0	0	1	0-2	16 (16)

Entre parenthèses, les points acquis lors du tour de qualification.

LIGUE NATIONALE B

Aarau - Vevey 1-3
Bellinzone - Fribourg 0-0
Bienne - Baden 5-0
Kriens - Frauenfeld 0-0
Rarogne - Nordstern 2-3
Wettingen - Granges 2-3
Winterthour - Berne 4-1

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bellinzone	26	12	14	0	37-14	38
2. Nordstern	26	15	7	4	62-33	37
3. Winterth.	26	13	7	6	46-32	33
4. Vevey	26	12	7	7	46-27	31
5. Fribourg	26	11	7	8	30-24	29
6. Berne	26	11	7	8	44-41	29
7. Frauenfeld	26	9	10	7	30-26	28
8. Granges	26	9	8	9	38-40	26
9. Aarau	26	8	8	10	43-52	24
10. Bienne	26	6	11	9	24-29	23
11. Wettingen	26	6	8	11	47-46	20
12. Kriens	26	6	6	14	29-51	18
13. Rarogne	26	5	5	16	21-47	15
14. Baden	26	5	3	18	29-66	13

Bellinzone et Nordstern sont promus. Rarogne et Baden sont relégués.

Promotion en LNB

Bulle - Altstætten 2-2
Etoile Carouge - Mendrisiostar 0-4
Muttenz - Emmen 0-0
Emmenbrucke - Laufon 0-1

ACNF

Demi-finale de la Coupe neuchâteloise

Le Locle - Les Geneveys-sur-Coffrane 3-0 (0-0)

LE LOCLE: Eymann, Cortinovis, Koller, Todeschini, Berly (Migliorini), Gardet I, Vermot, Bonnet, Chassot, Cano, Pina (Gardet II).

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE: Bise I, Venando, Boschung, Del Gallo, Wietty, Bise II, Schmid II, Kiener, Zaugg, Schmid I, Siméoni (Ciccarone).

ARBITRE: M. Casagrande, de Corgémont.

BUTS: Chassot (2), Gardet II.

C'est seulement après une heure de jeu que les Loclois ont réussi à concrétiser leur supériorité technique et territoriale, lors de cette demi-finale de la Coupe neuchâteloise disputée sur le stade des Jeanneret rendu glissant par la pluie, surtout après la pause. Dominant assez largement l'équipe du Val-de-Ruz, dès le coup d'envoi les Loclois se heurtèrent à une formation bien organisée en défense et qui posa quelques problèmes aux attaquants montagnards. Malgré quelques bonnes occasions, les protégés de l'entraîneur Aellen éprouvaient des difficultés à prendre l'avantage.

Après la pause, la domination locloise fut encore plus évidente et en moins de cinq minutes Chassot, à une demi-heure de la fin de la rencontre fit pencher la balance fort justement en faveur des maîtres de céans. Le cadet des Gardet compléta la série d'une belle reprise de la tête. Le gardien lorlois Eymann refusa aux visiteurs le but de l'honneur en retenant brillamment un penalty tiré par Schmid II et accordé un peu généreusement par l'arbitre.

Cette victoire indiscutable de l'équipe locloise permettra aux sportifs de la région d'assister samedi prochain à la finale de la Coupe neuchâteloise, qui se disputera au Locle entre les deux meilleures formations de cette saison, soit Superga et Le Locle. Une rencontre intéressante en perspective.

Mas.

Autres résultats

Juniors interrégionaux B 2: Hauterive - Béroche 1-1; Le Locle - Neuchâtel Xamax II 3-5; Yverdon - Concordia 2-2; Saint-Croix - Estavayer 2-1.

Juniors interrégionaux C 2: Le Parc - Guin 2-2; Le Locle - Boudry 4-1; Domdidier - Hauterive 8-0.

IIIe ligue: La Sagne I - Couvet I 5-0; Cornaux I - Boudry II 7-0; Fleurier I - Etoile I 1-1; Colombier I - Auvernier I 5-1; Lignières I - Le Landeron I 2-2; Deportivo I - Châtelard I 4-1; Le Locle II - Le Parc I 5-1; Helvetia I - Marin II 1-2; Centre Portugais I - Serrières I 3-4.

IVe ligue: Buttes Ia - Gorgier Ib 9-0; Bôle IIa - Neuchâtel Xamax III 3-0; Espagnol Ia - Comète IIb 4-0; Béroche II - Gorgier Ia 2-5; Châtelard II - Comète IIa 3-0; Saint-Blaise II - Salento I 1-1; Cressier Ia - Dombresson Ia 2-1; Cressier Ib - Helvetia II 2-2; Le Landeron II - Chaumont Ia 6-4; Lignières II - Cortaillod IIa 0-6; Les Ponts Ia - Blue Stars Ia 5-3; L'Areuse Ib - Saint-Sulpice I 0-11; La Sagne IIa - Travers II 10-1; Les Bois Ib - Sonvilier Ia 0-10; Les Ponts Ib - Dombresson Ib 4-4; Coffrane I - Fontainemelon II 1-2; Les Bois Ia - Centre espagnol I 2-0.

Juniors A: La Sagne - Saint-Blaise 11-6; Les Brenets - Superga 2-7; Floria - Corcelles 6-1.

Juniors B: Saint-Imier - Audax 1-1; La Chaux-de-Fonds - Auvernier 1-1; Saint-Blaise - Marin 1-4; Etoile I - Boudry 2-3; Comète - Le Parc II 1-3; Couvet - Fleurier 2-3; Cortaillod - Colombier 4-4; Ticino - Deportivo 2-3; Etoile II - Fontainemelon 0-2.

Juniors C: Bôle - Chaux-de-Fonds 2-4; Serrières - Ticino 1-1; Béroche - Cressier 2-8; Saint-Imier I - Châtelard 1-1; Le Landeron - Neuchâtel Xamax II 4-4; Saint-Blaise - Lignières 7-1; Auvernier - Colombier 0-3; Marin - Audax 1-1; Cortaillod - Corcelles 4-6; Les Ponts - Fontainemelon 1-12; Dombresson - Fleurier 2-1; La Sagne - Travers 4-1; Sonvilier - Floria 10-8; Le Parc - Etoile 4-1.

Juniors D: Le Parc I - Colombier I 2-5; Bôle I - Etoile I 0-8; Saint-Imier - Le Locle 2-5; Béroche - Hauterive 5-4; Comète - Geneveys-s/Cof. 0-3; Fleurier - Neuchâtel Xamax II 1-4; Fontainemelon - Cortaillod 1-0; Boudry - Gorgier 2-3; Saint-Blaise - Le Landeron 4-2; Cornaux - Colombier II 3-2; Ticino - Deportivo 5-2; Etoile II - Superga 0-3.

Vétérans: Le Locle - Etoile 4-0; Floria - Les Brenets 1-3.

Juniors E: Colombier II - Cortaillod II 9-3; Cortaillod I - Neuchâtel Xamax II 1-2; Bôle II - Comète I 2-1; Comète II - Le Landeron I 4-1; Cortaillod III - Dombresson 1-5; Etoile II - Les Ponts 2-6; Etoile I - Le Locle I 2-2; Neuchâtel Xamax I - Colombier I 0-3; La Chaux-de-Fonds - Hauterive 7-1.

Coupe neuchâteloise: Le Locle - Les Geneveys-s/Cof. 3-0.

Dans le Jura

Promotion en 1ère ligue: Erlinsbach - Buchs 0-2; Berthoud - Aarberg 2-0.

Promotion en 2e ligue: Sparta A - Le Noirmont 4-0; Port - Interlaken 4-2; Kirchberg - Munsingen 1-5; La Rondinella - Courrendlin 2-0.

Coupe de Suisse, 1er tour: Mâche - Orpond 2-3; Boujean 34 - USBB 2-1; Bonfol - Bure 2-1; Saignelégier - Fahy 1-2; Sonceboz - Courgenay 1-2.

Sport-toto
x 1 x 2 x 1 x 2 2 1 1 2 1

Toto-X
15 - 21 - 23 - 26 - 34 - 36
Numéro complémentaire: 20

Loterie à numéros
9 - 11 - 13 - 22 - 40 - 41
Numéro complémentaire: 34.

Pari-trio
Ordre d'arrivée: 1 - 7 - 3.

Superga - Vernier arrêté à la 55e

C'est par un déluge que M. Blanc de Bercher donna le coup d'envoi. D'entré Superga se montra dangereux. La défense des Italo-Chaux- de-Fonniers avertie sur la rapidité des ailiers genevois restait très vigilante. Le but de Mazzoleni fut un modèle du genre qui laissa pantois le portier genevois. Alors que sur le terrain vis-à-vis qui depuis la tribune paraissait boueux l'on obligeait les joueurs à finir le match, au Centre sportif le directeur de jeu prit une décision qui surprit joueurs et spectateurs en arrêtant à la 55e minute la partie sur le score de 1 à 0. L'on comprendra la déception de Superga face à cette décision sans appel ! (rv)

Bayern Munich champion de RFA

Le Bayern de Munich a remporté pour la cinquième fois de son histoire le championnat de la Bundesliga, avec deux points d'avance sur SV Hambourg. Bayern rejoint ainsi en tête du palmarès du football ouest-allemand Borussia Mœnchengladbach, qui a également remonté à cinq reprises le championnat de la Bundesliga créé en 1963. Quant au SV Hambourg, il a tout perdu en l'espace d'une semaine: le titre national et la finale de la Coupe d'Europe des champions.

Résultats de la 34e et dernière journée:

Bayern Munich - Eintracht Brunswick 2-1, SV Hambourg - Schalke 04 4-0, VFL Bochum - Werder Brême 5-2, Borussia Mœnchengladbach - Bayer Leverkusen 4-2, Herta Berlin - VFB Stuttgart 4-2, MSV Duisbourg - Fortuna-Dusseldorf 0-2, Kaiserslautern - Borussia Dortmund 2-2, Eintracht Francfort - Munich 1860 1-1, FC Cologne - Bayer Uerdingen 1-0. **Classement final (34 matchs):** 1. Bayern Munich 50 points; 2. SV Hambourg 48; 3. VFB Stuttgart 41; 4. FC Kaiserslautern 41; 5. FC Cologne 37.

Voir autres informations sportives en page 22

Fin de saison en fanfare

Bienne - Baden 5-0 (3-0)

«Gurzelen». – 500 spectateurs. – **Arbitre:** M. Jean Francesconi, de Hauterive.

Bienne: Affolter; Moricz, Negro, Schneider, Delacretaz; Campiotti, Grimm, Nussbaum; Corpataux, Voehringer, Luethi.

Baden: Buechli; Collacino, Hagenbuch, Meier, Smith; Keller, Weber, Neuenschwander; Notter, René Duenner, Wahrenberger.

Buts: 8e Voehringer 1-0; 35e Voehringer (penalty) 2-0; 38e Nussbaumer 3-0; 63e Voehringer (penalty) 4-0; 80e autogoal 5-0.

Le dernier match de la saison et le dernier sous la direction de Tonio Merlo, ovationné par le public, se termina par le meilleur score réalisé par les Biennois au cours de championnat.

Tout avait été mis sur pied, afin de garantir le spectacle: fanfare municipale, sauteurs en parachute, du parasclub Phantom de Bienne, ainsi que lancement du ballon par un hélicoptère. En plus, le FC organisait sa grande kermesse sur la place de parc de la Gurzelen, avec toutes sortes d'attractions et Luna Parc.

Le ton était donné pour que l'équipe se mette dans l'ambiance. Elle ne manqua pas l'occasion. Pourtant, sa tâche fut facilitée par un Baden qui misa sur la jeunesse, ayant d'ores et déjà été condamné à jouer en première ligue la saison prochaine. Les visiteurs jouèrent le jeu, en tentant leurs chances dans l'offensive. Ils se créèrent de nombreuses chances de buts, toutes galvaudées, alors que l'arbitre, probablement imprégné de l'ambiance de fête, dicta deux penaltys extrêmement sévères contre Baden. Ainsi la victoire biennoise ne fut pas trop difficile.

KLAUS VŒHRINGER, CONTRAT RENOUVELLÉ

Le milieu de terrain allemand du FC Bienne, Klaus Voehringer, a prolongé son contrat pour une nouvelle saison.

On sait que l'équipe sera dirigée par l'ancien joueur et entraîneur des juniors inter Hans Widmer, qui pourra vraisemblablement compter sur ses anciens poulains Ciullo, Albanese, Tocchini, Campiotti, Corpataux, etc. D'autres renforts sont à envisager.

13'950.–

Toyota Corona 1800 Liftback Grand Luxe, fr. 13 950.–.

Son prix se passe de commentaires. Parlons donc du reste.

5 portes. 5 vitesses. 5 places. Phares à halogène. Glaces teintées. Essuie-glace à 2 vitesses et balayage intermittent. Lunette arrière chauffante. Essuie/lave-glace arrière. Radio à touches OL, OM, OUC. Montre à quartz. Déverrouillage du coffre et de la trappe du réservoir depuis le siège du conducteur, doté d'un appui-tête réglable. Signal acoustique de phares allumés. Plafonnier à extinction différée. Sécurité-enfants. Coffre extensible grâce au dossier de banquette rabattable en deux parties. Double-circuit de freinage assisté, distinct par essieu. Disques devant. 1770 cm^3, 63,2 kW (86 ch DIN) à 5400 tr/min.

Toyota Corona 1800 Liftback GL automatique, fr. 14 700.–.

TOYOTA

Le N° 1 japonais, en Suisse aussi.

Avantageux Multi-Leasing Toyota. Téléphone (01) 52 97 20. Toyota SA, 5745 Safenwil, (062) 67 93 11.

Agence officielle: Garage et Carrosserie des Montagnes S.A. Michel Grandjean, av. L.-Robert 107

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 89

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

Droits réservés - Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Peut-être viendrez-vous avec moi, ainsi qu'un des jeunes gens !

– Moi, cria Paul, je vous en prie, laissez-moi aller avec vous !

– Comme vous voudrez. A bientôt chérie, dit l'avocat en donnant à sa femme un baiser sonore, et fais des vœux pour que nous réussissions !

Accompagné de Gabrielle et de Paul, il quitta l'appartement, suivi un peu plus tard par Melanie, Peter et Anu auxquels se joignit Mme Jahn.

Maxim Mowitsch sonna son domestique.

– Vous pouvez mettre de l'ordre, dit-il, drôles de fiançailles, n'est-ce pas ?

– Dois-je vous faire couler un bain, demanda Stefan au lieu de répondre.

– Bonne idée. Et bien, pour une fois, j'irai de bonne heure au lit.

Maxim Mowitsch était en train d'entrer dans sa chambre lorsqu'il entendit Stefan qui conduisait un visiteur à la porte d'entrée.

– Je regrette, mais M. Mowitsch n'est pas plus visible ce soir.

Maxim Mowitsch ne comprit pas la réponse du visiteur nocturne, mais il enfila une robe de chambre et vint jusqu'au vestibule.

– Ah, Thomas, dit-il sans aucune surprise. Bonne idée de venir me voir. Stefan, apportes donc deux verres et du whisky dans le salon. Vous boirez bien un pot avec moi ?

Il prit le jeune homme par le bras, le conduisit jusqu'au salon et le poussa dans un fauteuil.

– Je ne savais vraiment pas où j'aurais pu aller, dit Thomas.

– Et bien, si vous voulez mon avis, je crois qu'il aurait été plus sage de rester à la maison. Pourquoi n'avez-vous pas dit la vérité à votre père, pourquoi ne vous êtes-vous même pas défendu ?

– Ça n'aurait eu aucun sens, monsieur Mowitsch. Pour mon père, je ne suis qu'un repris de justice. Il n'a aucune confiance en moi, qu'est-ce que des mots y changeraient ?

– Mon cher, est-ce que vous vous êtes quelquefois demandé si vous aviez mérité cette confiance ?

Pendant un instant, Thomas eut l'air stupéfait.

– Je suis tout de même son fils, dit-il enfin en sentant combien son ton était peu convaincant.

– Son fils, oui. Un fils dont il n'avait pas entendu parler pendant dix-sept ans, dont il ne connaissait même pas l'existence. Et la première chose qu'il apprend à votre sujet, c'est une condamnation pour vol avec effraction. Et malgré cela, il vous a pris chez lui, malgré cela, il s'est fait connaître comme votre père. Ne pensez-vous pas qu'une façon de faire aussi généreuse aurait mérité de votre part une confiance inconditionnelle, sans parler de l'obéissance et de l'amour filial ?

– Je ne peux pas rentrer... c'est justement à cause de cela que je ne peux plus rentrer.

– Dans la vie, il faut savoir se dominer, savoir accepter une injustice, Thomas, sans quoi on est faible. Je sais que le sentiment d'être injustement poursuivi vous a fait beaucoup de bien mais vous n'êtes pas un innocent. C'est vous qui êtes injuste et vous devez tout faire pour réparer cette injustice.

Melanie avait envoyé Peter et Anu au lit, malgré leur vive défense. Le lendemain étant un lundi, quoi qu'il arrivât, ils ne devaient pas manquer à l'école. Lorsqu'elle se fut convaincue qu'ils étaient tous les deux au lit, elle était allée s'asseoir dans sa chambre pour attendre Dominik.

Une angoisse torturante l'emplissait, elle avait peur pour son mari. Pourquoi avait-il quitté l'appartement de Maxim Mowitsch sans un mot d'explication ? Ce n'était pas son genre. Il devait avoir été touché, très profondément touché, par la conduite des enfants et par la défaillance de sa femme. Oui, si quelqu'un était coupable, c'était bien elle. Elle aurait dû avoir le courage de dire la vérité à Dominik. Elle aurait dû comprendre que son silence ne pouvait rien améliorer, bien au contraire ! Mais si clair que cela lui apparût maintenant, quand elle pensait à la façon dont Dominik eût accueilli un tel aveu, un frisson de peur lui parcourait le dos. Elle avait peur de lui, telle était la vérité, l'étrange, c'est qu'il ne le comprenait pas !

Melanie jeta un regard sur sa petite montre-bracelet en or, mais à peine en eut-elle détourné les yeux qu'elle avait oublié l'heure. Qu'importait d'ailleurs qu'il fût tard. Une seule chose comptait que Dominik revînt à la maison. Et s'il allait ne pas revenir ? Melanie se tordit les mains au point de se faire mal.

Elle se leva, alla à la fenêtre et regarda en bas, dans la rue. Tout était calme et paisible dans la lueur des réverbères. Aucun piéton ne s'approchait, aucune moto ne tournait le coin de la rue. Lentement, Melanie parcourut la pièce, prenant ça et là un objet pour le regarder, comme sans y penser, puis le remettant à sa place, alla dans le vestibule et appuya sur la clenche de la porte qui donnait sur le cabinet de travail. La porte ne s'ouvrit pas, elle était fermée à clé. Une vague de joie secoua Melanie.

– Dominik ! appela-t-elle doucement. Dominik, ouvre-moi !

Elle colla son oreille au vantail. Pendant un instant, tout resta silencieux à l'intérieur. Un instant qui lui parut une éternité. Puis des pas se rapprochèrent, la clé tourna dans la serrure et la porte s'ouvrit.

Ils étaient debout, l'un devant l'autre.

– Dominik ! cria Melanie.

Et elle fit, ce qu'elle n'avait pas osé faire depuis des années, elle se jeta dans ses bras.

Il la tint serrée contre lui.

– Melanie, souffla-t-il... crois-tu vraiment que tout puisse redevenir comme avant, comme c'était au commencement... te souviens-tu encore...

– Oui, Dominik !

– Est-ce que tu pourras vraiment me pardonner ?

– Moi... toi ? C'est toi qui doit nous pardonner, tu ne sais pas à quel point nous serions heureux !

– Non, Melanie. Ce n'est pas moi... le seul coupable, c'est moi. Je ne me suis pas assez soucié de vous. J'ai toujours eu pour vous de nouvelkles exigences et j'étais irrité et déçu quand vous ne les remplissiez pas... jamais je ne me suis demandé si vous pouviez y répondre... et je ne vous y ai jamais aidé. Je vous ai toujours laissé vous débrouiller. Je le sais maintenant. Et le pire, c'est que je m'étais imaginé que j'étais le meilleur mari, le meilleur père de famille du monde ! Et qu'est-ce que j'étais en réalité: un imbécile plein d'arrogance. Je t'en prie, Melanie, dis-le moi sincèrement et sans ménagements... peux-tu me pardonner ?

– Je t'aime, Dominik... nous t'aimons, les enfants, moi, et aussi Thomas... Lui aussi, il t'aime bien, et c'est pour cela qu'il n'a pas trouvé un mot pour se défendre, c'est pour cela qu'il s'est enfui...

Au même instant, la sonnette de la porte d'entrée retentit.

Dominik et Melanie Wengerberg se regardèrent avec une expression de peur.

– Reste-là, dit-il ensuite, je vais ouvrir.

Il descendit rapidement l'escalier et ouvrit la porte de la rue. Thomas était debout, à l'extérieur.

– Père, je... commença-t-il.

– Bonne chose que tu sois là, Thomas, dit Dominik Wengerberg, j'ai justement besoin d'un conseil... qu'est-ce que nous allons faire dans cette histoire avec Drawenkoff ?

– Père, c'est à moi que tu demandes cela ?

– A qui d'autre ? Tu es tout de même mon fils aîné !

Melanie s'éloigna en souriant tandis que tous deux montaient l'escalier bras-dessus bras-dessous.

FIN

HYPER JUMBO

engage tout de suite ou pour date à convenir

- **jeune homme**

pour le montage et la réparation de vélos.

- **vendeuses**

à temps partiel

- **caissières**

à temps partiel

Bons gains.

13e salaire.

Excellentes prestations sociales.

Prière de prendre contact en téléphonant au (039) 25 11 45.

Jumbo c'est l'avenir!

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur et confort moderne, des

LOCAUX PROFESSIONNELS

pouvant convenir à: des cabinets médicaux, dentaires, paramédicaux, à des études d'avocats ou notaires, à des bureaux commerciaux. Surface par étage: 112 m².

S'adresser à: RÉGIES SA., Fiduciaire, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, tél. (038) 25 46 38

mazda 323 STATION-WAGON

Le station-wagon qui a du coffre.
1300 cm³, 3 ou 5 portes. Fr. 10 200.– et 11 300.–

LA CHAUX-DE-FONDS

GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 - Tél. 039/22 18 01

LE LOCLE

GARAGE DES ÉROGES
France 57 - Tél. 039/31 10 90.

Si vous ne supportez pas les produits de beauté ordinaires - aussi bons soient-ils

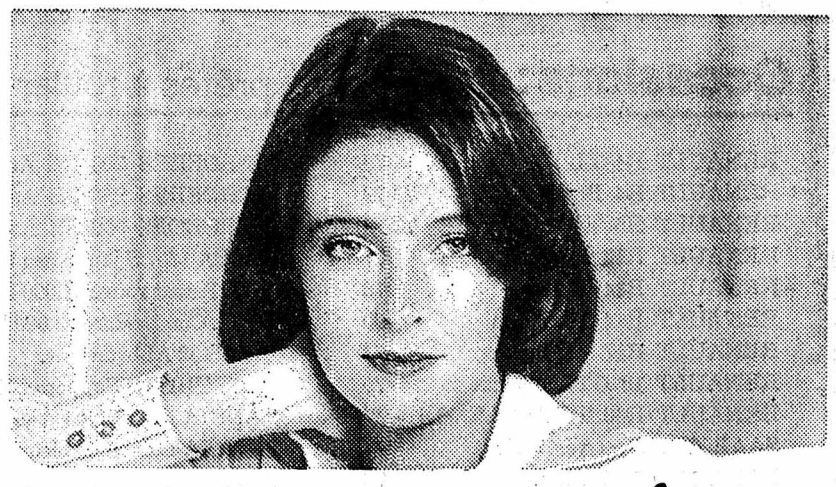

Harriet Hubbard Ayer

VOUS FAIT CADEAU

- *d'une crème spéciale nuit en pot de 15 ml*
- *d'une base de maquillage spéciale en tube de 30 ml*

dans un ravissant petit sac pour le soir, dès Fr. 25.- d'achat de produits Harriet Hubbard Ayer

un cadeau de la Parfumerie

PARFUMERIE DUMONT BOUTIQUE INSTITUT DE BEAUTÉ

chèques fidélité

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 53, Daniel-JeanRichard - Tél. 039/22 44 55

Du 3 au 7 juin (offre limitée au stock)

OFFRES D'EMPLOIS

MON REPOS
Institution jurassienne bernoise pour malades chroniques
2520 La Neuveville

Pour occuper dès l'automne prochain le poste d'

INFIRMIÈRE-CHEF

nous cherchons
UNE INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE QUALIFIÉE

Exigences:
- Formation complète
- Expérience professionnelle de plusieurs années
- Esprit d'initiative et sens de l'organisation
- Aptitudes à diriger et à former du personnel soignant
- Disponibilité et conviction solides

Nous offrons:
- Des conditions de travail réglées légalement
- Un salaire adapté à l'importance du poste (Barème cantonal Bernois).

Notre directeur administratif, M. R. Friedli donnera volontiers tous renseignements complémentaires.

Les offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo seront adressées à M. Ch. Dubois, pasteur, Président du conseil de direction, 2500 La Neuveville.

Pour un **poste à hautes responsabilités, société suisse** cherche un

ingénieur-directeur

diplômé EPF ou diplôme universitaire équivalent ayant au moins 10 ans d'expérience dans l'industrie électronique ou dans l'informatique.

Ce poste requiert une personnalité sympathique, dynamique, créative, pragmatique, tenace, réfléchie, ouverte aux réalités nouvelles, possédant un sens inné de la communication, une vaste culture générale dépassant le domaine technique, capable de rédiger avec aisance en français et de parler couramment l'allemand et l'anglais.

Il faudra également être un très bon gestionnaire et être à même de faire face aux multiples problèmes que doit résoudre quotidiennement le responsable d'une entreprise.

La rémunération de ce poste dépendra des compétences et de l'expérience du candidat qui devra être de nationalité suisse ou posséder un permis C.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitæ, photo, seront traitées avec la plus grande discrétion.

Ecrire sous chiffre E 26701/18 Publicitas
1211 Genève 3

OFFRES D'EMPLOIS

SERRURERIE J.P. BALMER S.A.
Constructions métalliques
2300 La Chaux-de-Fonds — Rue Fritz-Courvoisier 62 — Téléphone 039 23 66 81

cherche pour début août 1980

une secrétaire

à temps partiel, sachant rédiger.
Connaissance de la comptabilité et des salaires

Nous cherchons

personnel féminin

pour travaux propres en atelier.

Se présenter à:
Générale Ressorts SA
Rue Numa-Droz 158, 1er étage
Tél. (039) 23 24 81

Pécaut-Automation
2520 La Neuveville

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

mécanicien de précision

fraiseur-aléseur

tourneur

Avantages sociaux.

Se présenter ou téléphoner au No (038) 51 15 35

Nous cherchons

ouvrières

ayant très bonne vue pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à la maison:
Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds

SINGER

Jean Singer & Cie SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue des Crêtets 32
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 039/23 42 06

Afin de renforcer nos effectifs, nous cherchons:

mécaniciens de précision

pour notre atelier de mécanique

aide-mécanicien

pour nos ateliers de production

régleur de machines

et

personnel féminin

ayant une bonne vue et l'habitude des travaux fins et soignés.

NOUS OFFRONS:– Emplois stables
– Formation possible pour certains postes
– Horaire variable

Pour se présenter, prière de prendre rendez-vous préalablement avec notre service du personnel.

La direction de l'Ecole secondaire

invite les parents, les élèves et les amis de l'école à son

Exposition ACO

(activités complémentaire à options)

Collège de Bellevue

OUVERTURE POUR LE PUBLIC

Lundi 2 juin	**de 18 h. à 21 h.**
Mardi 3 juin	**de 16 h. à 21 h.**
Mercredi 4 juin	**de 14 h. à 21 h.**
Jeudi 5 juin	**de 16 h. à 21 h.**

Présentation de nombreux secteurs en activités, créations manuelles, bandes sonores et visuelles, participation de groupes musicaux

ENTRÉE LIBRE

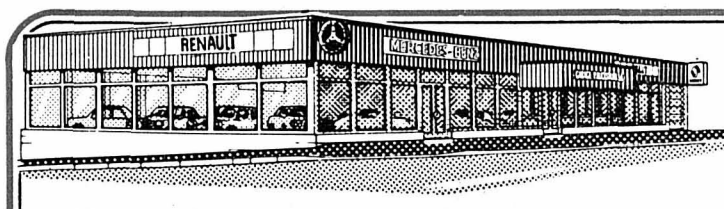

Garage
P. Ruckstuhl s.a.
54, Fritz-Courvoisier
Tél. 039/23 52 22, La Chx-de-Fds

Occasions: Expertisées, prêtes à rouler et garanties

RENAULT R4 TL	76-78-79	MERCEDES 280 CE Aut. rouge	72
RENAULT R4 Break	78-79	MERCEDES 280 SE Aut. bleue	72-73
RENAULT R5 TS	78-79	MERCEDES 350 SE Aut. bleue	74-77
RENAULT R12 Break	77	SIMCA 1307 S jaune peu km.	76
RENAULT R14 TL	78	V.W. Passat rouge 51.000 km.	74
RENAULT R14 TS jaune	80	OPEL Commodore 33.000 km.	77
RENAULT R17 TS jaune	74	FIAT 132 AI brun mét.	76
RENAULT 18 GTL blanche	79	MITSUBISHI Sapporo 2000 Coupé	78
RENAULT R30 TS Aut. blanche	77	LANCIA Beta 1600 rouge	77
SAAB Combi 99 vert clair	77	LANCIA Beta 2000 bleue	78
LADA 1500 18 000 km.	76	ALFA ROMEO Alfetta 1800	76
PEUGEOT 104 peu km.	79	TOYOTA Break Copain	76

Possibilité de reprise et facilité de paiement

Nous offrons des placements intéressants pour vos

CAPITAUX

- rentabilité annuelle au-dessus de la moyenne
- grande sécurité
- participation à partir de Fr. 20 000.-
- discrétion absolue.

Ecrire sous chiffre 7375 lg OFA
Orell Füssli Werbe AG
4900 Langenthal.

NOUVEAU

- Crédit personnel pour achat de meubles
- Tarifs préférentiels
- Frais à notre charge

Renseignements gratuits sans engagement.

A découper et adresser:

ORNOC - Organisation
Nouvelle de crédit, Case postale 55, 2301 La Chaux-de-Fonds
Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Montant désiré:

NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds
PANNEAUX DE BOIS
coupés sur mesure.
Pavatex
Bois croisé
Novopan
Panneaux forts
Tél. (039) 22 45 31
NUSSLÉ

Restaurant Mocambo
Av. Léopold-Robert 79

cherche

sommelière

Pour tous renseignements complémentaires:
Téléphone (038) 53 34 65

Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICES TECHNIQUES TRAMELAN

Le service de l'électricité cherche pour renforcer son équipe chargée des installations intérieures:

monteur-électricien

Qualités requises:
- formation complète niveau CFC,
- entregent et mobilité d'esprit.

Nous offrons:
- sécurité de l'emploi et prestations sociales,
- possibilité de se perfectionner en téléphone concession A,
- possibilité de participer à l'exploitation d'un réseau de distribution.

Le candidat retenu doit être ou devra être domicilié sur le territoire de la commune de Tramelan et participer au service de piquet.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitæ et prétentions de salaire jusqu'au 5 juin 1980 aux
Services Techniques Tramelan, case postale, 2720 Tramelan.

printemps

Il existe seulement un vrai collant support!

Celui qui correspond le plus exactement possible à votre anatomie. Voilà pourquoi

Flexy-Comprella vous offre des bas ou collants support, qui garantissent toujours un maintien adéquat du plus léger au plus fort.

Présentement, une déléguée Flexy-Comprella donne chez nous des conseils individuels.

BON
Fr. 5.-
valable à l'achat d'un article Flexy-Comprella (Un Bon par article dès Fr. 20.-)

Flexy Comprella

Conseils:
au rayon de bas
rez-de-chaussée
du 3 au 7 juin

A louer, tout de suite ou à convenir, beaux

locaux commerciaux

se composant d'un grand local avec deux vitrines sur l'avenue Léopold-Robert, arrière-magasin, vestiaire, surface totale 228 m². Loyer mensuel charges comprises Fr. 1200.-

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise diversifiée produisant des micro-engrenages et mouvements pour instruments de mesure et temporisateurs engage:

jeunes gens ou messieurs

pour aide au décolletage et pour opérations diverses

demoiselles ou dames

pour travaux divers de reprises sur petites machines.

Téléphoner au (032) 97 18 23 ou se présenter.

VORPE SA, Sombeval, 2605 Sonceboz.

Pour la fabrication de pièces détachées, de petites et moyennes séries ainsi que de spécialités, nous cherchons un jeune

mécanicien

dynamique et capable, ayant terminé l'apprentissage et avec quelques années d'expérience.

Une place de travail peut être également procurée à l'épouse. Appartement à disposition. Le chef parle français.

Si vous cherchez une place de travail intéressante dans une petite maison, veuillez envoyer une offre écrite à:

MAKO SA, 9042 SPEICHER AR
(A 7 km de St-Gall)

Nous cherchons à engager:

comptable

Nous désirons:
- personne dynamique
- quelques années de pratique
- capable de travailler de manière indépendante

Nous offrons:
- **salaire en rapport avec les capacités**
- **avantages sociaux**
- **poste d'avenir pour personne capable**
- **travaux variés: comptabilité révisions, expertises.**

Faire offres manuscrites détaillées à Société Fiduciaire VIGILIS SA, avenue Léopold-Robert 46, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Tentes sur remorque RACLET
à 2 places, modèle CARACOL
Fr. 2980.-
à 4 places, modèle SAMOA
Fr. 2980.-

Tentes
dès Canadienne légère
dès 345.-
Maisonnette 3 places

Tout pour le tennis

Raquettes: plusieurs modèles, pour juniors et seniors, du débutant au compétiteur. Différentes marques, Slazenger, Superline, **Zentrasport**, gamme complète **Rossignol.**
Cordages: avec boyaux synthétiques ou naturels. Tension selon désir. Cordage personnalisé avec vos initiales.
Balles de tennis: différentes marques, plusieurs modèles.
Habillement: shirts, T-shirts, pullovers, jupes, shorts, trainings, vestes-blousons, chaussures
ainsi que tous les accessoires

Demandez notre catalogue
Exposition permanente
Le Crêt-du-Locle
SPORTS KERNEN
Tél. 039/26 78 78

Entreprise du Val-de-Ruz

engagerait

un technicien électronicien ou monteur d'appareils électroniques
(avec expérience et pouvant travailler de façon indépendante).

Nous demandons:
connaissances professionnelles suffisantes pour réaliser et entretenir les commandes de nos machines automatiques.

Nous offrons une ambiance de travail agréable et les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Horaire libre.

Faire offres sous chiffre 28-900147, à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

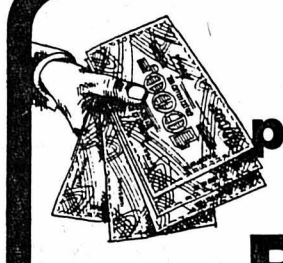

Seul le **prêt Procrédit** est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

81 M3

Lundi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	TF1	Antenne 2
8-12 h	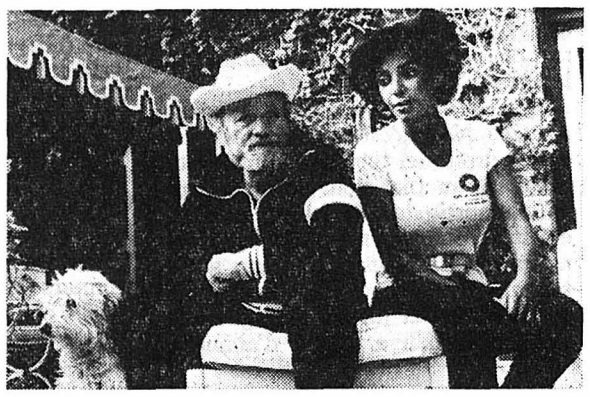 TV romande à 20 h. 10: Bernard Cornfeld.	11.00 Tennis: Internationaux de France 11.33 Midi première: Variétés	08.45 Discours à l'Unesco de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II 11.45 Journal
12-14 h		12.00 TF 1 actualités 12.35 Télévision régionale 12.50 Tennis: Internationaux de France en direct de Roland-Garros	12.35 Magazine régional 12.50 Face à vous: Critiques et réponses 13.00 Aujourd'hui Madame: Les grandes voyageuses
14-16 h		14.30 Visite de Jean-Paul II en France Messe sur le parvis de la Basilique de Lisieux - Commentaire: Michel Anfrol et Père Abeberry	14.05 Feuilleton: La Dynastie des Forsythe 14.55 Libre parcours magazine: Sculptures 15.30 Cyclisme: Le Dauphiné libéré
16-18 h	17.00 Point de mire: Programmes radio 17.10 Au pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 La récré du lundi: Enfants	16.30 Tennis Internationaux de France au Stade Roland-Garos, avec les principales vedettes de la raquette et des commentaires de spécialistes...	16.00 Visite à Lisieux de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II 16.20 Fenêtre sur...: La mal bouffe ou manger 16.52 RécréA 2: Enfants 17.30 C'est la vie 17.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
18-19 h	18.00 Les petits plats dans l'écran: Gâteau aux noisettes 18.30 Oui-Oui: Pour les petits 18.35 Stars on ice: Vedettes sur glace 18.50 Un jour, une heure: Information	18.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales 18.45 Mai-juin 40: Journal d'un printemps tragique Face-à-face: Weygand - de Gaulle	18.20 Actualités régionales 18.45 Top club Guy Lux et quelques artistes de variétés présentent des sketches, des chansons et des séquences de films
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Série: Frédéric 20.10 Destins: Bernie Cornfeld, un empire financier 21.50 Anatole: Surprise Guests Le jazz suisse au Festival de Montreux 22.40 Téléjournal	19.00 TF 1 actualités 19.30 L'avenir du futur: L'Ile du Docteur Moreau: Un film de Don Taylor Avec: Burt Lancaster - Michaël Fork - Nigel Davenport - Barbara Carrera 21.00 Débat: Biologie du futur 22.00 Tennis: Internationaux de France 22.30 TF 1 actualités	19.00 Journal 19.35 Question de temps Des reportages avec l'équipe de «C'est la vie» 20.40 Documentaire: Des hommes Opérations Saint-Michel 21.35 Salle des fêtes: Magazine des spectacles 22.25 Journal

	FR3
	17.30 FR 3 Jeunesse 17.55 Tribune libre
	18.10 Soir 3: Informations 18.20 Actualités régionales 18.40 Télévision régionale 18.55 Histoire de France en bandes dessinées
	19.00 Jeux de 20 heures 19.30 Violette et François: Un film de Jacques Rouffio Avec: Isabelle Adjani - Jacques Dutronc - Serge Reggiani 21.05 Soir 3: Informations

RSR I à 21 h. 30

Biennale et TPR

Produite par Patrick Ferla en collaboration avec Jean Charles, l'émission «Spectacles première» de la Radio romande I sera, ce soir, consacrée, dès 21 h. 30, à la 7e Biennale de La Chaux-de-Fonds.

Les animateurs de l'émission rendront visite à Charles Joris, responsable artistique du TPR, et en direct sur l'antenne, s'entretiendront avec lui des manifestations théâtrales qui commencent demain à La Chaux-de-Fonds: spectacles venus de tous les coins du monde, démonstration de formation théâtrale, colloques, présentation de films, etc.

Une veillée radiophonique que les auditeurs de la région ne voudront certainement pas manquer, afin d'apprendre de la bouche même des organisateurs ce que promet cette Biennale.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Rendez-vous
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 The Muppet Show
18.25 Les programmes
18.30 Sports en bref
18.35 Point de vue
18.55 Kassensturz
19.30 Téléjournal
20.00 Tell-star
20.50 Manipulation des gènes
21.35 Der Alte
22.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

14.00 Cyclisme
18.10 Pour les tout-petits
19.00 Téléjournal
19.10 Cher Oncle Bill
19.40 De Coubertin et les nouveaux JO
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Chercheurs scientifiques tessinois à l'étranger
21.30 Ricercare
22.30 Avant-premières cinématographiques
22.50 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

15.15 Pour les aînés
16.00 Pour les enfants
16.50 Téléjournal
17.00 Programmes régionaux
19.00 Téléjournal
19.15 Das Krankenhaus am Rande der Stadt
20.15 Chang-hai, vitrine de la Chine
21.00 Solo pour les farceurs
21.30 Le fait du jour
22.00 Cousine Angélica
23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.10 Lassie
16.40 Plaque tournante
17.20 I.O.B. Mission spéciale
18.00 Téléjournal
18.30 Disco 80
19.15 Magazine de la santé
20.00 Téléjournal
20.20 Luftwaffenhelfer
21.50 Show Ann Margret Olssen
22.40 Téléjournal

Antenne 2 16 h. 30

Mal manger

«Parlons de médecine» d'aujourd'hui traitera du manger et les organisateurs se demanderont s'il s'agit là d'une science ou d'un art.

La nutrition est à la mode. On veut y voir la cause de la plupart des malheurs qui frappent les pays industrialisés. C'est un fait que, alors que la majorité du globe souffre de ne pas assez manger, les Occidentaux meurent de trop s'alimenter.

A une époque où la prévention constitue le cheval de bataille de tous les programmes de santé, on pouvait s'attendre à voir fleurir de nombreux ouvrages tentant de vulgariser la nutrition.

Jean-Paul Escande et Catherine Dolto ont invité Stella et Joël De Rosney, auteurs de «La mal bouffe». Parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre médecin ou nutritionniste, Stella et Joël De Rosney ont voulu faire part de leur expérience pragmatique de l'alimentation quotidienne. C'est avec humour et sérieux qu'ils font le point sur l'alimentation «idéale», non pas tant pour maigrir que pour apporter à l'organisme ce qu'il lui faut pour fonctionner convenablement.

FR 3 à 19 h.30: Violette et François.

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.15 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Le journal des régions. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.25 J'ai épousé une ombre. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde: Le cas Nietzsche, compositeur. 21.30 Conversation avec Jean Balissat. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

13.00 Musiques: Les chants de la terre. 17.02 Six-huit. 19.00 Les chasseurs de son. 19.30 Musique à découvrir. 21.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.30 Atelier de recherche instrumentale. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Libre parcours récital. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 Présence des arts. 19.00 Vingt-et-un jours de couvée. 19.26 A la Deli Delo. 20.00 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 21.30 Nuits magnétiques.

MARDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Mussardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'Université. 10.30 Les chemins de la connaissance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

FRANCE MUSIQUE

6.00 Le nouveau quotidien musique. 7.10 France et musique. 7.30 Kiosque. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Etranger mon ami. 10.02 Libre parcours récital. 11.05 Agora. 11.45 Panorama.

A VOIR

Destins: Bernard Cornfeld

TV romande à 20 h.10

«Destins» entreprend ce soir de conter la fantastique histoire d'un petit Juif turc d'Istambul, né de père russe et de mère roumaine, qui se retrouva, à l'âge de quarante ans, à la tête d'un des plus fabuleux empires financiers de tous les temps.

C'est en effet sur les bords de la Corne d'Or que commence la vie de Beno Cornfeld en 1927; mais c'est après son émigration aux USA à l'âge de cinq ans que démarre son apprentissage de la vie; un apprentissage dont on découvre, dans le film de François Bardet et Albert Tille, des détails souvent cocasses parce que presque trop conformes au mythe de l'émigré-self-made-man: devenu «Bernie» Cornfeld, le nouvel Américain est élevé à Brooklyn par sa mère, dans une petite chambre sans confort. Il travaille à l'épicerie du coin pour se payer un vélo, vend des glaces et des bonbons à la sauvette sur la plage de Connie Island. Selon le témoignage d'un ancien camarade, il est déjà, à l'époque, plus malin que les autres ! En moins d'une vingtaine d'années, au fil de péripéties que le spectateur suivra ce soir, Bernie Cornfeld se retrouve à la tête de la jeune IOS: «Investor Overseas Services» propose aux masses populaires de gérer pour elles des portefeuilles d'actions. C'est le début de l'irrésistible ascension du Roi Bernie, la première pierre d'un empire de deux milliards de dollars.

Ce que fut le faste d'IOS, l'émission le rappelle grâce à des images qui, aujourd'hui encore, étonnent...

Après la gloire, la chute: on revivra donc cette période de la fin des années soixante qui vit les actions s'effondrer, Cornfeld évincé au profit de Vesco, un brillant escroc qui allait séance tenante «plumer» IOS et, bien sûr, ses actionnaires.

La suite, plus récente, reste dans les mémoires: l'arrestation, le séjour préventif de onze mois à la prison genevoise de Saint-Antoine, la libération sous caution de cinq millions de francs – un record !– et surtout une instruction qui allait durer huit années en tout. Avec pour épilogue un acquittement qui, certes, n'a pas satisfait totalement l'opinion publique.

Bernie Cornfeld, aujourd'hui, reçoit la Télévision dans sa propriété de Beverly Hills, Grey Hall, l'une des demeures les plus anciennes du lieu, qui a appartenu à Douglas Fairbanks Senior. Il est toujours entouré de jolies femmes, il a toujours cette voix et ce regard doux qui ont fasciné des milliers de collaborateurs et d'admirateurs. Quand il ne fait pas la bombe avec son copain Hugues Hefner, patron de «Play-Boy» et voisin, il rêve à un nouveau départ dans le monde de la finance.

Il sera néanmoins intéressant de voir comment il recevra les images de sa vie passée sur le plateau de «Destins», face à Jean Dumur...

L'oreille fine à la Radio romande I à 9 h. 40.

Indice de demain: Le coup de soleil.

CARDINAL
Maîtrise St-Bernard
Vins de qualité
Alte Schwyzer
spiritueux
POUR VOS BOISSONS
Comète & Sanzal S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 44 16
apella
jus de pommes naturel
meltina
citro orange grape
Sinalco

APPARTEMENT À LOUER

Libre pour cet automne

magnifique appartement ancien de 4 pièces

Etant donné la situation de l'immeuble, des possibilités de parquer dans ses environs ainsi que du volume des pièces, cet appartement pourrait notamment convenir à cabinet médical, voire bureau.

Ecrire sous chiffre AS 13845 au bureau de L'Impartial.

À LOUER, tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 2 pièces

cuisine équipée, salle de bain, cave, chambre-haute. Loyer mensuel charges comprises Fr. 295.-

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

EXPO 1980
WOLF Geräte
Belle pelouse

«herculéenne»...
elle coupe tout, elle coupe partout, elle coupe toujours!

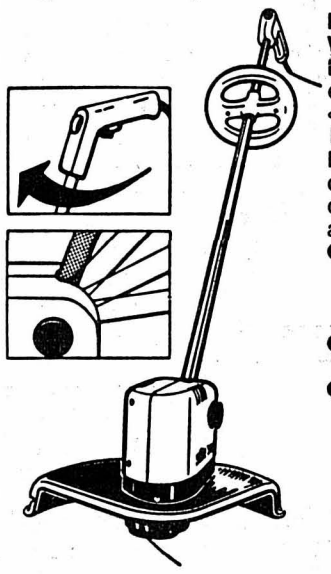

Débroussailleuse WOLF RQ 300 Rotomat®-Vario
La solution souveraine pour entretenir toutes les zones «à problème» dans un jardin: herbes hautes, mauvaises herbes coriaces, gazon d'accès difficile dans les coins, au bord ou entre des dalles, sous des arbustes.
- Tous les organes de commande pour moteur et ajustage sont logés rationnellement dans la poignée Vario
- Manche Vario ajustable à 4 inclinaisons de travail
- Puissant moteur électrique de 280 W, 10'000 t/min.

A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann Succ.
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 8-10 - Tél. 039/23 10 56

En Suisse
CRANS MONTANA
HOTEL BEAU SITE

Vacances-repos-détente au soleil de CRANS s/Sierre
ambiance familiale, cuisine soignée, lift, jardin. Très belle situation. Forfaits intéressants, prix spéciaux pour familles et personnes du 3e âge. Ouvert du 15 juin au 15 octobre
Famille P. Bonvin
Tél. 027/41 33 12

Appartements à louer

A LOUER pour époque à convenir, appartement de 4 chambres, cuisine, douche, chambre haute, bûcher, cave. Centré. Chauffage à mazout par conduite. Prix modéré. Tél. (039) 23 81 54

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

A vendre
VILLA
mitoyenne
Construction récente, quartier résidentiel ensoleillé, 6 pièces, 3 chambres à coucher, cheminée, dépendances.

Libre tout de suite.

Tél. (039) 26 62 49

A VENDRE, tout de suite, pour cause de maladie, à
Malleray-Bévilard

IMMEUBLE
comprenant 1 atelier env. 250 m2 avec bureau, 5 garages, 1 piscine, au-dessus 1 appartement 5 chambres + terrasse, terrain env. 1000 m2, situé au centre du village.

Eventuellement à vendre
FABRICATION AVEC PARC DE MACHINES, stock et clientèle.

Formage de plastique, actuellement 5 ouvriers.

Pour renseignements: tél. (032) 92 17 22

Les Vieux Toits
offrent à louer dès le 1er juillet 1980 ou selon entente à personne du 3e âge, désireuse de garder son indépendance

grand et beau studio

cuisine équipée et salle de bains, dans un immeuble avec ascenseur, service de conciergerie, Coditel, dans le cadre de la vieille ville.

Conditions avantageuses.

Pour visiter, s'adresser à la concierge, rue du Premier-Mars 13, rez-de-chaussée, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 29 06.

Coopératives Migros - Elections 1980

L'avenir de Migros est en jeu!

«M-Renouveau» aimerait bien mettre sens dessus dessous notre société helvétique. Dans un premier temps, ce mouvement d'«opposition» veut s'emparer des leviers de commande de Migros. Il prévoit d'introduire l'«autogestion» et aspire à jeter l'entreprise dans le champ de l'«expérimentation».

Les «candidats au sommet» du mouvement sont peu aptes à diriger une entreprise aux ramifications complexes. Si, par hasard, ils parvenaient à occuper des postes à responsabilités et à imposer une politique commerciale, qui serait des plus problématiques, cela entraînerait immanquablement la hausse des prix Migros. Ce qui affaiblirait l'effort concurrentiel en Suisse et mettrait également en danger les postes de travail au sein de Migros.

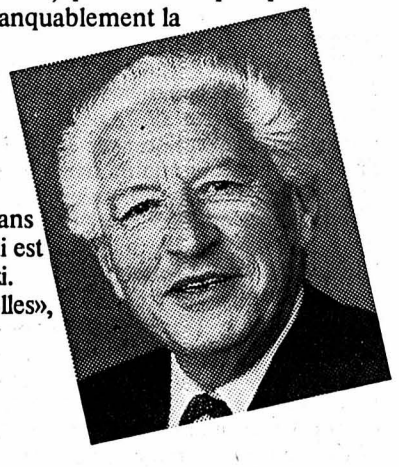

Il est du devoir de nous tous d'empêcher que Migros s'engage dans une telle voie, voie **aventureuse,** qui est soutenue par M. Hans A. Pestalozzi. Choisissez les listes orange, «officielles», votez pour

M. Alfred Gehrig

en le proposant comme président de l'administration de la Fédération des coopératives Migros.

C'est un véritable pionnier des premières heures et qui a contribué largement à la prospérité de l'entreprise.

Elire son adversaire serait des moins profitables à Migros. Nous sommes opposés à une Migros «idéologique».

Afin que Migros reste **votre** Migros!

GROUPEMENT DES AMIS DE MIGROS
Case postale 467, 1001 Lausanne 1
M. Meili-Göppel

Aux Internationaux de France

Connors élimine Noah

Le match vedette de la journée de dimanche, à nouveau assez sérieusement perturbé par la pluie et le vent, opposait sur le «Central», devant 17.000 spectateurs, Jimmy Connors, tête de série No 4, au Yannick Noah. L'Américain s'est imposé aux dépens du Français par 7-5, 6-4 et abandon sur blessure, se qualifiant ainsi pour les quarts de finale.

Dans le dixième jeu de la deuxième manche, Noah s'est en effet blessé à la cuisse droite en tombant, après s'être précipité au filet pour rattraper une balle amortie de l'Américain. Le jeu a été interrompu pendant quelques minutes. Le Français est revenu sur le terrain pour engager, mais, après avoir perdu le set sur un retour gagnant de Connors, Noah a décidé d'abandonner.

Dans cette partie, Connors avait assez nettement dominé son adversaire, imposant sa cadence et son jeu de fond de court.

Toutefois, dans la première manche, Noah mené 2-4, réussissait un retour spectaculaire pour prendre le commandement 5-4 avant de perdre cette manche initiale 7-5, en 50 minutes.

RÉSULTATS

Simple messieurs, seizième de finale: B. Borg (Su) bat P. Portes (Fr) 6-3 6-0 6-1. P. McNamara (Aus) bat C. Roger-Vasselin (Fr) 6-7 6-2 7-6 6-4. M. Orantes (Esp) bat B. Manson (EU) 7-6 6-0 6-3. G. Vilas (Arg) - B. Mottram (GB) 6-2 6-2 2-1. I. Lendl (Tch) - B. Gottfried (EU) 6-2 6-7 6-1 5-7. V. Winitsky (EU) - H. Solomon (EU) 7-6 3-2. B. Tatoczy (Hon) bat Heinz Guenthardt (S) 6-2 6-3 6-4. C. Barazzutti (It) bat B. Prajoux (Chi) 6-2 6-4 6-3.

Huitièmes de finale: Jimmy Connors (EU) bat Yannick Noah (Fr) 7-5 6-4 abandon sur blessure.

Simple dames, huitièmes de finale: B.J. King (EU) bat L. Allen (EU) 6-4 3-6 6-2. V. Ruzici (Rou) bat M. Jausovec (You) 7-6 6-3. D. Fromholtz (EU) bat H. Strachonova (Tch) 4-6 6-4 6-3. I. Madruga (Arg) bat V. Wade (GB) 6-0 6-7 6-2. C. Lloyd (EU) bat B. Bunge (EU) 4-6 6-4 6-3. H. Mandlikova (Tch) bat Petra Delhees (S) 6-1 6-2. W. Turnbull (Aus) bat A. Smith (EU) 6-1 7-6.

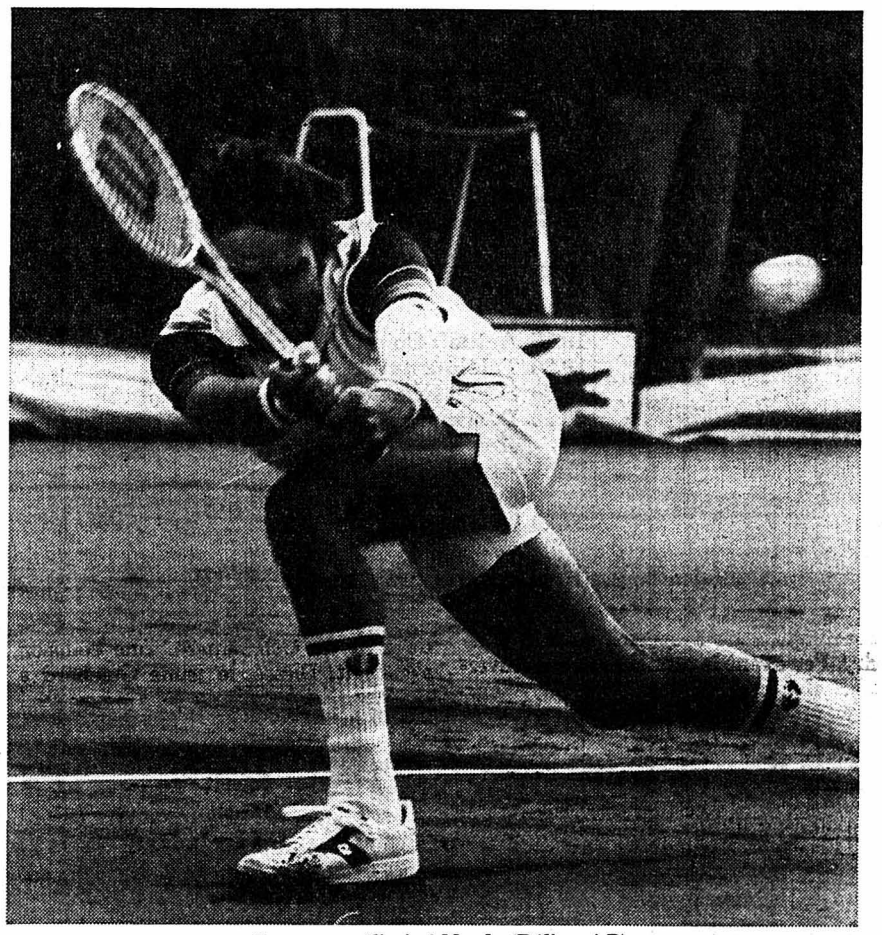

Connors a éliminé Noah. (Bélino AP)

5e manche du championnat suisse à Lignières

Les courses perturbées par la pluie

Cinquième manche du championnat suisse, les courses de Lignières ont été fortement perturbées par la pluie. Les pilotes ont dû faire preuve de beaucoup de courage pour s'élancer sur une piste très glissante. Fort heureusement, les chutes ont été rares. Dans ces conditions, plusieurs favoris n'ont pas voulu prendre de risques exagérés. C'est ainsi que Jacques Cornu a abandonné aussi bien en 250 qu'en 350 ccm. Les mauvaises conditions atmosphériques ont également eu une influence néfaste sur le public puisque ce ne sont finalement que 2000 spectateurs qui ont suivi, sous une pluie battante, les diverses courses.

RÉSULTATS

125 ccm: Michel Moret (Petit Lancy), MBA, 15 tours en 19'19"7; 2. Joe Genoud (Châtel St-Denis), MBA, 19'32"9; 3. Jean-Michel Perret (Yvorne), Morbidelli-MBA, 20'05"6.

250 ccm: 1. Claude Berger (Fontainemelon), Yamaha, 20 tours en 22'46"6; 2. Jacques Fasel (Fribourg), Yamaha, 22'58"8; 3. Res Kilchenmann (Spiegel), Yamaha, 23'19"6.

350 ccm: 1. Alain Sonnay (Ecoteaux), Yamaha, 20 tours en 22'16"0; 2. Claude Berger (Fontainemelon), Yamaha, 22'23"7 3. Constant Pittet (Villars-le-Terroir), Yamaha, 22'39"0.

Formule libre: 1. Roland Sauvain (Courrendlin), Suzuki, 10 tours en 12'03"2 2. Hansrudolf Bruengger (Oetwil a. See), Moko-Kawa, 12'09"6; 3. Claudio Sciaroni (Minusio), Suzuki, 13'06"3.

Side-cars: 1. Thomas Muller - Hans Kuri (Emmenbruecke), HGS-Suzuki, 12 tours en 13'45"4 2. Markus Egloff - Urs Egloff (Waengi), Suzuki, 14'16"6; 3. Jean-Daniel Schneiter - Jean-René Giauque (Courrendlin), Suzuki, 14'42"4.

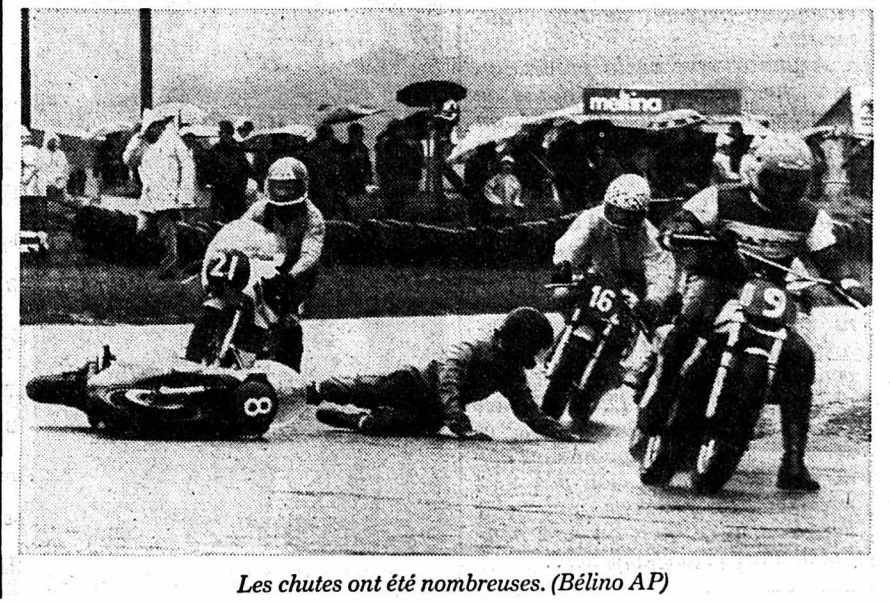

Les chutes ont été nombreuses. (Bélino AP)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Société pour le développement de l'économie jurassienne
Cautionner, maintenir et augmenter le nombre d'emplois

La Société pour le développement de l'économie jurassienne (SDEJ) a tenu sa première assemblée générale le 30 mai, en présence de M. Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement, ministre de l'Economie publique. Le but de la société est la mise en application de mesures financières prévues par la loi sur le développement de l'économie jurassienne. Il s'agit notamment d'octroyer des cautionnements en faveur d'entreprises désireuses d'investir ou d'étendre leurs affaires et de donner des préavis, à l'intention du Gouvernement, sur les prises en charge d'intérêt.

Le siège social de la société, qui est une coopérative de droit public, est à Delémont, 2, rue du 24-Septembre. La Société pour le développement de l'économie jurassienne est formée de six établissements bancaires ayant leur siège sur le territoire cantonal: la Banque Cantonale du Jura, la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, la Banque Populaire Suisse, le Crédit Suisse, la Société de Banque Suisse. Son capital s'élève à 2 millions de fr., libéré à 50 %.

Durant l'exercice 1979, treize demandes ont été présentées à la société: cautionnement, prise en charge d'intérêt. Onze ont été acceptées, dont quatre ont été soumises à la Confédération en vertu de l'arrêté Bonny et une à la Coopérative de cautionnement des arts et métiers bernois à Berthoud. Parmi les onze demandes acceptées, cinq émanaient du district de Porrentruy, cinq de celui de Delémont et une de celui des Franches-Montagnes.

Les engagements contractés par la société sous forme de cautionnements s'élèvent à 2.390.000 fr. Plus d'une centaine d'emplois ont ainsi pu être créés ou consolidés.

La Société pour le développement de l'économie jurassienne a pris un départ très rapide. Les dossiers qu'elle est appelée à examiner portent sur des projets qui présentent un degré de risque supérieur à la normale. Dans la situation économique actuelle, il est particulièrement important de soutenir les efforts des industriels qui n'hésitent pas à prendre des risques pour maintenir ou augmenter le nombre des emplois. A cet égard, la société a déjà fait la preuve de son utilité.

La société est dirigée par un Conseil d'administration de cinq membres, dont trois ont été nommés par le Gouvernement et deux par l'assemblée constitutive. En font partie: MM. Gilbert Jobin, président (Banque Cantonale du Jura), Gaston Gigon, vice-président (Crédit Suisse), Jacques Bailat (Société de Banque Suisse), Jacques Bloque (chef du Service cantonal de l'économie et de l'habitat) et Paul-André Sanglard (chef de la Trésorerie générale du canton).

(comm)

• DISTRICT DE BOUDRY •

CORTAILLOD

Voiture sur le flanc
Passagère à l'hôpital

Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. P.S. descendait samedi à 23 h. 45 la route de Sachet en direction d'Areuse. Dans un virage à gauche, du fait qu'une voiture arrivait en sens inverse sur le centre de la chaussée, M. S. a donné un coup de volant à droite. Ce faisant, son véhicule a heurté la barrière bordant la route à droite et s'est renversée sur le flanc gauche. Blessée, sa passagère Mlle Marie-Louise Lopez, 17 ans, de Lausanne, a été transportée en ambulance à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Le conducteur de la voiture qui venait en sens inverse est prié de s'annoncer à la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42 10 21.

AUVERNIER

Témoins recherchés

Vendredi à 22h. 15, un automobiliste de Boudry, M. B. R., circulait sur la route nationale 5 de Neuchâtel à Boudry. Peu avant le tunnel routier à Auvernier, alors qu'il se trouvait sur la voie de dépassement, avec l'avant de son auto, il a heurté l'arrière de l'auto conduite par Mlle M. A. H. de Lausanne qui le précédait sur la même voie et était en train de dépasser un autocar. Dégâts matériels. Les témoins de cet accident ainsi que le conducteur de l'autocar, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tel. (038) 42.10.21.

BEVAIX

Route coupée: un blessé

Samedi à 9 h. 40, un cyclomotoriste de Bevaix, le jeune Didier Javet, 19 ans, circulait rue du Temple en direction nord. A la hauteur de l'immeuble No 10, alors qu'il suivait un camion, il a subitement obliqué à gauche pourpoursuivre sa route rue Adrien-Ribaux. Lors de cette manœuvre, il a coupé la route à l'auto conduite par M. J.D. de Bevaix qui circulait normalement en sens inverse rue du Temple. Malgré le freinage de l'automobiliste le choc n'a pas pu être évité. Blessé, M. Javet a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

GORGIER

Cyclomotoriste blessé

Samedi à 12 h. 45, un cyclomotoriste de Gorgier, le jeune Philippe Guinchard, 17 ans, circulait rue du Crêt-de-la-Fin en direction du centre du village. Arrivé à l'intersection avec les rues du Centre et de Combamare, il n'a pas cédé le passage à l'auto conduite par M. M.G. de Boudry qui circulait rue du Centre en direction de celle de Combamare. Une collision s'ensuivit. Blessé, le jeune Guichard a été transporté en ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

• DISTRICT DE NEUCHÂTEL •

LIGNIÈRES

Contre un arbre

Hier à 17h. 35, un accident de la circulation est survenu sur la route Lignières – La Neuveville. Pour une cause que l'enquête établira, M. Willy Rollier, 44 ans, de Cressier, a soudainement perdu la maîtrise de sa voiture qui percuta un arbre. Souffrant d'une commotion et de plaies au visage, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

HAUTERIVE ET SAINT-BLAISE

Motos volées

Il a été volé dans la nuit de samedi, dans la rue de Rouge-Terre à la hauteur du No 6, la motocyclette de marque Yamaha 125 cm³, de couleur noire, avec réservoir bleu, portant plaques de contrôle NE 1740.

D'autre part, il a été volé dans la nuit de samedi dernier, dans la rue du Temple, la motocyclette de marque Yamaha 125 cm³, de couleurs noire et blanche, portant plaques de contrôle NE 1735.

---

†

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Repose en paix cher frère.

La famille et les amis de

Monsieur

William GILLIOZ

ont la profonde douleur de faire part de son décès survenu vendredi, accidentellement, dans sa 66e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 mai 1980.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mardi 3 juin, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 16, rue du Soleil.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Repose en paix cher papa et grand-papa.

Monsieur et Madame Claude Müller-Jeanneret et leur fils Stephan;

Madame et Monsieur Jean Cassi-Müller et leur fils Steeve;

Madame Hélène Hänzi-Calame;

Monsieur Roger Müller, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Charles Seiler-Müller

Mademoiselle Agathe Müller;

Monsieur Willy Matile-Calame,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marcel MÜLLER

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 63e année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mai 1980.

L'incinération aura lieu mardi 3 juin.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 46, rue de la Charrière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SOUVENIR

André ROBERT-TISSOT

1977 – 2 juin – 1980

Trois ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

Ton épouse, tes enfants et petites-filles

ERNEST LEU MACHINES DE BUREAU ET SON PERSONNEL

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Marcel MÜLLER

père de son fidèle collaborateur Monsieur Claude Müller.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies dit l'Eternel.

Esaïe 55, v. 8.

Monsieur Marcel Van Praet, son petit-fils Jean-François, et famille, à Bruxelles;

Monsieur et Madame Robert Tripet-Ritter et leur fils;

Madame Lillia Held-Sandoz-Tripet;

Madame et Monsieur Rémy Frêne-Tripet;

Madame Rachel Tripet-Steffen;

Madame André Tripet-Clerc, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Dällenbach, Favre, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Marcel VAN PRAET

née Marguerite TRIPET

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 73e année après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mai 1980.

L'incinération aura lieu mardi 3 juin.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Sorbiers 23.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Maman et grand-maman chérie si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur et Madame Kurt Kuster-Beyerstorf:

Monsieur Alphonse Boehm, à Londres;

Madame Betty Kuster, à Colombier, et son fiancé

Monsieur Maxime Vernier;

Monsieur et Madame Henri Kuster-Judas:

Eliane Kuster;

Les descendants de feu Johann Muller,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Elisabeth KUSTER

née MULLER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, jeudi, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 mai 1980.

L'inhumation et le culte ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 25, rue du Parc.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

SAINT-IMIER

Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive.
Marc 4.35.

Madame et Monsieur André Meyer-Rubin, leurs enfants et petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Laure VON NIEDERHÄUSERN-RUBIN

née BERGER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 86e année, après quelques jours de maladie.

SAINT-IMIER, le 2 juin 1980.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, mercredi 4 juin, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

L'urne sera déposée devant la Collégiale.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cartes de visite — Imprimerie Courvoisier SA

A Téhéran

Conférence sur les crimes des Etats-Unis en Iran

Cent délégués représentant cinquante pays participeront du 2 au 5 juin à Téhéran à la «Conférence sur les crimes des Etats-Unis en Iran», a indiqué samedi M. Admed Salamatian, secrétaire de la conférence.

L'organisation de cette réunion avait été demandée par l'Ayatollah Khomeiny dans un message adressé au président Bani-Sadr le lendemain du raid américain de Tabas le 25 avril.

Des représentants de partis politiques, de syndicats et d'organisations internationales opnt été invités pour établir un dialogue entre l'Iran et les peuples représentés par leurs délégués, à précisé M. Salamatian.

Afin d'établir ce dialogue entre les Etats-Unis et l'Iran, des représentants d'organisations politiques et sociales américaines ont été invités. Ces délégués, actuellement à New York, ont subi, a affirmé M. Salamatian, des pressions de leur gouvernement pour les dissuader de se rendre en Iran. Le Département de justice, a-t-il affirmé, leur a fait savoir qu'ils encourraient une peine de dix ans de prison et une amende de cinquante mille dollars s'ils se rendaient en Iran. (afp)

Dans l'Etat de Chiapas au Mexique

Des dizaines de paysans assassinés

Au moins quarante-six paysans mexicains affiliés au Parti socialiste des travailleurs (PST) ont été tués samedi matin par des propriétaires terriens de l'Etat de Chiapas, au sud du pays, a-t-on appris de bonne source samedi à Mexico.

Annoncée par la presse du soir dans la capitale mexicaine, l'information a été confirmée à l'AFP par un fonctionnaire du Gouvernement du Chiapas. Les faits se sont déroulés dans l'Hacienda Bolanchan, située dans la région de Yajalon, au centre de l'Etat de Chiapas.

Ces derniers jours les paysans du PST avaient occupé des milliers d'hectares de la région et réclamaient une régularisation et la distribution des terres.

Selon les premières informations, le massacre a été dirigé par des propriétaires terriens directement touchés par l'initiative des paysans sans terres et qui affirmaient vouloir empêcher une extension du mouvement.

Le dirigeant du PST, M. Rafaël Talamantes, a rencontré samedi le gouverneur de l'Etat de Chiapas pour réclamer l'ouverture d'une enquête. Pour sa part, le maire de Yajalon, M. Torilion Moscoso, a annoncé l'arrivée d'au moins 5000 paysans «pour exiger des autorités une rapide régularisation de la prise de possession des terres.»

Selon les habitants de la région, des centaines de paysans, armés de pistolets et de mâchettes, se sont rassemblés dans les montagnes pour préparer l'occupation de Yajalon et venger leurs morts.

MÉDIATION

Le général Riviello, commandant de la région militaire, ainsi que le procureur de l'Etat et un délégué du ministère de la Réforme agraire se sont rendus à l'Hacienda Bolanchan pour tenter une médiation et prévenir des affrontements.

Selon la municipalité de Yajalon, citée par l'agence mexicaine Informex, des membres du PST occupent déjà le village de Chacoel où ils ont édifié des barricades.

Dans les premiers jours du mois de mai, 50.000 paysans appartenant à l'Union nationale des travailleurs agricoles, organisation liée au PST, avaient occupé pacifiquement 150.000 ha dans 18 Etats du Mexique. Cette action avait été présentée par le PST comme l'«unique recours» laissé aux paysans pour obtenir des terres. (afp)

En Israël

M. Begin cumule

Le gouvernement israélien a officiellement approuvé dimanche le cumul des fonctions de premier ministre avec celles de ministre de la défense par intérim pour M. Menahem Begin.

M. Zippori, vice-ministre de la défense, est reconduit dans ses fonctions.

***Ces mesures, provisoires par définition,* permettent à M. Begin de maintenir son gouvernement à flot. Toutefois, selon la radio d'Etat israélienne, la séance hebdomadaire de cabinet a été extrêmement houleuse. M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, qui brigue toujours le portefeuille de la défense en remplacement du général Weizman, après la démission de ce dernier il y a huit jours, a critiqué les intentions de M. Begin à propos d'un remaniement ministériel.**

Dans les rangs de l'opposition travailliste, toujours selon la radio, on s'insurge contre le fait que le ministère-clé de la défense est devenu l'enjeu de rivalités entre les partis de la coalition gouvernementale. (afp)

Toujours rongés entre leur aile gauche et les modérés

Les travaillistes britanniques n'ont pas réussi à panser leurs plaies

Le Parti travailliste, toujours rongé par la rivalité entre son aile gauche et les modérés, n'a pas réussi à panser ses plaies lors de son congrès extraordinaire, samedi dans la banlieue londonienne.

Ce congrès, rassemblé autour d'un document intitulé «Paix, emplois, liberté», ébauche du futur manifeste électoral, rédigé par l'aile gauche du parti, a vu l'adoption de ce texte à une écrasante majorité. Mais cela est dû, estiment les observateurs, à la volonté des modérés d'éviter l'affrontement.

James Callaghan, «Big Jim», avait donné du bout des lèvres son assentiment à ce texte avant le congrès. Mais à la tribune, face à l'aile gauche, Tony Benn, l'ancien premier ministre n'a soutenu que quelques points du document, préférant se poser en homme d'Etat plutôt qu'en partisan.

COURAGEUSEMENT

«Big Jim» en a appelé au réalisme des militants. Il a évoqué la perspective d'un gouvernement travailliste revenant aux affaires et héritant d'importants problèmes économiques et sociaux. En conséquence, a-t-il estimé, il faut définir une politique concrète qui rétablisse «l'Etat providence» et relance l'industrie. Courageusement, il a lancé un appel aux syndicats en vue d'un nouveau contrat social, et s'est prononcé en faveur d'une politique salariale liée à la productivité. Ces propositions ont été accueillies dans un silence glacé, et seuls quelques applaudissements timides ont salué sa descente de la tribune.

ENTRE GENTLEMEN

Deux anciens ministres, David Owen et Denis Healey, ont soutenu M. Callaghan, tant sur les problèmes économiques qu'en ce qui concerne la défense et le désarmement, mais ils ont dû hausser le ton pour se faire entendre, les délégués de la gauche les conspuant.

Le champion que l'auditoire attendait, Anthony Wedgwood Benn, dit Tony Benn, a joué sur du velours. Avec rigueur, il a développé tous les points du document «Paix, emplois, liberté» que James Callaghan avait «oublié». Le congrès a d'ailleurs pris pendant son discours l'allure de kermesse habituelle aux assemblées politiques.

Mais cette réunion du Labour n'a pas donné lieu aux empoignades que les observateurs attendaient. Tout s'est passé entre gentlemen. Chacun a exprimé son point de vue sans attaquer de front son adversaire. La crise ouverte, qui pourrait entraîner l'éclatement du parti, comme l'attend le libéral David Steel, ne s'est pas déclenchée. On a même réussi à convaincre les syndicats du parti de verser une obole supplémentaire pour renflouer les caisses du parti désespérément vides, mais politiquement le labour ne sort pas grandi de ce congrès.

«UNE PARTIE DU PROBLÈME»

Le très sérieux «Sunday Times», respecté pour son indépendance, en tire une conclusion qui ne fait pas honneur au Parti travailliste. «Si Mme Thatcher échoue, écrit-il, le labour devrait être une partie de la solution, mais en ce moment il n'est qu'une partie du problème.» (afp)

Fin du congrès général du Fatah à Damas

«Nous voulons la liquidation de l'entité sioniste»

Le quatrième congrès général de la plus importante des organisations palestiniennes, Fatah, s'est terminé hier dans une banlieue de Damas au terme de dix jours de travaux.

Ce congrès, dont les membres ont été augmentés de 40 personnes depuis le début des travaux le 22 mai dernier, passant de 460 à 500 participants, a élu hier un nouveau conseil révolutionnaire (CR) élargi composé de 80 membres au lieu de 40 initialement, qui regroupe outre les membres du comité central (instance dirigeante du Fatah), plusieurs militaires affiliés à Al Assifa, la branche militaire de l'organisation.

Par ailleurs, le Fatah, s'est prononcé pour la liquidation de l'Etat d'Israël et l'établissement d'un Etat démocratique en Palestine.

«Le Fatah est un mouvement indépendant, patriotique et révolutionnaire, et son objectif est la libération totale de la Palestine et la liquidation de l'entité sioniste», affirme la déclaration finale du congrès.

Le Fatah entend établir «un Etat démocratique sur (toute) la terre palestinienne, assurant à tous les citoyens leurs droits légitimes, sur la base de la justice et de l'égalité, avec Jérusalem comme capitale», ajoute la déclaration.

Pour le Fatah, la force est le seul moyen de libérer la Palestine, et il préconise, dans la déclaration, l'intensification de la résistance à l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza. «La Révolution populaire armée est le seul moyen de libérer la Palestine», affirme la déclaration, «et le combat armé constitue un objectif stratégique plutôt que tactique».

La déclaration accuse les Etats-Unis, qui ont parrainé les accords de Camp David, auxquels le Fatah est catégoriquement opposé, de vouloir dominer le Moyen-Orient en y établisant des bases militaires. (afp)

En bref • En bref

● **LA NOUVELLE DELHI.** – Trente-trois corps ont été retirés des décombres d'un immeuble de cinq étages qui s'est effondré dans la nuit de vendredi à samedi à Mumbra à 10 km. environ de Bombay.

● **BERLIN-EST.** – Les pompistes de Berlin-Est ont annoncé hier que les visiteurs de tous les Etats du bloc communiste à l'exception de l'URSS ne pourraient désormais payer leur essence en RDA qu'au moyen de coupons spéciaux achetés dans leurs pays respectifs.

● **TEL AVIV.** – Les négociations israëlo-égyptiennes sur l'autonomie reprendront bientôt, a déclaré, hier M. Saad Mortada, ambassadeur d'Egypte en Israël, au club du commerce et de l'industrie de Tel Aviv, dont il était l'hôte.

● **ANKARA.** – Douze villageois turcs au moins auraient été tués hier à la frontière turco-irakienne lors d'une attaque lancée par des hélicoptères irakiens. Les villageois étaient allés faucher de l'herbe en territoire irakien.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Condamnables émeutes, mais...

Avec leur cortège d'émeutes, de pillages, de vols, les manifestations de protestations qui ont secoué la ville de Zurich, vendredi et samedi, doivent être condamnées avec la plus extrême énergie.

Dans une démocratie, le vandalisme et la violence aveugle ne sauraient qu'engendrer, s'ils devaient se généraliser, un processus d'érosion des principes qui doivent guider cette forme de gouvernement.

Ceci dit et quelle que soit la désapprobation qu'on tient à marquer à l'égard des actes de voyous zurichois, il nous semble qu'il faut se garder, en l'occurrence, de mélanger la forme et le fond et de mettre dans le même sac les motifs qui ont suscité la manifestation et les contours extérieurs détestables qu'elle a pris.

Au départ, en effet, la manifestation de Zurich tendait, ne l'oublions pas, à appeler l'attention publique sur les méfaits d'une politique culturelle de prestige et, en particulier, sur le crédit de 61,4 millions de francs destiné à la transformation et à l'agrandissement du Grand Théâtre, que fréquente, à peu près seule, une élite argentée.

Dans le contexte socio-économique des bords de la Limmat, comme partout ailleurs dans notre société, le problème est important et il est juste de lutter contre la tendance qui cherche à l'esquiver et à l'escamoter. D'autant plus que, en période de vaches maigres, il prend une acuité qu'il n'a pas en d'autres circonstances. (Remarquons incidemment qu'il dépasse les frontières de la culture et qu'il touche tout aussi fortement le sport. Mais c'est là une autre histoire !

Quoi qu'il en soit, en tout temps, c'est un choix de base de savoir si l'on entend développer une culture élitiste ou si on veut en faire un instrument de masse. *En cette matière, le compromis* n'est guère possible et les options — si l'on admet que l'élitisme n'est pas l'élitisme financier — sont extrêmement délicates. Et sur ce point, la division entre la gauche et la droite n'est guère celle qu'on connaît à l'accoutumée.

Il est vrai que certains pharisiens, pour effacer cette frontière, parlent de culture «alternative» en lieu et place de culture élitiste, mais il n'y a guère que les sots à s'y laisser prendre. Et à ne pas distinguer que de gauche, de droite ou du centre, l'élitisme est un courant continu.

Mais est-il bon de dépenser des millions pour que quelques personnes seulement puissent s'enrichir culturellement? Est-il judicieux de penser que la culture n'est pas, en quelque sorte, l'antithèse de la masse?

Ou, plus fondamentalement, qu'est-ce que la culture? S'enseigne-t-elle ou ne s'apprend-elle que dans l'opposition à l'existant?

Plus que les péripéties violentes des manifestations zurichoises, ce sont ces questions que nous devons retenir.

Willy BRANDT

L'ACTUALITÉ SUISSE

Avalanche en Engadine

Une avalanche survenue hier matin au Piz Morteratsch, en Engadine, a emporté quatre personnes, ainsi que l'a communiqué la Garde aérienne suisse de sauvetage. Alors que deux d'entre elles parvenaient à se dégager elles-mêmes de la masse de neige, les autres sont portées disparues. Les recherches importantes ont dû être interrompues dans l'après-midi d'hier.

Les deux rescapés, en état de choc et souffrant de gelures, ont été conduits à l'hôpital en hélicoptère. La recherche des disparus a été menée par des guides de montagne et des chiens d'avalanche avec la participation de touristes qui avaient trouvé refuge dans la cabane de Boval. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de les poursuivre. On craint que les disparus aient été catapultés dans une crevasse par l'avalanche. (ats)

Emeutes à Zurich

Séance extraordinaire du législatif

Le Conseil de ville de Zurich (exécutif communal) s'est réuni hier après-midi en séance extraordinaire, afin de se faire informer par le municipal Hans Frick, chef de la police, sur des manifestations violentes, vendredi et samedi contre l'agrandissement du Grand Théâtre. Dans un communiqué publié à l'issue de la séance, le Conseil de ville espère que les habitants de Zurich ne se laisseront pas influencer par la pression de la rue mais se décideront, en toute tranquillité, en faveur de cette institution culturelle, lors de la votation communale du week-end prochain.

Le Conseil de ville, qui refuse de négocier sous la pression d'actes de violence, n'exclut toutefois pas de dialoguer avec les représentants de la «culture alternative», la communauté «rote Fabrik» notamment. Le communiqué se termine par un appel aux manifestants pour qu'ils se rendent à la raison et respectant les règles du jeu de la démocratie. (ats)

Durcissement au Pakistan

Le climat politique s'est brusquement durci au Pakistan après la décision du président Zia ul-Haq de réduire les pouvoirs de l'ordre judiciaire civil et d'augmenter au contraire ceux des tribunaux militaires.

Les associations d'avocats ont appelé à une grève des prétoires hier pour protester contre la série d'amendements constitutionnels et d'ordonnances introduite le 26 mai par les Autorités militaires et qui aboutit en fait à laisser aux tribunaux de la loi martiale le soin d'interpréter la constitution.

Les arrestations de personnalités politiques ou d'opposants ont d'autre part repris, avec notamment l'assignation à résidence jeudi du maréchal de l'air à la retraite Asghar Khan, chef du parti «Tehrik-istiqlal» dissous, et l'interpellation, quelques jours plus tôt, de M. Zafar Niazi, ami personnel de l'ancien premier ministre, Zulfikar Ali Bhutto.

On ignore les raisons de l'arrestation de M. Niazi mais, selon des sources diplomatiques, il se pourrait qu'on lui reproche d'avoir fait circuler, au sein de l'assemblée plénière de la conférence islamique, un texte rédigé par Benazir Bhutto (la fille de l'homme politique exécuté) protestant contre la loi martiale et réclamant le retour à un régime démocratique.

Le général Zia a annoncé qu'il s'adresserait au pays le 3 juin par le canal de la radio-télévision. On s'attend généralement, parmi les observateurs, à l'annonce d'importantes mesures de politique intérieure. Le général Zia pourrait notamment déclaré l'abrogation de la Constitution parlementaire de 1971 et l'évolution vers un régime présidentiel, dont il n'a jamais caché qu'il avait ses faveurs. (afp)

● **HANOVRE.** – Les jeunesses social-démocrates de la RFA (Jusos) ont décidé d'apporter un «soutien critique» à la campagne électorale du chancelier Schmidt pour les législatives d'octobre, sans ménager le partenaire libéral (FDP) de la coalition gouvernementale. Elles mèneront une guerre ouverte contre le candidat de l'opposition chrétienne-démocrate (CDU-CSU), M. Franz Josef Strauss.

En Inde

Nouvelle victoire pour Mme Gandhi

Cinq mois après son retour au pouvoir, Mme Indira Gandhi a remporté hier une très nette victoire aux élections partielles qui se sont déroulées dans 14 Etats.

Le Parti du congrès-I a en effet pris le contrôle de trois des neuf assemblées et devrait l'emporter dans cinq autres.

Dans les heures qui ont suivi le début des opérations de dépouillement, le congrès-I a remporté la majorité absolue dans le Goudjerate, le Rajasthan et le Pundjab.

Il arrive très largement en tête dans le Maharashtra, l'Uttar-Pradesh, l'Orissa, le Madhya-Pradesh et le Bihar.

Cependant, les résultats donnent pour net vainqueur dans le Tamil-Nadou l'opposition coalisée, dirigée par le premier ministre sortant de l'Etat, M. Ramachandran. (reuter)

En raison des accusations portées contre son fils

Un ministre italien démissionne

Comme nous l'avions laissé prévoir samedi, un membre influent du parti démocrate chrétien, formation prédominante italienne, a démissionné samedi soir à la suite d'une allégation selon laquelle il aurait aidé son fils, guerillero urbain présumé, à fuir l'Italie.

M. Carlo Donat-Cattin, secrétaire général adjoint du parti, a démenti avoir fait savoir à son fils Marco qu'il allait être arrêté dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un magistrat de Milan. Mais il a dit qu'il renonçait à son poste dans l'intérêt de la formation.

M. Carlo Donat-Cattin a affirmé samedi soir que la presse et des personnalités politiques avaient employé cette affaire à des fins personnelles en passant outre aux règles de la morale.

«Elles voulaient créer un climat de défaite pour le parti démocrate chrétien au cas ou je démissionnerais, et un climat de doute et de soupçon au cas où je resterais à mon poste a dit M. Donat-Cattin.

«Ma famille, a-t-il précisé, n'avait aucune idée des activités terroristes qu'on reprochait à mon fils».

«Maintenant que je suis au courant des accusations formulées contre lui, je dois dire que la chose la plus raisonnable que Marco puisse faire, est de se rendre» a ajouté M. Donat-Cattin. (ats/reuter)

● **VILA (Nouvelles Hébrides).** – Quelque 500 personnes environ ont été évacuées de l'île d'Espiritu Santo, où la population s'est révoltée contre les autorités et occupent les bâtiments administratifs.

Prévisions météorologiques

Eclaircies et temps devenant ensoleillé à partir de l'ouest. Température en plaine l'après-midi 14 à 18 degrés. Tendance à la bise sur l'ouest et vent modéré du nord-ouest en montagne.